

## Comment sauver le modèle social français ?

- Les idées des partis pour financer la protection sociale
- Les propositions des « think tanks » au banc d'essai

**I**l faut faire reposer le financement de la protection sociale sur les importations, et pas seulement sur le travail. Nicolas Sarkozy est de nouveau revenu, mardi 13 décembre lors de son déplacement dans une usine de Sallanches sur ce qui est en train de devenir un de ses axes de campagne : le transfert d'une partie du financement de la protection sociale des cotisations vers la fiscalité. Sans parler ouvertement de TVA sociale, le chef de l'Etat a promis des propositions « prochainement ». Si

Nicolas Sarkozy ne défend plus ouvertement l'idée d'une telle taxe, l'UMP, dans son projet économique et social, propose de transférer les 30 milliards de cotisations annuelles de la branche famille payés actuellement par les employeurs vers un mélange qui reste à préciser de CSG, TVA et contribution écologique. Le tout baptisé « fiscalité antidélocalisation ».

**JEAN-BAPTISTE CHASTAND**  
► Lire la suite page 10  
et notre dossier sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr)

## Avec les déserteurs de l'armée syrienne

Les opposants se sentent abandonnés par les Occidentaux **Pages 3 et 26**



Des militaires de l'Armée libre de Syrie, le 7 décembre.

RICARDO GARCIA VILANOVA/AFP

## Les mails compromettants de l'affaire Bettencourt

**Justice** Après l'écrivain François-Marie Banier, c'est l'avocat Pascal Wilhelm qui pourrait être mis en cause dans l'enquête sur l'abus de faiblesse au détriment de la milliardaire Liliane Bettencourt. **Page 15**

## Les succès des écoles de commerce françaises

**Education** Malmenée dans les classements des universités, la France est en pointe, en Europe, pour les écoles de management. HEC, l'Insead et l'Essec figurent parmi les mieux classées. **Page 16**

## Action collective inédite des épargnants floués de l'AFER

**Economie** Deux ans après le procès du scandale de l'AFER, la principale association d'épargne retraite en France, ses 55 000 adhérents vont déposer une « class action » pour récupérer 24,5 millions d'euros. **Page 23**

## Des statistiques d'Etat à géométrie variable

**E**n français, on dit ainsi les choses : l'« open data » est le « must » de l'administration « new look » et de l'« open governance ». Traduisons en français : dans un Etat moderne et intelligent, la mise à disposition de données publiques peu ou pas accessibles jusqu'à présent permettra une meilleure compréhension des politiques publiques par les citoyens. Une sorte de bienfaitrice transparence démocratique, en quelque sorte.

Emboitant le pas au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, le gouvernement français s'est donc mis à la page. Il a ouvert, le 5 décembre, Data.gouv.fr, un portail interministériel de données publiques qui offre, en accès et en utilisation libres sur Internet, de nombreux fichiers de données statistiques sur tous les

aspects de la vie du pays. L'ambition est méritoire.

Encore faudrait-il que chaque ministère joue pleinement le jeu. Et que, sur des questions sensibles comme l'immigration, la sécurité, le niveau de pauvreté ou les performances du système éducatif, les chiffres ne soient pas considérés comme des données politiques trop délicates pour être mises entre toutes les mains.

Cela semble bien être le cas du ministère de l'éducation nationale.

### Editorial

le. Depuis des mois, il est soupçonné de ne laisser filtrer que les statistiques favorables à son bilan. Comme si son titulaire, Luc Chatel, avait adopté pour devise : donnez-moi de bons chiffres, et je vous ferai une bonne communication.

Le ministre s'en défend avec énergie. « C'est un mauvais procès d'intention. Il n'y a jamais eu autant de transparence dans le système éducatif », a-t-il assuré, le 13 décembre. Il répondait à des critiques récurrentes. Ainsi la Fédération des conseils de parents d'élèves lui a écrit, le 18 novembre, pour déplorer la non-publication de nombreux travaux de la direction de l'évaluation et des statistiques du ministère et des deux inspections générales de l'éducation nationale. Sur un programme 2011 de 46 « notes d'information » de cette direction, 19 seulement ont, à ce jour, été publiées.

De même, dans un rapport publié en septembre, le Haut Conseil de l'éducation (HCE), organisme officiel créé en 2005 pour nourrir le débat sur l'école, avait jugé « pas fiables, pour des raisons de méthode », les indicateurs du

ministère relatifs aux acquis des élèves, c'est-à-dire aux performances du système éducatif français. Le HCE avait carrément qualifié ces données de « trompeuses », « partielles » et « peu exigeantes », comparées aux évaluations internationales reconnues.

Et comme par un fait exprès, le renouvellement de ce Haut Conseil libre penseur, qui devait intervenir début novembre, est toujours en suspens. La désignation de ses nouveaux membres embarrasse, à l'évidence, le président de la République et ceux de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental. L'affaire est anecdotique, dira-t-on. Sans doute. Mais elle est aussi symptomatique que l'« open data » est un combat démocratique, et qu'il est loin d'être gagné. ■

Lire page 13

## Après les larmes, le nouveau combat de Ségolène Royal

**Politique** Son échec à la primaire socialiste a mis fin à son ambition présidentielle. Mais pas à son appétit politique : Ségolène Royal se voit en présidente de l'Assemblée nationale en 2012. Sans craindre d'embarrasser le PS. **Page 25**



## Le regard de Plantu



## Cunningham, chorégraphies d'outre-tombe

**M**erce Cunningham, danseur et chorégraphe américain, est mort en juillet 2009. Il avait laissé un « testament », sous la forme d'une tournée posthume de deux années dans cinquante villes du monde, réglée dans ses moindres détails. Ce tour de piste planétaire passe par la France du 15 au 23 décembre, avant de terminer en apothéose, le 31 décembre, au Park Avenue Armory de New York. La compagnie donnera au Théâtre de la Ville, à Paris, six pièces phares du répertoire du maître, dont la fameuse *Suite for Five*, créée dans les années 50, et qui n'en finit pas d'émerveiller par son énergie novatrice. ■ Lire page 29

Certains Noël Sont Inoubliables

TIFFANY & CO.  
NEW YORK DEPUIS 1837

Locks Tiffany en argent massif, en or 750‰ et en platine avec diamants  
6, RUE DE LA PAIX, PARIS 2<sup>ME</sup> | PRINTEMPS DU LUXE, PARIS 9<sup>ME</sup>  
GALERIES LAFAYETTE JOAILLERIE, PARIS 9<sup>ME</sup>  
01 40 20 20 20 | TIFFANY.COM

## Le prince Charles descend de Dracula... Et il aime ça

Dracula n'est pas mort. « Mon arbre généalogique montre que je suis le descendant de Vlad l'Empaleur, j'ai donc des liens avec la Roumanie », a déclaré le prince Charles, dans un documentaire diffusé le 30 octobre sur la chaîne de télévision Travel Channel.

L'héritier de la Couronne britannique revendique ses liens de sang avec le voïevode roumain du XV<sup>e</sup> siècle, le premier Dracula, qui a inspiré le personnage du célèbre vampire. C'est ainsi que Charles essaie de promouvoir la Transylvanie, région située au centre de la Roumanie réputée être le terroir de Dracula. Il a acheté plusieurs maisons dans cette région que les Roumains, il y a deux mille ans, avaient baptisée « Trans-silva », le pays au-delà des forêts.

Des paysages à couper le souffle, une civilisation paysanne qui n'existe plus en Europe de l'Ouest et un dolce far niente généralisé, autant de raisons pour séduire un prince amoureux de la vie paysanne.

« En Roumanie, la Transylvanie est le meilleur produit pour l'exportation, a-t-il affirmé sur la chaîne de télévision publique roumaine. Même en Grande-Bretagne, nous n'avons pas un tel trésor. »

Il n'y a qu'à voir ses grosses mains de paysan pour deviner la passion du prince de Galles pour le jardinage. Tous les ans il vient dans ses terres transylvaines, visites privées qui ne sont plus un secret pour personne. D'ailleurs, les Roumains sont fiers que l'héritier de la Couronne britannique se passionne pour la Transylvanie. C'est pourquoi la presse roumaine a vigou-

reusement réagi à un article publié le 3 décembre par une revue populaire serbe, *Kurir*, dont elle considère le titre comme une offense : « Le comte Dracula était serbe ». Si c'était le cas, le prince Charles n'aurait plus de liens de sang avec la Transylvanie, mais avec la Serbie.

L'historien Jovan Deretic, cité par la presse serbe, est formel. « *Dracula était serbe à cent pour cent*, explique-t-il. Non seulement lui mais la majorité des Roumains ont des origines serbes. » Une hypothèse qui laisse perplexes les Latins que sont les Roumains.

### Intronisation

Si l'aventure roumaine du prince Charles fait tache d'huile dans les Balkans, les Roumains considèrent d'ores et déjà qu'il fait partie de leur histoire. La presse bucarestoise parle même de sa possible intronisation en Roumanie.

Ce pays a connu la monarchie de 1866 jusqu'en 1947, lorsque le régime communiste a obligé le roi Michel de Roumanie à abdiquer et à s'exiler en Suisse.

Agé actuellement de 90 ans, il est improbable qu'il revienne sur le trône. Mais les Roumains gardent un bon souvenir de l'époque où les monarques venus de l'étranger ont modernisé leur pays.

Après avoir circulé dans la presse roumaine, l'hypothèse du « roi Charles de Roumanie » a été reprise dans la presse populaire britannique, au point que la maison royale a dû la nier officiellement. Quand Dracula s'en mêle... ■

MIREL BRAN  
(BUCAREST, CORRESPONDANT)

## Les indégivrables Xavier Gorce



Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », membre du directoire, directeur des rédactions Erik Izraelowicz

Secrétaire générale du groupe Catherine Sueur  
Directeurs adjoints des rédactions Serge Michel, Didier Pourquery  
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédacteurs en chef Eric Béziat, Sandrine Blanchard, Luc Bronner, Alexis Delcambre, Jean-Baptiste Jacquin, Jérôme Fenoglio, Marie-Pierre Lannelongue (« M Le magazine du Monde »)  
Chef d'édition Françoise Tovo  
Directeur artistique Aris Papatheodorou  
Médiateur Pascal Galimier  
Directeur du développement éditorial Franck Nouchi  
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA  
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 149 017 497 €. Actionnaire principal : Le Monde SA.

Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00  
Abonnements par téléphone : de France 32-89  
(0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89  
ou par Internet : www.lemonde.fr/abonjournal

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0712 C 81975 ISSN 0395-2037

publicité  
Président : Louis Dreyfus  
Directrice générale : Corinne Mejean

OJD  
PRESSE PAYSANNE  
2011  
PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui,  
75707 PARIS CEDEX 13  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26

IMPRIM'VERT®  
Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg,  
94852 Ivry cedex

**Récit** Le Britannique Michael Woodford est entré il y a trente ans dans le groupe de photo et d'optique médicale. Il gravit les échelons jusqu'au poste de patron. C'est alors qu'il découvre le pot aux roses. Et se fait remercié

## Olympus, l'affaire qui ébranle le capitalisme japonais



Michael Woodford, ancien directeur général d'Olympus, ici à son arrivée à l'aéroport Haneda de Tokyo, le 13 décembre, se dit prêt à reprendre les rênes du groupe. TORU HANAI/REUTERS

Tokyo  
Correspondance

Le bâtiment gris où siège Olympus à Tokyo porte bien son nom : le Monolith. Austère et gris, il se dresse au cœur du quartier d'affaires de Nishi-Shinjuku, derrière une rangée d'arbres aux feuilles rares et jaunies. Le logo du géant japonais de l'optique médicale et de la photo numérique se devine plus qu'il ne s'affiche. En temps normal, une telle discrétion inspire le respect. Depuis deux mois, elle alimente la suspicion. Olympus vit un scandale dont l'ampleur remet en cause jusqu'aux fondements de la gouvernance des entreprises nippones.

L'affaire porte sur la dissimulation de quelque 135 milliards de yens (1,3 milliard d'euros) de pertes depuis vingt ans. Elle a obligé l'entreprise à reporter l'annonce de ses comptes pour les six premiers mois de l'exercice fiscal 2011 et ceux des cinq dernières années. La date butoir imposée par les autorités pour leur révision complète était le 14 décembre. Un nouveau retard et le groupe risquait l'exclusion des cotations.

### Une commission indépendante a rendu, le 6 décembre, un rapport sévère, affirmant que « la direction était pourrie en son cœur »

Le délai a été respecté. De quoi rassurer une entreprise créée en 1919, qui détient 70 % du marché mondial des endoscopes, dont les ventes ont atteint 847 milliards de yens (8,2 milliards d'euros) au cours de l'exercice clos en mars 2011. Et qui bénéficiait d'une excellente image jusqu'au 14 octobre. Ce jour-là, le conseil d'administration choisissait de renvoyer le directeur général, le Britannique Michael Woodford, 51 ans, pour des « problèmes d'adaptation ». Depuis, il multiplie les révélations. Et l'appareil judiciaire et les médias se penchent sur le passé du groupe.

Ce qu'ils ont découvert? Qu'Olympus camouflait ses pertes. L'affaire impliquerait un petit groupe de dirigeants, dont Toshiro Shimoyama, président de 1984 à 1993, et ses successeurs, Masatoshi Kishikawa, jusqu'en 2001, et Tsuyoshi Kikukawa jusqu'en 2011. S'y ajoutent l'auditeur Hideo Yamada et le vice-président Hisashi Mori, qui ont démissionné en novembre.

Michael Woodford évoque les « romans de John Grisham, avec des avions pour New York, le FBI, des conflits entre administrateurs et même des références au crime organisé ». A l'écouter, son histoire rappelle celle de Mitchell McDeere, jeune avocat héros

de *La Firme*, embauché par un cabinet apparemment bien sous tout rapport, mais qui recelait une part d'ombre.

Le parcours de Michael Woodford au sein d'Olympus commence en 1981, quand il a répondu à une offre d'emploi chez Key-Med, un fabricant de matériel médical, filiale d'Olympus. Il gravit les échelons jusqu'à ce mois de février 2011 où le président Kikukawa le nomme directeur général. Une belle histoire, car peu d'étrangers ont accédé à la tête d'une société japonaise.

Le 21 juillet 2011, *Facta*, un magazine financier, publie cinq pages sur Olympus, avec d'importantes questions sur l'acquisition pour des montants très élevés, de trois sociétés japonaises, Altis, News Chef et Humalabo, entre 2006 et 2008. Plus encore, le versement de 687 millions de dollars (517 millions d'euros) à AXAM, une société enregistrée à l'époque aux îles Caïman, intrigue. Il intervient en 2008, lors de l'achat pour 2,2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros), du fabricant britannique d'équipements médicaux Gyrus. Le magazine évoque l'implication de « forces antisociales », autrement dit la pègre.

Pour Michael Woodford, qui a raconté l'histoire le 25 novembre au Club des correspondants étrangers de Tokyo, cet article est un choc. Pourtant, l'achat de Gyrus a lieu alors qu'il dirigeait la branche britannique. Mais il aurait été ficelé de Tokyo. Lui, qui avait déjà dénoncé deux affaires de corruption, affirme être resté car il ne soupçonnait pas d'activités criminelles.

Lors d'un conseil d'administration extraordinaire fin septembre 2011, Michael Woodford, qui attendait des réponses à ses questions, comprend qu'il n'est qu'une marionnette. « *C'est nous qui dirigeons l'entreprise* », lui font-ils comprendre. Reparti en Europe, le dirigeant commande au cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PwC) un rapport sur l'affaire Gyrus, qui met en évidence les versements à AXAM. Michael Woodford demande alors par écrit la démission de MM. Kikukawa et Mori.

Suit un nouveau conseil d'administration extraordinaire. En moins d'un quart d'heure et sans discussion, Michael Woodford est renvoyé. Le directeur financier vient lui demander ses téléphones, ses ordinateurs et les clefs de son appartement. « *Quand je suis sorti, j'avais peur* », se souvient l'ex-directeur général. « *Le crime organisé avait été évoqué* » et « *le comportement des gens était vraiment étrange*. En général, les Japonais font tout pour éviter la confrontation ». Passé chez lui en vitesse, il prendra le temps d'exposer l'affaire au *Financial Times* avant de sauter dans le premier avion pour Hongkong.

C'était mi-octobre. Il y a déjà une éternité. Depuis, ses révélations appuyées par le

rapport de PwC, dans un premier temps niées par Olympus, ont été admises. Tsuyoshi Kikukawa, qui dirigeait l'entreprise depuis 2001, a démissionné. Une commission indépendante a rendu le 6 décembre un rapport sévère, affirmant que « *la direction était pourrie en son cœur* ». L'implication des « *forces antisociales* » semble en revanche écartée.

Entre-temps, la SESC, le gendarme de la Bourse japonaise, le FBI américain et le Serious Fraud Office britannique ont lancé des enquêtes. Les découvertes ramènent

### « Facta », un magazine financier, évoque l'implication de « forces antisociales », autrement dit la pègre

dans les années 1980, quand le Japon partait à la conquête du monde avec ses produits bon marché et de qualité. Les entreprises, gavées de liquidités, ont alors confié à des sociétés de gestion d'actifs, les « *tokin* », pour Tokutei Kinsen, le soin de les faire fructifier. Mais la bulle immobilière a éclaté, suivie par la crise bancaire de la fin des années 1990 et l'entrée du Japon dans la déflation.

Pour éliminer les dettes accumulées, Olympus a eu recours à une pratique comptable autrefois tolérée au Japon, le « *tobashi* ». Une façon de faire porter par une autre société ses actifs pourris. Mais, les réformes comptables de 1997 et 2001 devaient enterrer le *tobashi* discrédité par des scandales. Olympus a choisi de continuer et les 687 millions de dollars versés à AXAM en sont l'ultime exemple.

Les dirigeants ont eu la tâche facilitée par les principes ancrés dans le capitalisme japonais, comme la loyauté. Le cabinet d'audit KPMG AZSA, comptable d'Olympus de 1969 à 2009, a posé des questions, ce qui lui aurait fait perdre son contrat. Mais il n'a pas alerté les autorités. Son successeur Shinnihon Ernst & Young n'aurait rien remarqué, et en tout cas rien dit.

De même, aucun des administrateurs du groupe, tous nommés par Tsuyoshi Kikukawa, n'a posé de questions ni contesté. Ils ont validé la nomination comme l'exclusion de Michael Woodford, sans discuter. Quant aux banquiers, ils n'ont rien vu non plus. « *Quand je l'ai appris, j'ai été très surpris* », affirme, à l'hebdomadaire économique *Toyo Keizai*, Takeshi Kunibe, directeur général de SMBC, la principale banque d'Olympus. Ce système a incité Michael Woodford à s'adresser en premier lieu aux organismes de contrôle étrangers. « *Vous croyez que l'affaire aurait vraiment pu aller à son terme si je m'étais adressé d'abord à la SESC?* », s'interroge-t-il.

Après un tel scandale, la gouvernance à la japonaise va devoir se réformer. Le gouvernement cherche à réviser, depuis avril 2010, la loi sur les entreprises. Il pourrait imposer la nomination d'au moins un administrateur indépendant et la création de commissions de contrôle composées de personnalités non salariées par l'entreprise. Le Keidanren, principale fédération patronale, s'y oppose avec énergie.

La question de l'avenir d'Olympus se pose. Le risque d'une exclusion des cotations dépend des enquêtes en cours. L'entreprise a annoncé mercredi 14 décembre une perte de 32 milliards de yens (311 millions d'euros) entre janvier et septembre 2011, pour un chiffre d'affaires de 414 milliards de yens (4 milliards d'euros). Dans la foulée, l'action a perdu 4,1%. Depuis le début de l'affaire, la valeur de l'entreprise avait déjà fondu de moitié. Olympus risque aussi des poursuites par les actionnaires, dont le dédommagement pourrait atteindre 200 milliards de yens (1,9 milliard d'euros). Bénéficiant de soutiens chez les salariés d'Olympus, Michael Woodford, revenu au Japon le 13 décembre, se dit prêt à en reprendre la tête. Si les actionnaires le veulent bien. ■

PHILIPPE MESMER

# La frustration des déserteurs syriens en Turquie

Les militaires qui s'opposent au régime de Bachar Al-Assad déplorent le manque de soutien international

## Reportage

Antakya (Turquie)  
Envoyé spécial

Ils ne veulent pas trop l'avouer, mais l'heure n'est pas à l'optimisme chez les opposants syriens rencontrés en Turquie. Officiers dissidents de l'Armée libre de Syrie (ALS) et membres des réseaux de soutien à la « révolution pacifique », ils déplorent l'absence de soutien matériel à leur mouvement. Alors même que le régime syrien tente de justifier ses massacres par le « soutien étranger », notamment en armes, que recevraient les opposants, qualifiés de « bandes terroristes ».

Mardi 13 décembre, les forces de sécurité ont encore tué 17 personnes dans la province d'Idlib, tout près de la frontière, selon l'Observatoire syrien pour les droits de l'homme. L'organisation, basée à Londres, ajoute que des déserteurs ont tué en représailles sept membres des forces de sécurité lors d'une attaque contre un convoi.

« Nous avons en Syrie trente à quarante morts par jour en moyenne depuis un mois, et Dieu seul sait ce qui se passe dans les prisons, mais il semble que cela va continuer encore, sous couvert de semblants de négociations avec Damas », soupire celui qui propose de se faire appeler Moustapha. Il se rend plusieurs fois par semaine dans le camp de l'ALS, sévèrement gardé par l'armée turque, où « plus de 80 officiers », confie-t-il, rongent leur frein, avec leurs familles, en attendant la création, hypothétique, d'une « zone sécurisée » au-delà de la frontière. « Depuis trois ou quatre semaines, assure Moustapha, la Turquie a changé : non seulement elle ne fournit toujours ni armes ni argent aux résistants, même secrètement, mais elle pose maintenant des obstacles. »

Fils de la vague d'émigrants syriens en Turquie du début des années 1980 après le soulèvement noyé dans le sang des Frères musulmans, Moustapha fut un des grands soutiens à la nouvelle vague, qui a vu quinze mille personnes originaires de la région d'Idlib se réfugier en juin dans les camps installés côté turc.

Aujourd'hui, il dit avoir été obligé, sous pression turque, de fermer le compte bancaire qu'il avait ouvert pour l'ALS et qui figurait sur leur page Facebook. De son côté, Samir Al-Nashshar, un des dirigeants du Conseil national syrien (CNS), qui sert d'ombrelle à une majorité d'opposants syriens, a indiqué début décembre qu'il n'avait pu, lui non plus, ouvrir un compte pour le CNS à Istanbul, où



Refusant d'obéir à l'ordre de tirer sur des manifestants, ce déserteur de l'armée syrienne s'est réfugié, au cours de l'été, en Turquie. STANLEY GREENE/NOOR

munitons de l'ALS sont celles de la contrebande, activité qui devient de plus en plus coûteuse en vies humaines.

Joint au téléphone par *Le Monde*, le colonel Riad Al-As'ad, chef de l'ALS, s'est borné à rappeler ce qu'il a appelé le communiqué commun publié à l'issue de la visite de trois heures, en octobre, au camp des militaires, d'une délégation du CNS que Moustapha a en partie hébergée. « Les officiers, rapporte ce dernier, ont accepté d'obéir au CNS, avec un comité mixte de quatre membres chacun, et de suspendre ainsi leurs opérations en soutien aux efforts de la Ligue arabe. Mais bien sûr, ils ne peuvent pas contrôler toute la dissidence armée en Syrie... »

Selon le lieutenant Abdel-Sattar Yunso, du « Conseil militaire » composé de huit membres de l'ALS, joint aussi par téléphone, « les opérations défensives continuent, par exemple contre les services de sécurité du régime qui massacrent et torturent ; mais on n'attaque plus les convois de l'armée » comme cela se faisait pour provoquer les désertions. Avouant que

les officiers du camp ne peuvent en sortir que sous bonne garde turque, « à cause des réseaux que possède en Turquie le régime syrien » – qui y ont déjà enlevé un colonel dissident –, il n'accuse pas ses hôtes pour autant : « La Turquie ne peut pas faire plus sans mandat international. Mais il faudra bien que le monde se décide à la fin, sans

« La Turquie ne peut pas faire plus sans mandat international »

Abdel-Sattar Yunso

lieutenant

de l'Armée libre de Syrie

se réfugier derrière notre prétendu caractère confessionnel ! C'est le régime qui l'est. Nous, nous sommes pour un Etat démocratique civil, et le Conseil militaire sera dissous dès la chute d'Assad ! »

Certains officiers dissidents réfugiés en Turquie n'ont pas rejoint le camp du colonel Al-As'ad tout en faisant partie de son « armée ». Parmi eux, dit-on, un

général, qui attendrait son heure. Ainsi que le capitaine Aytham Al-Kurdi, qui était le seul sunnite de son unité de défense antiaérienne. Devenu responsable d'un groupe de déserteurs à Hama, il s'explique : « S'il y avait une zone de sécurité, 80 % de l'armée déserterait. Beaucoup d'officiers, avec lesquels nous sommes en contact, ne peuvent le faire, car ils n'ont pu encore mettre leurs familles à l'abri. Mais si une décision était prise, nous avons des plans, nous sommes prêts à agir, assure-t-il. Sinon, à l'allure où nous progressons actuellement, en aidant par exemple les déserteurs à se retrouver, il faudra encore cinq ans pour venir à bout du régime... S'il devait rester des vivants en Syrie ! »

C'est pourquoi le capitaine se réjouit des efforts visant à élargir les bases de la révolution par un mouvement de désobéissance civile. « Nous le voulions depuis longtemps, car le danger est que les gens, lassés de demander une protection internationale, se défendent seuls. Ce sera la guerre civile. Nous en avons peur, car tout le monde alors interviendra : Al-Qai-

da, le Mossad [renseignement extérieur israélien], tout le monde... »

Le capitaine veut pourtant voir aussi des évolutions positives, avec le fait, par exemple, qu'une grande majorité d'appelés choisirait désormais de se cacher au lieu de rejoindre l'armée. Et surtout, dit-il, la confiance si difficilement acquise au sein de réseaux d'opposants issus d'une société syrienne dans laquelle, comme le dit Moustapha, « chacun se méfiait de l'autre, même dans une même famille ».

« De mois en mois, on a filtré ceux en qui on a confiance », assure aussi le jeune Mohammed Fezoo. Jonglant entre téléphone et ordinateur dans un petit appartement d'une banlieue d'Antakya, il représente 25 activistes de la ville syrienne d'Idlib – ceux qui n'ont pas encore été tués ou emprisonnés – auprès de l'Union des coordinations de la révolution. Comme les manifestants qui défilent les balles, il espère une « internationalisation » du drame syrien, à tout le moins en paroles, car « si le ton des pressions étrangères baisse, le régime va tuer encore plus », prévient-il. ■

SOPHIE SHIHAB



IMAGINEZ LES SECRETS QU'ELLE CONNAÎTRA

MIKIMOTO

LE CRÉATEUR DE LA PERLE DE CULTURE DEPUIS 1893

8 PLACE VENDÔME PARIS TEL: +33 1 42 60 33 55 WWW.MIKIMOTO.FR  
TOKYO NEW YORK PARIS LONDON COSTA MESA LAS VEGAS BEVERLY HILLS

# Les islamistes d'Ennahda aux postes-clés du prochain gouvernement tunisien

Les ministères régaliens seront détenus par d'anciens dissidents et prisonniers politiques

Tunis  
Envoyée spéciale

Après huit semaines de tractations laborieuses depuis l'élection de l'Assemblée constituante, l'exécutif tunisien se met en place. Juste à temps, avant que ne commence, le 17 décembre, à Sidi Bouzid, la commémoration du premier anniversaire de l'insurrection tunisienne qui a mis fin à l'ancien régime de Zine El-Abidine Ben Ali.

Au lendemain de sa prestation de serment, un burnous sur les épaules, le nouveau président de la République, Moncef Marzouki devait donc désigner, mercredi 14 décembre, Hamadi Jebali premier ministre. Dans la foulée, ce dernier, jusqu'ici secrétaire général du parti islamiste Ennahda, sorti vainqueur des urnes le 23 octobre, formera son gouvernement, le premier issu d'élections libres. Mais, contrairement aux promesses immédiates faites dans l'euphorie de leur succès, les islamistes se taillent la part du lion.

Malgré des ultimes ajustements possibles, le rapport de force est fixé. Sur quelque 22 membres du futur gouvernement, composé dans sa grande majorité d'anciens opposants, de prisonniers politiques et d'exilés, Ennahda détient 15 portefeuilles ; les partis partenaires, le reste. Le Congrès pour la République (CPR, nationaliste de gauche) de M. Marzouki, président aux pouvoirs limités, obtiendrait quatre portefeuilles, dont l'éducation nationale et la réforme administrative ; Ettakatol (social-démocrate) de Mustapha Ben Jafaar, président de l'Assemblée, trois ministères : les finances, les affaires sociales et le tourisme.

A une exception près – la défense, qui reste dirigée par Abdelkrim Zbidi, seul rescapé du gouvernement de transition de l'après-Ben Ali –, tous les ministères régaliens reviennent ainsi à Ennahda. Avec, parmi eux, des figures de poids du parti islamiste.

Condamné à mort en 1987, gracié puis de nouveau arrêté en 1990, emprisonné pendant quatorze ans – dont treize à l'isolement dans de minuscules cellules –, Ali Larayedh, 56 ans, devient ministre de l'intérieur. Tout un



Le président Moncef Marzouki (à droite) et le premier ministre Hamadi Jebali, lors d'une prière à l'Assemblée constituante, le 6 décembre, en hommage à Farhat Hached, syndicaliste assassiné en 1952. N. FAUQUE

symbole. Lorsqu'il avait conduit, en février, la délégation d'Ennahda pour obtenir sa légalisation après des années d'interdiction, il ironisait : « C'est la première fois que je ressors du ministère de l'intérieur au bout de vingt minutes. » Cet ancien ingénieur de la marine marchande, qui représente l'aile modérée du parti, se défend cependant de tout esprit de revanche. « Nous voulons d'abord réhabiliter les victimes [de l'ancien régime] mais nous cherchons aussi le sens du pardon », affirmait-il pendant la campagne électorale.

La réhabilitation, ce sera l'affaire de Samir Dilou, 47 ans, nommé porte-parole, ministre des droits de l'homme – un poste nouveau –, et de « la justice transitionnelle » avec pour mission l'indemnisation des victimes du passé et des martyrs de la révolution. Lui-même en cavale en 1991, il a passé plus de dix ans en prison.

A sa sortie, en 2006, il achève ses études d'avocat et épouse une Franco-tunisienne avec laquelle il était fiancé de longue date. Unique détenteur d'un passeport parmi les militants d'Ennahda, il deviendra l'agent de liaison, entre la base du parti et sa direction en

exil, rencontrant à intervalles réguliers dans les capitales européennes où il n'est pas interdit de territoire, comme en France, le chef de file, Rached Ghannouchi, réfugié à Londres. « J'ai eu de la chance, trois ou quatre mois avant que n'éclate la révolution en Tunisie, la police avait fini par comprendre », confiait au Monde, il y a peu, goguenard, M. Dilou.

## Une seule femme devrait entrer dans la nouvelle équipe gouvernementale

Le propre gendre de M. Ghannouchi, Rafik Abdesslem, devient ministre des affaires étrangères, ce qui ne manquera pas de faire grincer des dents. Diplômé en relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, ce quadragénaire, qui fut l'un des leaders du mouvement étudiant islamiste tunisien dans les années 1990, lui aussi exilé en Grande-Bretagne, a enseigné à l'université de Westminster et dans un centre d'études rattaché à Oxford. Installé pendant deux ans au Qatar, comme direc-

teur de recherches pour la chaîne Al-Jazira, avant de revenir en Tunisie après la chute de l'ancien régime, il maîtrise parfaitement l'anglais et le français.

Représentant officieux d'Ennahda pendant les années Ben Ali, Nourredine Bhiri, porte-parole du parti jusqu'ici, mais surtout avocat des islamistes pourchassés, s'installe à la justice. Les affaires religieuses, l'agriculture ou l'enseignement supérieur seront également détenus par des « nahdaouis ».

Enfin, revenu également après le 14 janvier de son exil en France où il a séjourné pendant vingt ans, Houcine Jaziri, 43 ans, ancien chef du mouvement étudiant, sera le prochain secrétaire d'Etat des Tunisiens de l'étranger – un choix stratégique, la plus forte communauté tunisienne se trouve en France.

La parité imposée pour la première fois dans les listes électorales, elle, s'arrête aux portes du gouvernement. Une seule femme devrait entrer dans la nouvelle équipe, chargée de surcroît du ministère des femmes. Et elle n'est pas d'Ennahda. ■

ISABELLE MANDRAUD

# La Birmanie ouvre un dialogue avec les ethnies rebelles

L'armée birmane a cessé ses combats contre les Kachin, les Chan et certains groupes karen

Bangkok  
Correspondance

Le président birman Thein Sein a demandé à son armée, lundi 12 décembre, de cesser les combats contre la Kachin Liberation Army (KIA), une organisation représentant l'ethnie éponyme, l'un des groupes insurgés les plus importants de Birmanie. Il n'y a en effet pas plus désunié que l'« Union de Myanmar », le nom officiel de la Birmanie. Depuis son indépendance, le 4 janvier 1948, l'ex-colonie britannique est déchirée par des conflits ethniques.

Dans le contexte d'ouverture politique qui prévaut actuellement, cet appel s'avérera crucial si les promesses sont tenues. Il intervient juste après des accords de cessez-le-feu signés, le 4 décembre, entre le gouvernement birman et un autre groupe armé de l'ethnie chan, très actif dans le centre-est du pays : la Shan State Army South (SSA).

Ancien premier ministre d'une junte « autodissoute » au printemps, le président Thein Sein a donc donné instruction à ses militaires de ne plus tirer sur les combattants kachin de la KIA. Ces derniers appartiennent à une ethnie à majorité catholique et baptiste du nord du pays qui représente 7% de la population.

La KIA, qui multiplie les coups de main dans un Etat stratégique jouxtant la Chine, avait conclu un accord de cessez-le-feu avec la junte birmane au milieu des années 1990. En dépit de la nomination en avril d'un gouvernement birman « civil » – mais composé en fait en majorité d'anciens militaires –, les combats avaient repris en juin avec les insurgés.

Les hostilités ont notamment été provoquées par la construction de centrales hydroélectriques qui risquent d'avoir de désastreuses répercussions sociales et écologiques. La récente décision du président birman de suspendre la construction d'un barrage financé par les Chinois dans l'Etat kachin, pour spectaculaire qu'elle a été, n'avait pourtant pas permis de conclure une trêve.

La violence des combats et les méthodes des militaires birmanes n'ont cessé d'être dénoncées par des organisations des droits de l'homme. L'ONG chrétienne américaine Partners Relief and Development a publié, le 28 novembre, un rapport intitulé « Crimes en Birmanie » dans lequel ses enquêteurs envoyés en pays kachin accusent l'armée du Myanmar de « torture, d'exécutions sommaires, de travail forcé ».

L'organisation Refugees International a redouté pour sa part, le 9 décembre, que le nord de la Birmanie soit bientôt le théâtre d'une « crise humanitaire » en raison de la poursuite des combats



qui ont provoqué le déplacement forcé de plus de 30 000 personnes.

La signature d'un cessez-le-feu avec les combattants de l'ethnie chan laisse malgré tout penser que le gouvernement veut inclure la résolution de ces conflits dans sa stratégie d'ouverture politique. Cette trêve, qui n'est pas un accord de paix, faisait suite à une réunion, le 19 novembre, sur la frontière birmano-thaïlandaise, entre responsables birmanes et représentants de plusieurs groupes armés appartenant aux ethnies chan, chin, karen, karenni et kachin, des pièces essentielles de la mosaïque du « Myanmar ». Le 3 novembre, la 5<sup>e</sup> brigade de la Democratic Karen Buddhist Army avait signé un cessez-le-feu avec le gouvernement.

## « Efforts de paix »

« Ces efforts de paix marquent l'une des étapes les plus significatives de six décennies de conflit », estime International Crisis Group (ICG), dans un rapport publié le 30 novembre. Tout en ajoutant qu'il est encore trop tôt pour être certain que « la paix soit garantie ».

Lors de la visite en Birmanie, fin novembre, de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, son entourage estimait que les conflits ethniques étaient l'une des questions les plus difficiles à résoudre en Birmanie. Selon un observateur à Rangoun, capitale économique et plus grande ville de Birmanie, « ces négociations de paix n'ont pour l'instant pas dépassé le stade d'arrêt des combats ». « Désormais, un long processus de discussion à propos des décisions à prendre ultérieurement va commencer ».

Le chemin sera long. Depuis l'indépendance, les ethnies minoritaires birmanes estiment que le pouvoir birman n'a jamais reconnu leurs droits. « Les organisations armées existent parce que les ethnies minoritaires n'ont jamais pu exprimer pacifiquement leurs désaccords », explique Arn Yawngwe, président du bureau Euro-Birmanie, qui a été l'une des chevilles ouvrières des discussions entre guérillas et gouvernement. ■

ANTOINETTE CLAPIK

# En Israël, une proposition de loi contre les muezzins

Le parti ultranationaliste qui est à l'origine du texte multiplie les initiatives contre la minorité arabe

Jérusalem  
Correspondant

Nous qui représentons des centaines de milliers de résidents dans tout le pays, nous souffrons quotidiennement, tôt le matin et cinq fois par jour, du harcèlement sonore de l'appel des muezzins retrasmis par les haut-parleurs des mosquées. Nous demandons une loi qui interdise aux mosquées d'utiliser de tels haut-parleurs, et précise que qui-conque bafoue la loi sera puni de peine de prison et de lourdes amendes.

Ce vœu, contenu dans une pétition révélée, fin septembre, par le quotidien Yediot Aharonot, la députée Anastassia Michaeli, membre du parti ultranationaliste Israel Beitenou (« Israël, Notre maison »), est en passe de le réaliser. Sa proposition de loi vise à interdire « le bruit déraisonnablement fort » émanant des lieux de prière, comme les synagogues, les églises et les mosquées, mais cet œcuménisme n'a trompé personne : seules les dernières sont visées.

La liberté de religion, explique M<sup>me</sup> Michaeli, ne doit pas « amoindrir la qualité de la vie ». Or, affir-

me-t-elle, des centaines de milliers d'Israéliens souffrent du bruit provoqué par les appels à la prière lancés du haut des minarets. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, est d'accord : il a reçu de nombreuses réclamations à ce sujet, comme il l'a indiqué, dimanche 11 décembre, lors du conseil des ministres.

## Une députée ultranationaliste propose de diffuser les appels à la prière par SMS

Ce problème existe dans tous les pays européens, a-t-il assuré : « C'est légitime [d'interdire l'appel des muezzins] en Belgique et en France. Pourquoi n'est-ce pas légitime en Israël ? Nous n'avons pas besoin d'être plus libéraux ici qu'en Europe ! » M. Nétanyahou n'a pas convaincu ses ministres. Plusieurs d'entre eux ont fait valoir, non sans réalisme, qu'interdire les appels à la prière en Israël est le plus sûr moyen de déclencher une flambée de violence.

Ne voulant pas prendre le risque d'être mis en minorité, M. Nétanyahou a retiré le projet de M<sup>me</sup> Michaeli de l'ordre du jour, jusqu'à la semaine prochaine. Du moins en principe : le président israélien, Shimon Pérès, a souligné, mardi 13 décembre, qu'il n'est pas nécessaire « d'inciter à la révolte contre nous tous les musulmans et le monde arabe ». Mais M. Nétanyahou se fait l'écho d'une réalité : dans les quartiers juifs bordant Jérusalem-Est, les riverains s'insurgent régulièrement contre les appels des muezzins.

Pour autant, tant sur le plan politique que confessionnel, Israël ne peut guère être comparé à l'Europe. Et même si cela l'était, les exemples de M. Nétanyahou ne tiennent pas : en France comme en Belgique, aucune loi, aucun règlement de police ou municipal n'interdit la voix des muezzins. Si celle-ci ne se fait pas entendre (sauf exceptions), c'est parce que les représentants de la communauté musulmane ont compris, en France notamment, que les appels à la prière à 5 heures du matin n'étaient pas la meilleure recette pour la coexistence entre l'islam et la République laïque. ■

LAURENT ZECCHINI

## Russie Un journaliste limogé pour insulter envers Vladimir Poutine

MOSCOU. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire russe Kommersant-Vlast, Maxime Kovalski, a annoncé, mardi 13 décembre, avoir été limogé après la publication, la veille en couverture, d'une photographie insultante pour le premier ministre Vladimir Poutine. Le groupe Kommersant est la propriété du milliardaire Alicher Ousmanov, proche du Kremlin. Ce numéro était consacré aux fraudes survenues lors des élections législatives du 4 décembre. La photographie montrait un bulletin de vote en faveur du parti d'opposition labloko, griffonné d'un « Poutine, va te faire f... », avec la légende suivante : « Un bulletin correctement rempli et jugé invalide ». Un responsable administratif du groupe, Andreï Galiev, a également été limogé. Enfin, le directeur de la maison d'édition Kommersant, Demian Koudriavtsev, a démissionné. – (Reuters.)

Italie Deux Sénégalais tués par un extrémiste à Florence  
ROME. Un Italien, militant d'extrême droite décrit comme solitaire et déprimé, a tué par balles, mardi 13 décembre, deux vendeurs ambulants sénégalais et en a blessé grièvement trois autres sur deux marchés de Florence avant de se suicider. – (AFP.)

\* NOUVELLE OUVERTURE DE ARMANI.COM

NE WWW OPENING ARMANI.COM\*

GIORGIO ARMANI

# Les Etats veulent contrôler le pilotage de l'espace Schengen

La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, qui s'inquiètent des flux migratoires, mettent en cause les pouvoirs de la Commission

**Bruxelles**  
Bureau européen

Instaurer, comme pour la zone euro, un contrôle accru des Etats sur l'espace sans frontières Schengen. Et réduire d'autant « l'approche communautaire », c'est-à-dire les pouvoirs de la Commission de Bruxelles dans ce domaine éminemment symbolique. Voilà ce que suggèrent quatre Etats – la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – à leurs partenaires de l'Union européenne (UE). Leurs « propositions pour un renforcement de la gouvernance politique de l'espace Schengen » ont été débattues lors d'une réunion des ministres de l'intérieur, mardi 13 décembre, à Bruxelles.

Pour l'occasion, Claude Guéant a fait sienne une formule de son collègue allemand Hans-Peter Friedrich : « Ce qui intéresse directe-

ment les peuples doit être pris en compte par la politique », affirme le ministre français de l'intérieur. Sous-entendu : pas par la technocratie bruxelloise. Paris propose donc une approche moins « bureaucratique », moins « technique » et suggère que les ministres de l'intérieur forment désormais un comité directeur de l'espace sans passeport de Schengen, appelé à remplacer des groupes techniques.

## Principe de libre circulation

Au sein de l'espace Schengen, formé par 22 pays de l'UE ainsi que la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein, la règle est la suppression des contrôles aux frontières. Schengen est l'un des piliers de la construction européenne – auquel le Royaume-Uni n'est pas associé – et est fondé sur la coopération et la confiance mutuelle entre les Etats.

Le principe de libre circulation a été remis en cause une première fois après l'arrivée de milliers de clandestins tunisiens en Italie, au printemps. Craignant un afflux, la France avait réinstauré des contrôles avant qu'un désaccord entre Paris et Rome ne se règle par une demande commune à la Commission : il fallait, insistent les deux capitales, élargir la gamme des « clauses de sauvegarde » permettant le rétablissement des contrôles. S'ajouteraient aux menaces pour la sécurité et l'ordre public, la « défaillance » d'un pays situé aux frontières extérieures de l'Union ou une forte pression migratoire.

La Commission, qui s'en tenait à l'idée de « circonstances exceptionnelles », entendait se limiter à des « clarifications ». La France voulait aller plus loin, reprochant en fait à Bruxelles sa « non-gestion » de Schengen. Réplique de la Com-



Des immigrants tunisiens, en avril, à Rome, tentent de monter dans un train à destination de Vintimille. SOLARO/AFP

mission : ce sont les Etats qui pilotent déjà le système et ils ont toujours refusé de confier un rôle plus important aux institutions européennes.

La polémique a, en tout cas, favorisé l'étalement des tensions et des désaccords. La Grèce a été mise en

garde pour la mauvaise gestion de sa frontière avec la Turquie. La Roumanie et la Bulgarie, qui estiment répondre aux critères d'adhésion, prétendent à une intégration à l'espace Schengen, avant la fin 2012. Les Pays-Bas, derrière lesquels s'abritent d'autres Etats membres, s'y opposent toujours avec virulence. La Haye songe, par ailleurs, à instaurer, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un système de contrôle à ses frontières avec l'Allemagne et la Belgique. Des caméras sont censées y repérer, en filmant toutes les plaques minéralogiques, des véhicules suspects ou volés. Certains redoutent que ce système permette surtout de « cibler » certaines nationalités. Le Danemark, lui, a pris cet été une mesure unilatérale – et temporaire – de réinstauration de contrôles à ses frontières afin de prévenir, affirmaient les autorités, une montée de la criminalité.

Dernier épisode : quatre pays, dont la France, ont aussi présenté, mardi, un projet visant à mieux lutter contre l'augmentation de la criminalité « transfrontalière et itinérante ». Un phénomène de bandes

délinquantes originaires d'Europe centrale et orientale, a indiqué M. Guéant, qui se défend d'un quelconque amalgame avec le débat sur le sort des Roms ou l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie.

Face au risque de multiplication des dérives, la commissaire européenne aux affaires intérieures, Cecilia Malmström, défend le principe d'un « Schengen solide, garantissant le principe de la libre circulation ». Elle feint aussi de se réjouir que la discussion sur les propositions de la Commission « progresse ». Problème : le « pilotage » suggéré par Paris et ses alliés est à l'opposé des propositions qu'a formulées la commissaire en septembre et qui visaient à privilégier « l'approche communautaire » du débat, en réduisant la marge de manœuvre des capitales. La Commission espérait éviter toute décision « purement nationale », par exemple en matière de rétablissement des contrôles. C'est exactement l'inverse de ce que désirent les quatre « grands » dans leurs propositions. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

## A Liège, la police s'interroge sur les motivations d'un « tueur de masse »

Les autorités belges soulignent que le tireur n'a pas de liens avec le terrorisme islamiste

**Bruxelles**  
Correspondant

Le visage de Nordine Amrani, 33 ans, était, mercredi 14 décembre, à la « une » de toute la presse belge. La veille, ce Belge d'origine marocaine a tué au moins quatre personnes et blessé 125 autres à Liège. Deux garçons de 15 et 17 ans et un bébé de 17 mois ont été tués au cours d'une fusillade en pleine rue, et les enquêteurs ont retrouvé plus tard, dans un local qu'utilisait Nordine Amrani, le corps d'une femme assassinée.

L'homme s'est posté, vers 12 h 30, sur le toit d'une échoppe de la place Saint-Lambert, au cœur de la ville wallonne. Il a jeté trois grenades et ouvert le feu avec un fusil d'assaut avant de se suicider à l'aide d'un revolver. De nombreuses munitions ont été retrouvées dans le sac qu'il avait emporté. Il collectionnait de nombreuses armes, dont certaines réservées en principe à des tireurs d'élite.

Nordine Amrani devait se rendre en début d'après-midi à une convocation de la police. Condamné à plusieurs reprises, notamment pour avoir cultivé du cannabis à grande échelle, le jeune homme craignait, semble-t-il, d'être renvoyé derrière les barreaux dans une autre enquête. Selon l'un de ses avocats, il se disait « harcelé » par la police.

Le tireur aurait, selon les premières indications, soigneusement préparé son geste, organisant notam-

ment, la veille des faits, un transfert d'argent vers le compte de sa compagnie avec la mention « Je t'aime, bonne chance ».

Les autorités ont rapidement indiqué que les actes commis à Liège n'avaient aucun lien avec une idéologie extrémiste ou avec le terrorisme islamiste. Un spécialiste de la police fédérale belge estime que Nordine Amrani présentait plutôt les caractéristiques habituelles d'un « tueur de masse » : une paranoïa et un délire de la persécution, couplés à une passion des armes à feu et au désir de faire parler de lui par un « suicide extraverti », un fait violent qui laisserait une trace dans l'histoire. Selon les autorités judiciaires de Liège, aucun trouble mental n'a toutefois été détecté chez l'intéressé lors des procédures judiciaires ou de son séjour en prison.

Une autre polémique est rapidement née lorsque la justice a confirmé que le tireur, condamné par une cour d'appel en mars 2009 à 42 mois de détention, avait bénéficié, en octobre 2010, d'une libération conditionnelle. Les procédures auraient été respectées – Amrani avait effectué la moitié de sa peine – mais des questions sont posées quant au suivi d'un individu potentiellement dangereux.

Les principaux ministres du gouvernement devaient se réunir mercredi matin pour examiner les questions engendrées par le drame de Liège et l'organisation d'un éventuel deuil national. ■

J.-P.S.

OSP

## APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE

01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

PREFECTURE  
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION  
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau de l'Administration Générale  
Et de l'Utilité Publique

### 2<sup>ème</sup> AVIS

D'ENQUÊTES CONJOINTES D'UTILITÉ PUBLIQUE, PARCELLAIRE  
ET MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

REALISATION DE LA LIGNE B  
DU METRO AUTOMATIQUE DE RENNES METROPOLE

Communes de RENNES, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE et CESSON SEVIGNE

Il est rappelé que se déroulent actuellement jusqu'au 20 janvier 2012, à la demande de Rennes Métropole :

- une enquête sur l'utilité publique du projet d'acquisition de terrains en vue de la réalisation de la ligne B du métro automatique de Rennes Métropole sur le territoire des trois communes concernées, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Cesson-Sévigné ;

- une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les biens à acquérir pour permettre la réalisation de ce projet ;

- une enquête publique sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme des communes de Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Cesson-Sévigné.

La commission d'enquête désignée pour diligenter ces enquêtes publiques conjointes est composée comme il suit :

#### PRESIDENT :

- Monsieur Jean-Marie ZELLER, géomètre expert foncier

#### MEMBRES TITULAIRES :

- Monsieur Henri DERNIER, ingénieur de l'équipement en retraite

- Madame Camille HANROT LORE, géographe – urbaniste

- Monsieur Claude HENRY, ingénieur territorial en retraite

- Monsieur Gérard CASSAGNE, ingénieur divisionnaire à la ville de Paris, en retraite

Le siège des enquêtes est fixé à l'Hôtel d'Agglomération de Rennes Métropole.

Le public peut prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique, du dossier parcellaire et du dossier de mise en compatibilité des documents d'urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur les registres y afférents aux lieux, jours et horaires suivants :

#### Commune de Rennes :

- Hôtel d'Agglomération de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville à Rennes)

De 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 le samedi

- Hôtel de Ville de Rennes (Place de la Mairie à Rennes)

De 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi

De 9h30 à 12h00 le samedi

- Centre Social de Cleunay (49 rue Jules Lallemand à Rennes)

De 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 du lundi au vendredi (fermé le samedi)

- pôle municipal Nord-Est (32 rue de Trégain à Rennes)

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi (fermé le samedi)

Les observations peuvent également être adressées par écrit au Président de la Commission d'Enquête du METRO LIGNE B à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête du METRO LIGNE B

BP 50129

4 avenue Henri Fréville

35201 Rennes Cedex 2

Le dossier d'enquête d'utilité publique est également consultable sur le site Internet de Rennes Métropole à l'adresse suivante : <http://www.rennes-metropole.fr>

Des permanences sont organisées jusqu'au vendredi 20 janvier 2012, au cours desquelles un ou plusieurs membres de la commission recevront en personne les observations du public sur chaque dossier d'enquête aux lieux, dates et heures indiquées ci-dessous :

#### Commune de RENNES

Lieux des permanences	adresse	dates	heures
HOTEL DE RENNES METROPOLE	4 avenue Henri Fréville	Lundi 12 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Lundi 19 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Lundi 26 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Samedi 7 janvier 2012	9h00 à 12h00
		Vendredi 13 janvier 2012	9h00 à 12h00
HOTEL DE VILLE DE RENNES	place de la mairie	Vendredi 20 janvier 2012	14h00 à 17h00
		Lundi 12 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Lundi 19 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Lundi 26 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Samedi 7 janvier 2012	9h30 à 12h00
CENTRE SOCIAL DE CLEUNAY	49 rue Jules Lallemand	Vendredi 13 janvier 2012	14h00 à 17h00
		Vendredi 20 janvier 2012	9h00 à 12h00
		Lundi 12 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Mercredi 21 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Vendredi 30 décembre 2011	14h00 à 17h00
POLE MUNICIPAL NORD-EST	32 rue de Trégain	Jeudi 5 janvier 2012	9h00 à 12h00
		Mardi 10 janvier 2012	14h00 à 17h00
		Jeudi 19 janvier 2012	14h00 à 17h00
		Vendredi 20 janvier 2012	9h00 à 12h00
		lundi 12 décembre 2011	9h00 à 12h00

#### Commune de CESSON-SEVIGNE

Lieux des permanences	adresse	dates	heures
HOTEL DE VILLE	1 Esplanade de l'Hôtel de Ville	Lundi 12 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Vendredi 23 décembre 2011	14h00 à 16h00
		Mercredi 28 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Samedi 7 janvier 2012	9h30 à 12h00
		Mardi 10 janvier 2012	9h00 à 12h00
HOTEL DE VILLE	salle de la Rotonde	Jeudi 19 janvier 2012	9h00 à 12h00
		Vendredi 20 janvier 2012	14h00 à 16h00
		Lundi 12 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Mercredi 21 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Vendredi 30 décembre 2011	9h00 à 12h00

#### Commune de SAINT JACQUES DE LA LANDE

Lieux des permanences	adresse	dates	heures
HOTEL DE VILLE	2, rue des 25 fusillés	Lundi 12 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Mercredi 21 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Vendredi 30 décembre 2011	9h00 à 12h00
		Samedi 7 janvier 2012	10h00 à 12h00
		Mardi 10 janvier 2012	14h00 à 17h00
HOTEL DE VILLE	salle de la Rotonde	Mardi 10 janvier 2012	9h00 à 12h00
		Mercredi 18 janvier 2012	14h00 à 17h00
		Vendredi 20 janvier 2012	14h00 à 16h30
		Lundi 12 décembre 2011	14h00 à 17h00
		Mercredi 21 décembre 2011	14h00 à 17h00

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée dans les mairies de Rennes Métropole, et aux endroits où se sont déroulées les enquêtes pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Rennes, le 9 novembre 2011

Michel CADOT

# En Espagne, Mariano Rajoy cherche des alliés au Parlement avant son investiture

La restructuration du secteur bancaire est l'un des chantiers urgents du futur chef de l'exécutif

Madrid  
Correspondance

Le futur président du gouvernement espagnol, le conservateur Mariano Rajoy, vainqueur des élections législatives du 20 novembre, a confirmé, mardi 13 décembre, lors de la constitution des chambres parlementaires, son désir de s'entourer de personnalités modérées pour gouverner.

Malgré la large majorité absolue obtenue par le Parti populaire (PP, droite), M. Rajoy craint de devoir mener en solitaire des réformes difficiles. Il veut mettre tou-

## Le système bancaire dans la tourmente

**Caisses d'épargne** En deux ans, leur nombre est passé de 45 à 15, à la suite de fusions imposées par la Banque d'Espagne.

**Actifs problématiques** Les banques et Caisses d'épargne en détiennent 176 milliards d'euros.

**Taux d'impayé** Elles ont prêté 310 milliards à des promoteurs qui affichent un taux d'impayé de près de 18 %, 110 milliards à des constructeurs (15 % d'impayés) et près de 650 milliards à des particuliers (2,5 % d'impayés).

**Immobilier** Depuis le début de la crise, les prix ont baissé de 22 %, selon la Banque d'Espagne.

tes les chances de son côté d'obtenir le plus large consensus possible lors d'une législature qui s'annonce compliquée.

Pour présider le Congrès des députés, il a choisi Jesus Posada, président de la région de Castille-Léon entre 1989 et 1991, ancien ministre de l'agriculture puis des administrations publiques. Peu médiatique, il est réputé allergique aux polémiques. Idem en ce qui concerne le nouveau président du Sénat, Pio Garcia Escudero, porte-parole du groupe populaire du Sénat depuis 1995, qui a su nouer de bonnes relations avec tous les partis et est connu pour son aptitude au dialogue.

Bien qu'il détienne une majorité absolue au Parlement, M. Rajoy s'efforce d'instaurer de bonnes relations avec des groupes minoritaires dont il escompte malgré tout le soutien. C'est le cas des nationalistes catalans de Convergence et union (centre droit), que le PP aide à gouverner à Barcelone. Il s'est entretenu avec leur chef de file, Josep Antoni Duran i Lleida, mardi.

Au Parlement, M. Rajoy devra en revanche faire face au retour des indépendantistes basques de la gauche « abertzale » (patriote), héritiers de Batasuna, la vitrine politique - interdite en 2003 - du groupe séparatiste armé ETA. Les six députés abertzales, regroupés au sein de la coalition indépendantiste Amairu, cherchent à constituer leur propre groupe afin

d'imposer leur agenda politique.

Au Parlement, c'est la crise, surtout, qui sera au centre des débats, comme elle sera au cœur des décisions du prochain gouvernement, dont la composition sera dévoilée le 21 décembre. Dès le 23 décembre, date du premier conseil des ministres, M. Rajoy annoncera des mesures pour lutter contre le déficit et les menaces de récession économique, et tenter de réduire le chômage, qui touche 21,5 % de la population active. « Cela ne va pas être facile », avait averti M. Rajoy le soir de sa victoire. « Il faudra dire aux Espagnols pourquoi sont prises les décisions et leur expliquer que, si nous les prenons et si nous agissons avec rigueur, sérieux et responsabilité, ce pays va s'en sortir », a-t-il affirmé devant le conseil de direction national du PP, lundi.

## Défense de l'euro

Lors de cette réunion, le président conservateur a rappelé ses objectifs : la défense de l'euro, la lutte contre le déficit, la réforme du marché du travail et la restructuration du système financier. Ce dernier point constitue un enjeu crucial pour l'Espagne : « S'il y a du crédit, il y aura de l'investissement, de la consommation et, par conséquent, de la croissance économique et de l'emploi », a insisté M. Rajoy. Quelques-uns des principaux banquiers du pays ont défilé dans son bureau dès le lendemain de son élection, à commencer par Rodrigo Rato, ancien ministre de

l'économie de José Maria Aznar, ex-directeur général du Fonds monétaire international (FMI) et actuel président de Bankia.

Fortement exposées à la fin du boom immobilier, les banques espagnoles détiennent aujourd'hui, selon la Banque d'Espagne, 176 milliards d'euros d'actifs problématiques. Il s'agit principalement des prêts concédés à des promoteurs et à des constructeurs qui risquent de se transformer en impayés, et des centaines de milliers de biens immobiliers saisis à la suite de cessations de paiement. Or ces actifs, que les banques doivent provisionner à hauteur de 30 % pour faire face aux risques de pertes, mobilisent de grandes quantités de capitaux, ce qui réduit leur capacité à concéder des crédits et fait planer sur leur tête le risque de faillite.

« Il est fondamental que les prix baissent pour que le secteur bancaire se défasse de ses actifs immobiliers. Elle devra reconnaître des pertes importantes et aura besoin d'un apport de capitaux », souligne Juan Carlos Martinez Lazaro, économiste à l'IE Business School.

Pour assainir les comptes, une autre option serait la création d'une banque de défaillance qui concentrerait tous les actifs problématiques. Mais cela ferait porter sur les contribuables le coût exorbitant de l'assainissement bancaire, ce qu'à toujours exclu Mariano Rajoy lorsqu'il était candidat. ■

SANDRINE MOREL

# Les Eglises allemandes contre la vente de chars à Riyad

Combien l'Allemagne va-t-elle vendre de chars Leopard à l'Arabie saoudite ?

Alors que le contrat est classé « confidentiel défense » et qu'aucune information n'a été fournie au Parlement, la presse affirmait en juillet que le conseil de défense avait donné son accord pour en vendre 200. Mais dans l'édition de l'hebdomadaire *Die Zeit*, parue jeudi 8 décembre, le général Abdullah Al-Saleh, responsable des achats au ministère de la défense saoudien, affirme vouloir acheter 270 chars de type Leopard 2 A7+. Le contrat pourrait s'élever à 3 milliards d'euros. « Nous avons des voisins dangereux, nous devons nous défendre », explique le général.

Problème : ce modèle, présenté comme le nec plus ultra du secteur, est surtout réputé pour son efficacité face à des « menaces asymétriques » venant non pas d'autres armées, mais de combattants tels que des terroristes... ou des opposants politiques. C'est une des raisons pour lesquelles les Eglises protestante et catholique d'Allemagne ont condamné, lundi 12 décembre, ce contrat.

De même ont-elles condamné le contrat géant passé en 2008 par EADS avec ce pays, qui prévoit la sécurisation des 6 500 kilomètres de frontières du royaume et la formation des forces de sécurité saoudiennes par la police allemande.

Rappelant qu'en mars, le royaume saoudien a soutenu militairement, à Bahrein, la répression contre des manifestants, les Eglises ont fait remarquer que la vente d'armes à l'Arabie saoudite - même si elle a apparemment

reçu le feu vert d'Israël - est en contradiction avec le soutien que l'Allemagne dit vouloir apporter au « printemps arabe ».

Pour la même raison, les Eglises condamnent la vente de six à huit bateaux garde-côtes à l'Angola. En tournée en Afrique en juillet, la chancelière Angela Merkel avait approuvé ce contrat, faisant de sa visite un « jour historique », selon le président José Eduardo dos Santos.

## Armées grecque et turque

Ces contrats sont révélateurs du dynamisme allemand en matière d'exportations d'armements. Selon les chiffres publiés le 7 décembre, le pays a exporté en 2010 pour 2,2 milliards d'euros d'armes de guerre, un montant qui fait de Berlin le 3<sup>e</sup> exportateur mondial (9 % des exportations), derrière les Etats-Unis et la Russie. Parmi ses principaux clients en 2010 : le Portugal, qui a reçu deux sous-marins, et la Grèce, qui s'en est vu livrer un. L'Allemagne équipe à la fois les armées grecque et turque, notent les représentants des Eglises. Les chiffres ne devraient pas diminuer : en 2010, les autorisations d'exportation de matériel militaire données par le gouvernement se sont élevées à 4,7 milliards.

Affirmant représenter 80 000 emplois en Allemagne, l'industrie de la défense entend d'autant plus être soutenue par le gouvernement à l'exportation que la Bundeswehr, rigueur oblige, révisé ses commandes à la baisse. ■

FRÉDÉRIC LEMAITRE  
(BERLIN, CORRESPONDANT)

\* Un lieu où passer la nuit avant que Rois, Reines, Princes et Princesses ne reviennent y habiter

**PARADORES**  
www.spain.info  
www.parador.es

**J'Espagne. J'en ai besoin**  
ESPAÑA

# L'énergie verte séduit de plus en plus de « citoyens »

La coopérative Enercoop, fournisseur d'électricité à partir de sources renouvelables, a passé le cap du 10 000<sup>e</sup> client

## Reportage

### Carcassonne

Envoyée spéciale

Après plus de vingt ans passés dans une ferme suisse, l'Allemand Joachim Rauhut, âgé d'une cinquantaine d'années, a voulu poursuivre l'aventure en France. Dans sa propriété du Lauragais, à une vingtaine de kilomètres de Castelnaudary, deux petites éoliennes blanches tournent régulièrement. Le Lauragais est un puissant couloir à vent et la région a en son temps compté de très nombreux moulins à vent. « Mais aujourd'hui, mes deux éoliennes sont les dernières avant l'Atlantique ! », raconte non sans fierté l'agriculteur.

Joachim Rauhut n'a pas choisi d'acheter ses terres pour cette raison. Une fois sur place, c'est devenu une évidence. En 2005, il a donc investi dans une petite éolienne et prêté son champ à un voisin et

ami qui a investi dans une deuxième, toutes deux d'une puissance de 12 kWh. Les deux engins produisent du courant continu transformé au pied du mât en courant alternatif, revendu ensuite 12 centimes le kWh à la coopérative Enercoop. Cette dernière a été fondée en 2004 par le Crédit coopératif, la Nef, un spécialiste du financement solidaire et plusieurs associations dont les Amis de la terre et Greenpeace. Elle fournit une électricité produite à 100% par des sources renouvelables et a passé fin novembre le cap du 10 000<sup>e</sup> client. Enercoop s'appuie sur environ 55 producteurs, de taille variable.

« En trois ans, j'ai produit 45 000 kWh, ce qui correspond globalement à ma consommation », ajoute Joachim Rauhut. Une consommation importante, car l'agriculteur possède quelques vaches laitières et produit des fromages bio. Il possède, pour cela son propre pasteurisateur, gros

consommateur d'énergie.

« Cela ne couvre pas l'investissement en matériel, mais on ne le fait pas pour cela ! », précise l'agriculteur, dont la démarche est plus globale : travail de la terre, comportement bio, investissement parallèle

« Le surcoût n'est pas énorme si on fait attention à sa consommation »

Frédéric Petit  
client d'Enercoop

le dans une centrale photovoltaïque. Une démarche « citoyenne » à laquelle il faut ajouter son action bénévole dans une association de guide de montagne pour aveugle. L'important est pour lui de se sentir utile et de vivre sainement.

Ce qui ne l'empêche pas de raisonner aussi en chef d'entreprise : il projette d'investir 40 000 euros dans une éolienne 100 fois plus

puissante : « Les deux petites sont à 4,5 m de haut. Avec un mât à 50 m, je capterai le double d'énergie ! » Cette fois-ci, il envisage les choses aussi comme un investissement pour ses enfants.

Trente kilomètres plus au sud, à Carcassonne, Frédéric Petit, lui, achète son courant à Enercoop, et utilise donc peut-être une partie de l'énergie captée par les éoliennes de Joachim Rauhut. Pour cet ingénieur, la démarche allait de soi. Frédéric Petit est responsable du bureau régional d'un producteur d'énergies vertes. « Je suis à Enercoop par conviction, comme mes six collègues de Carcassonne. Nous partageons une même approche : produire au plus près de la consommation et mettre en valeur les ressources des territoires », explique-t-il.

Frédéric Petit est devenu client d'Enercoop à l'occasion de l'achat de sa maison. « Avec l'électricité fournie par Enercoop, je paie un peu plus cher que les tarifs d'EDF,

mais je paie quand même moins cher que les tarifs moyens en Europe. A 14 centimes le kWh, j'ai la satisfaction d'acheter une énergie 100% renouvelable. Et le surcoût n'est pas énorme si on fait attention à sa consommation. Ce qui exclut évidemment le chauffage électrique, qui est une totale aberration », poursuit-il.

Concrètement, Frédéric Petit achète un volume de courant dont il ne connaît pas avec précision l'origine. Mais à l'autre bout de la chaîne, Enercoop lui garantit la fourniture d'une énergie 100% verte. Et elle est aujourd'hui la seule en France à offrir cette garantie. Les autres prestataires qui proposent des « certificats verts » conservent une partie de leur activité sur des énergies fossiles ou nucléaire et le client n'a donc qu'une visibilité limitée sur l'origine de l'électricité qu'il achète.

Là encore, le choix de Frédéric Petit s'inscrit dans une démarche plus globale. « J'ai fait mes études

en Ile-de-France mais j'ai souhaité revenir dans le Sud dont je suis originaire. Et depuis dix ans, je suis frappé par les difficultés économiques de ce territoire alors qu'il dispose d'un fort potentiel pour développer les énergies renouvelables. »

L'Aude est le département le « mieux » venté de France, avec 8 000 heures de vent utilisables sur les 8 760 que compte une année ! Frédéric Petit a également installé des panneaux photovoltaïques sur sa toiture, avec l'idée de parvenir petit à petit à consommer en valeur l'équivalent de ce qu'il produit.

L'ingénieur pousse encore plus loin ses rêves : « J'espère que lorsqu'on démantèlera les centrales nucléaires, on ne fera pas payer les contribuables qui comme nous font l'effort de consommer et de produire de l'énergie renouvelable. » Mais sur ce point, Frédéric Petit ne se fait pas trop d'illusion... ■

ANNE DEVALLEY

## La troisième coopérative régionale ouvre dans le Nord

Le fournisseur d'énergie renouvelable coopératif Enercoop suit deux axes de développement, explique Patrick Behm, son directeur et l'un de ses fondateurs en 2004.

Tout d'abord en régions. Cet automne, la troisième coopérative régionale d'Enercoop a été lancée en Nord-Pas-de-Calais, après les régions Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes. D'autres coopératives sont en préparation en Languedoc-Roussillon, en Bretagne et en Proven-

ce-Alpes-Côte d'Azur. Par ailleurs, la coopérative soutient aussi financièrement le montage de projets de production locale d'énergie renouvelable. Dans ce cadre, elle a participé, fin novembre, avec d'autres acteurs spécialistes des énergies renouvelables et de l'économie sociale au lancement d'Energie Partagée Investissement, un fonds dont l'objet est de soutenir des projets de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

## Un autre gaz à effet de serre dans le protocole de Kyoto

Utilisé dans l'industrie électronique, le NF<sub>3</sub> joue un rôle croissant dans le réchauffement

Il est présent dans l'atmosphère en si faibles concentrations qu'on l'avait jusqu'alors négligé. Son pouvoir réchauffant est pourtant, à quantité égale, 17 200 fois plus élevé que celui du CO<sub>2</sub>, le principal responsable de la hausse des températures. De surcroît, son utilisation, dans l'industrie électronique, progresse à vive allure.

A la conférence des Nations unies sur le climat de Durban (en Afrique du Sud) qui s'est achevée le 12 décembre, il a donc été décidé d'ajouter le trifluorure d'azote (NF<sub>3</sub>) à la liste des gaz à effet de serre pris en compte par le protocole de Kyoto. Le protocole de Kyoto est le seul traité juridiquement contraignant signé en 1997 pour contrôler les émissions de 37 pays industrialisés. Dans le cocktail de molécules dont les émissions étaient surveillées figuraient jusqu'à présent le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

L'alerte a été donnée en 2008, par des chercheurs américains de l'université de Californie à San Diego. Dans un article publié dans la revue *Geophysical Research Letters*, ils pointaient que la concentration atmosphérique de NF<sub>3</sub> avait augmenté d'un facteur 30 depuis 1978, passant de 0,015 à 0,454 partie par milliard (nombre de molécules par milliard de molécules d'air sec).

Une valeur très faible, comparée à la teneur atmosphérique en CO<sub>2</sub>, qui, en 2010, a atteint 390 parties par million. Mais l'effet de serre de NF<sub>3</sub> est considérablement plus puissant que celui du gaz carbonique : 1 kg de trifluorure d'azote contribue à chauffer la planète

autant que le font 17,2 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ce n'est pas tout. Très peu réactif, ce gaz, une fois qu'il a été relâché, reste présent dans l'atmosphère cinq à six fois plus longtemps que le CO<sub>2</sub>, dont la persistance est déjà de l'ordre du siècle.

Même si, en 2008, le NF<sub>3</sub> ne contribuait que pour 0,15% au réchauffement d'origine anthropique, d'après les calculs des chercheurs américains, il n'était plus possible de l'ignorer. D'autant que ce gaz est utilisé dans l'industrie électronique (circuits intégrés, écrans à cristaux liquides...) et la fabrication de panneaux photovoltaïques, l'une et l'autre en forte croissance.

### Remplacer le remplaçant

« Quand le protocole de Kyoto a été signé [en 1997], le rôle du NF<sub>3</sub> était jugé négligeable. Ce n'est plus le cas », souligne Julien Rude, chargé de mission au ministère de l'écologie. La France, indique-t-il, va l'intégrer rapidement à son inventaire des émissions des gaz à effet de serre. Et tenter de « sensibiliser » les industriels concernés.

La difficulté – et le paradoxe – est que l'usage du NF<sub>3</sub> s'est développé en substitution à certains PFC, eux aussi placés sous surveillance. Il va donc falloir remplacer le remplaçant, sans nuire à la filière photovoltaïque, censée réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

En outre, la portée de l'inscription de ce gaz supplémentaire dans le « panier » de Kyoto est singulièrement relativisée après Durban. L'Union européenne est en effet la seule, avec la Norvège et la Suisse, à vouloir s'engager dans une nouvelle étape de ce dispositif, dont le Canada vient de se retirer. ■

PIERRE LE HIR

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES  
PRÉFECTURE DU RHONE - PRÉFECTURE DE L'ISÈRE  
PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Liaison ferroviaire Lyon-Turin Itinéraires d'accès au tunnel franco-italien

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet situé sur 71 communes des trois départements suivants :

- Département du Rhône : Colombier-Saugnieu et Saint-Laurent-de-Mure  
- Département de l'Isère : Grenay, Satolas-et-Bonce, Saint-Quentin-Fallavier, Chamagnieu, Frontonas, La Verpillière, Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle-d'Abeau, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Saint-Savin, Bourgoin-Jallieu, Ruy-Montceau, Sérézin-de-La-Tour, Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Sainte-Blandine, Saint-Didier-de-La-Tour, Saint-Clair-de-La-Tour, Saint-André-Le-Gaz, La Bâtie-Montgascon, Fitiellu, Chimilin, Aoste, Romagnieu, Chapareillan, Saint-Maximin, Le Moutaret et La Chapelle du Bard  
- Département de la Savoie : Saint-Genix-sur-Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux, Vêrel-de-Montbel, Ayn, Novaisaise, Nances, La Motte-Servolex, Chambéry, Voglans, Chignin, Francin, Montmélan, Dullin, Saint-Alban-de-Montbel, La Broidoire, Attignat-Oncin, Lépin-Le-Lac, Aiguebelette-Le-Lac, Saint-Thibaud-de-Couz, Vimines, Saint-Cassin, Montagnole, Apremont, Les Marches, Laissaud, Les Mollettes, Sainte-Hélène-du-Lac, La Chapelle Blanche, Détrier, Arvillard, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines, La Chambre, Sainte-Marie-de-Cuines, Pontamafrey-Montpascal, Jarrier et Saint-Jean-de-Maurienne

Portant sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme :  
- des communes de Colombier Saugnieu, Saint-Laurent-de-Mure, Grenay, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu, Frontonas, La Verpillière, Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle-d'Abeau, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Bourgoin-Jallieu, Ruy-Montceau, Sérézin-de-La-Tour, Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Sainte-Blandine, Saint-Didier-de-La-Tour, Fitiellu, Chimilin, Aoste, Romagnieu, Chapareillan, Saint-Genix-sur-Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux, Vêrel-de-Montbel, La Motte-Servolex, Chambéry, Voglans, Francin, Montmélan, Dullin, Saint-Alban-de-Montbel, La Broidoire, Attignat-Oncin, Lépin-Le-Lac, Aiguebelette-Le-Lac, Saint-Thibaud-de-Couz, Vimines, Saint-Cassin, Montagnole, Apremont, Les Marches, Laissaud, Les Mollettes, Sainte-Hélène-du-Lac, Détrier, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Jean-de-Maurienne, - des zones d'aménagement concerté (ZAC) de Chesnes Nord et Chesnes Ouest.

Par arrêté inter préfectoral du 30 novembre 2011, le projet susvisé est soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Colombier Saugnieu, Saint-Laurent-de-Mure, Grenay, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu, Frontonas, La Verpillière, Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle-d'Abeau, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Bourgoin-Jallieu, Ruy-Montceau, Sérézin-de-La-Tour, Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Sainte-Blandine, Saint-Didier-de-La-Tour, Fitiellu, Chimilin, Aoste, Romagnieu, Chapareillan, Saint-Genix-sur-Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux, Vêrel-de-Montbel, La Motte-Servolex, Chambéry, Voglans, Francin, Montmélan, Dullin, Saint-Alban-de-Montbel, La Broidoire, Attignat-Oncin, Lépin-Le-Lac, Aiguebelette-Le-Lac, Saint-Thibaud-de-Couz, Vimines, Saint-Cassin, Montagnole, Apremont, Les Marches, Laissaud, Les Mollettes, Sainte-Hélène-du-Lac, La Chapelle Blanche, Détrier, Arvillard, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines, La Chambre, Sainte-Marie-de-Cuines, Pontamafrey-Montpascal, Jarrier et Saint-Jean-de-Maurienne pour le département de la Savoie,

- en sous-préfectures de La-Tour-du-Pin, Vienne et Saint-Jean-de-Maurienne,  
- en préfectures de l'Isère (bureau du droit des sols et de l'animation juridique) et de la Savoie (bureau de la démocratie locale et de l'utilité publique).  
- à la direction départementale des territoires du Rhône, cité administrative d'Etat (Bâtiment A - secrétariat de direction), 165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03.

Le siège de l'enquête est fixé en préfecture de la Savoie. Toute correspondance relative au projet pourra être adressée à la commission d'enquête en préfecture de la Savoie (Commission d'enquête Lyon-Turin - Préfecture de la Savoie DCTDL - BDLUP - BP 1801 - 73018 Chambéry Cedex).

Le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans les lieux précités, les mardi et jeudi de 14h00 à 17h00 à la DDT du Rhône et aux jours et heures habituels d'ouverture pour les autres lieux précités.

La commission d'enquête désignée est composée comme suit :  
Président : M. Pierre-Yves FAFOURNOUX, ingénieur conseil

Membres titulaires :  
Mme Anne MITAULT, juriste  
M. Pierre BLANCHARD, Lieutenant Colonel du service de santé des Armées retraité  
M. Raymond ULLMANN, ingénieur de l'institut national polytechnique de Grenoble (INPG)  
M. Guy DE VALLEE, ingénieur des techniques de l'équipement rural retraité  
M. Claude CHEVRIER, cadre d'entreprise retraité  
M. Gérard BLONDEL, contrôleur principal des TPE retraité  
M. Guy TRUCHET, ingénieur travaux publics retraité  
M. Yves CASSAYRE, ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts  
M. Philippe GAMEN, gérant de cabinet d'études  
M. Alain KESTENBAND, directeur départemental honoraire du Trésor  
M. Guy GASTALDI, ingénieur retraité  
M. Roland FRANÇON, ingénieur retraité

En cas d'empêchement de M. Pierre-Yves FAFOURNOUX, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par Mme Anne MITAULT.

Membres suppléants :  
M. Jean-Paul GOUT, gérant d'un cabinet d'ingénieur retraité  
M. Jean-Michel CHARRIERE, directeur d'usine retraité

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Durant l'enquête, les membres de la commission d'enquête recevront les observations du public aux lieux, dates et heures suivants :

- Département du Rhône :

Mairie de Colombier-Saugnieu : Jeudi 19 janvier de 10 h à 12 h Lundi 27 février de 14 h à 16 h	Mairie de Saint-Laurent-de-Mure : Jeudi 19 janvier de 14 h à 16 h Lundi 27 février de 10 h à 12 h
--	---

Mairie de Grenay :  
Lundi 23 janvier de 9 h à 11 h  
Lundi 23 janvier de 13 h 30 à 15 h 30  
Mercredi 29 février de 10 h à 12 h  
Mairie de Saint-Quentin-Fallavier :  
Jeudi 26 janvier de 9 h à 11 h  
Mercredi 29 février de 14 h à 16 h  
Mairie de Chamagnieu :  
Lundi 16 janvier de 9 h à 11 h 30  
Samedi 25 février de 9 h à 12 h  
Mairie de Frontonas :  
Mardi 24 janvier de 14 h à 17 h  
Jeudi 23 février de 9 h à 11 h 30  
Mairie de La Verpillière :  
Lundi 16 janvier de 14 h 30 à 17 h 30  
Samedi 18 février de 9 h à 11 h 30  
Mairie de Villefontaine :  
Mardi 24 janvier de 9 h à 11 h 30  
Mercredi 29 février de 9 h à 12 h  
Mairie de Vaulx-Milieu :  
Samedi 21 janvier de 9 h à 12 h  
Mercredi 29 février de 15 h à 18 h  
Mairie de L'Isle-d'Abeau :  
Mardi 17 janvier de 9 h à 11 h 30  
Samedi 11 février de 9 h à 12 h  
Mairie de Saint-Marcel-Bel-Accueil :  
Samedi 28 janvier de 8 h 30 à 11 h 30  
Lundi 20 février de 9 h à 12 h  
Mairie de Saint-Savin :  
Vendredi 20 janvier de 9 h à 12 h  
Lundi 20 février de 14 h à 16 h  
Mairie de Bourgoin-Jallieu :  
Vendredi 20 janvier de 14 h à 17 h  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars de 14 h à 17 h  
Mairie de Ruy-Montceau :  
Lundi 30 janvier de 14 h à 17 h  
Vendredi 24 février de 14 h à 17 h  
Mairie de Sérézin-de-La-Tour :  
Lundi 30 janvier de 9 h à 11 h  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars de 9 h 30 à 11 h 30  
Mairie de Cessieu :  
Samedi 4 février de 9 h à 12 h  
Vendredi 24 février de 9 h à 12 h

Département de la Savoie :

Mairie de Saint-Genix-sur-Guiers :  
Vendredi 20 janvier de 9 h 30 à 12 h  
Mardi 14 février de 14 h à 16 h 30  
Mairie de Belmont-Tramonet :  
Mardi 7 février de 9 h à 12 h  
Lundi 20 février de 14 h à 17 h  
Mairie d'Avressieux :  
Lundi 13 février de 14 h à 17 h  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars de 14 h à 17 h  
Mairie de Vêrel-de-Montbel :  
Vendredi 20 janvier de 14 h à 16 h 30  
Mardi 14 février de 9 h à 11 h 30  
Mairie de Novaisaise :  
Mercredi 25 janvier de 9 h 30 à 11 h 30  
Lundi 20 février de 9 h 30 à 11 h 30  
Mairie de La Motte-Servolex :  
Mercredi 25 janvier de 14 h à 17 h  
Vendredi 10 février de 14 h à 17 h  
Lundi 20 février de 14 h à 17 h  
Mairie de Chambéry (Carré Curial - Direction des services techniques) :  
Mardi 24 janvier de 8 h à 11 h  
Samedi 11 février de 8 h 30 à 11 h  
Vendredi 24 février de 13 h à 16 h  
Mairie de Voglans :  
Mardi 31 janvier de 9 h à 11 h  
Jeudi 16 février de 9 h à 11 h  
Mairie de Chignin :  
Vendredi 20 janvier de 9 h à 11 h 30  
Lundi 20 février de 16 h à 18 h 30  
Mairie de Francin :  
Jeudi 19 janvier de 15 h à 17 h  
Vendredi 10 février de 16 h à 18 h 30  
Mairie de Montmélan :  
Mercredi 25 janvier de 9 h à 11 h 30  
Vendredi 17 février de 15 h à 17 h 30  
Mairie de Saint-Alban-de-Montbel :  
Mardi 24 janvier de 17 h à 19 h  
Mairie de La Broidoire :  
Jeudi 23 février de 9 h à 11 h 30

A l'issue de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête en préfectures du Rhône (bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales), de l'Isère (bureau du droit des sols et de l'animation juridique), de la Savoie (bureau de la démocratie locale et de l'utilité publique), et en sous-préfectures de La-Tour-du-Pin, de Vienne et de Saint-Jean-de-Maurienne ainsi que dans les mairies des 71 communes sur lesquelles le projet est situé, pendant un an à compter de la clôture de ladite enquête.

Le responsable du projet est le Directeur Régional de RFF, maître d'ouvrage du projet (Réseau Ferré de France - Direction régionale Rhône-Alpes Auvergne - 78 rue de la Villette - 69425 LYON Cedex 03).

La liaison ferroviaire Lyon-Turin - Itinéraires d'accès au tunnel franco-italien sera déclarée d'utilité publique par un décret pris en Conseil d'Etat qui emportera mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Colombier Saugnieu, Saint-Laurent-de-Mure, Grenay, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu, Frontonas, La Verpillière, Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle-d'Abeau, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Bourgoin-Jallieu, Ruy-Montceau, Sérézin-de-La-Tour, Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu, Saint-Jean-de-Soudain, La Tour-du-Pin, Sainte-Blandine, Saint-Didier-de-La-Tour, Fitiellu, Chimilin, Aoste, Romagnieu, Chapareillan, Saint-Genix-sur-Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux, Vêrel-de-Montbel, La Motte-Servolex, Chambéry, Voglans, Francin, Montmélan, Saint-Thibaud-de-Couz, Les Marches, Laissaud, Les Mollettes, Sainte-Hélène-du-Lac, Détrier, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-Jean-de-Maurienne et des ZAC Chesnes Nord et Chesnes Ouest.

Fait à Lyon, le 30/11/2011,

Le préfet de la Région Rhône-Alpes, Le Préfet du Rhône, Pour le Préfet, la secrétaire générale  
Josiane CHEVALIER

Fait à Grenoble, le 30/11/2011,  
Le préfet de l'Isère  
ERIC LE DOUARON

Fait à Chambéry, le 30/11/2011,  
Le préfet de la Savoie  
Christophe MIRMAND

# La biodiversité trouve refuge sur les toits de Paris transformés en jardins partagés

Le renforcement de cette « canopée » urbaine est une des priorités du plan adopté par la capitale

## Reportage

Un après-midi de décembre, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris : sur le toit du gymnase Vignoles, c'est le jour des plantations. « Salut Ludo ! Tu as apporté les bulbes ? » Sous le ciel bleu, ils seront bientôt une dizaine à s'affairer devant 6 m<sup>2</sup> de terre, où devrait éclore au printemps prochain une somptueuse composition de muscaris, narcisses, tulipes et autres plantes vivaces.

Impossible, lorsqu'on regarde le gymnase depuis la rue des Haies, de deviner que sa terrasse offre 600 m<sup>2</sup> de parcelles cultivables. Ni que celles-ci reçoivent les soins de tant de visiteurs. « Nous accueillons quatre jours par semaine des personnes en situation d'exclusion, bénéficiaires pour la plupart du RSA, à qui ce jardin donne l'occasion de renouer avec une activité collective. Le mercredi, ce sont des enfants des classes maternelles voisines qui viennent jardiner. Et le week-end, c'est une association d'habitants du quartier qui participe à son entretien », résume Valérie Navarre, membre de l'association La Fayette Accueil qui gère ce jardin partagé d'insertion sociale.

Fleurs, légumes ou aromates : ceux qui participent à l'aventure rentrent chez eux avec une partie de la récolte. Parfois, des repas sont directement organisés sur place. Un lieu où l'on cultive la solidarité, mais qui s'inscrit aussi dans un projet plus vaste, de nature écologique. Car ce « jardin de béton » fait partie des 3,7 hectares de verdure qu'hébergent les toits de Paris, et dont la superficie devrait presque tripler d'ici 2020.

Les toitures végétales figurent en effet parmi les actions prioritaires du plan « biodiversité » adopté, mardi 15 novembre, par le Conseil de Paris, dans le cadre de la politique menée par la mairie

« en faveur du développement durable de la capitale ».

L'enjeu à long terme de ce plan ? « Avant tout, changer de mode de pensée sur la ville de demain, et faire rentrer la nature dans les bâtiments, les parcelles », détaille Fabienne Giboudeaux, adjointe (Verts) au maire de Paris en charge des espaces verts, qui

## Ce plan prévoit des objectifs chiffrés ambitieux : 40 nouvelles mares et au moins 15 nouveaux jardins en terrasses

rève que tombent les barrières entre architectes, urbanistes, naturalistes, paysagistes et horticulteurs.

« Tous doivent apprendre à travailler un peu plus ensemble, afin que la biodiversité soit plus présente dans la ville et qu'augmente la qualité de vie de ceux qui l'habitent », argue-t-elle. Mais ce plan prévoit également des objectifs chiffrés ambitieux, visant à la création d'espaces qui seront dédiés prioritairement à la biodiversité. Parmi eux : 40 nouvelles mares ou milieux humides, et 7 nouveaux hectares de toitures végétalisées, dont au moins 15 nouveaux jardins en terrasses.

Pour ses défenseurs, cette canopée urbaine a de multiples avantages : meilleure régulation des eaux de pluie, meilleure isolation thermique et phonique des bâtiments, meilleur équilibre paysager...

Par ailleurs, elle contribue au maintien et au développement de la diversité biologique en ville : la vie sauvage retrouve des habitats, des équilibres naturels se recréent. Au printemps dernier, le gymnase de la rue des Haies a ainsi hébergé deux ruches. « Soit plus

de 100 000 abeilles qui sont allées butiner à 5 km à la ronde », précise Valérie Navarre.

La principale contrainte des toitures végétalisées étant le poids du substrat de culture (sec, et plus encore détrempé), la structure doit être suffisamment forte pour y résister.

La technique de toiture végétale, adaptée aux principaux supports de construction (bois, bac acier, béton) consiste à recouvrir le toit – qui peut être plat, ou d'une pente inférieure à 30° – de tapis pré-cultivés de sédum. Ou encore de caissons emboîtables pré-végétalisés et autodrainants, mais équipés d'une petite réserve en eau.

Pour ne pas amplifier le problème du poids, la végétation ne sera, dans la plupart des cas, qu'herbacée ou arbustive. Elle comportera surtout des plantes vivaces, rustiques et adaptées aux

températures extrêmes, afin de créer un écosystème stable avec un entretien limité.

« Ces espaces verts sont importants s'ils rendent un vrai service écologique. Il faut pour cela que l'épaisseur de la terre soit suffisante pour retenir l'eau, et que la biodiversité qu'ils hébergent soit un peu plus riche que celle des toitures produites par les industriels du bâtiment », précise M<sup>me</sup> Giboudeaux.

Pour préciser les meilleures conditions de culture et les espèces de plantes les mieux adaptées aux toits de Paris, un laboratoire expérimental a été mis en place au 103 avenue de France (13<sup>e</sup>), sur le bâtiment qui abrite la direction des espaces verts et de l'environnement : 140 m<sup>2</sup> de terrasse sur lesquels ont été installés 126 carrés de cultures différentes. Les premiers résultats sont attendus au printemps 2012. ■

CATHERINE VINCENT

## Biodiversité

### Les Etats-Unis critiquent la reprise de la pêche à la baleine au Japon

Les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas ont fait part dans une déclaration commune de leur « déception » mardi 13 décembre après l'ouverture par le Japon de la chasse à la baleine, réaffirmant leur engagement à faire respecter le moratoire international adopté en 1986. « Nous continuerons à nous battre pour cette cause », affirment les quatre pays dans leur missive. Le Japon a repris sa campagne de chasse au « nom de la recherche scientifique », une pratique dénoncée par les pays protecteurs des cétacés comme une chasse commerciale déguisée contrevenant au moratoire. Les quatre gouvernements ont toutefois mis en garde les défenseurs des cétacés en condamnant « toutes actions qui mettraient en péril la vie humaine dans l'océan Arctique ». – (AFP) ■

## Zoologie Découverte de la plus petite grenouille au monde en Nouvelle-Guinée

Fred Kraus, un zoologue du Bishop Museum d'Honolulu (Hawaï) a découvert dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée deux nouvelles espèces de grenouille de 8 à 9 mm de longueur, le *paedophryne dekot* et *paedophryne verrucosa*. A peine plus grandes qu'un ongle, les femelles ne peuvent porter que deux oeufs, limitant ainsi la capacité de reproduction. L'étude de Fred Kraus a été publiée le lundi 12 décembre dans le journal *ZooKeys*.

## Energie La Poste lance ses véhicules électriques

Les dix premiers véhicules d'un programme visant à équiper les facteurs de 10 000 voitures électriques d'ici à 2015 ont été livrées mardi 13 décembre à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). D'ici 2015, La Poste prévoit également de se doter de 10 000 vélos à assistance électrique, ainsi que de quads électriques. Les véhicules seront produits par Renault et PSA qui ont emporté en 2010 l'appel d'offres lancé par l'Etat pour équiper les pouvoirs publics et les entreprises publiques et privées comme La Poste, EDF ou Veolia. – (AFP)

## Des murs végétaux contre le bruit, la pollution et le froid

DES MURS VÉGÉTAUX aux propriétés thermiques, acoustiques et dépolluantes, c'est le pari tenté par une entreprise lyonnaise, Canevaflor. Cette petite PME s'est associée depuis cinq ans aux travaux d'une chercheuse de l'université scientifique Lyon-I, (CNRS, Ecole des mines, INRA) pour démontrer que son mur peut absorber une partie des polluants de l'air, les BPRX, (benzène, toluène, éthylbenzène, xylène), les monoxydes d'azote, le dioxyde d'azote et les particules fines produits par les moteurs de voiture.

Le procédé repose sur les qualités du « substrat » utilisé, ce terreau dans lequel vont s'épanouir les plantes, constitué d'un mélange de fibres végétales et de matières minérales d'origine naturelle, de roches volcaniques. D'une épaisseur de 20 cm, il est placé dans un maillage en acier galvanisé, l'armature de cet écran végétal. Le mur est irrigué par un système de récupération de l'eau de pluie, piloté automatiquement à distance. Cette « double peau » peut habiller toits, façades de bâtiment, ou former des trémies aux abords des axes routiers urbains.

Deux murs expérimentaux ont été installés, l'un, épais de 40 cm, en extérieur à Lyon sur le centre d'échange de Perrache, sous lequel passent l'autoroute A6-A7 et 110 000 véhicules par jour, l'autre à Paris dans l'espace clos de la gare RER Magenta, où transitent quotidiennement 70 000 voyageurs. Ce dernier, de 14 m sur 5 m, rassemble 3 000 plantes de 31 espèces. Ils sont équipés d'un système

d'aspiration qui va chercher l'air ambiant pour l'acheminer dans le mur et le faire passer à travers les plantes et le substrat. Les relevés effectués depuis cinq ans montrent que le taux de réduction des polluants varie de 70 % à 100 %, grâce à la biofiltration végétalisée et à la phytoremédiation de l'air. « Ce ne sont pas les plantes qui absorbent la pollution, mais les bactéries contenues dans le substrat. Ces micro-organismes se nourrissent des polluants », explique Agnès Mandon, responsable de la recherche et du développement de Canevaflor.

### 32 décibels absorbés

Les travaux ont été présentés en octobre 2011 à La Corogne, lors du congrès international Biotechniques. D'après les expériences, 2 000 m<sup>2</sup> d'écran végétal placés à l'entrée et à la sortie du tunnel de Fourvière à Lyon permettraient de traiter les émissions quotidiennes des 110 000 véhicules qui l'empruntent. « L'air pollué est filtré instantanément par les végétaux. Les poussières sont retenues dans le mur et les oxydes d'azote sont dégradés par les bactéries », poursuit Pascal Peleszek, le patron de Canevaflor. Sur le plan acoustique, le mur permettrait d'absorber jusqu'à 32 décibels. L'innovation doit être primée, jeudi 15 décembre, lors de la cérémonie des « Décibels d'or », organisée par le Centre national du bruit, un organisme consultatif placé auprès du ministère de l'écologie. ■

SOPHIE LANDRIN



© Martin Parr/Magnum Photos - SAATCHI & SAATCHI

## ACCOMPAGNER UN MALADE D'ALZHEIMER SUR LES TOITS DE PARIS EST UN COMBAT

En 2020, on estime qu'un français sur quatre de plus de 65 ans sera atteint par cette terrible maladie. Nous sommes tous concernés. Personne n'est assez fort pour s'occuper seul d'un malade d'Alzheimer. C'est pourquoi France Alzheimer, grâce à son réseau de 106 associations, propose depuis plus de 25 ans des actions de soutien et d'accompagnement partout en France.

Allo France Alzheimer  
SOUTIEN - INFOS - CONSEILS - ECOUTE  
0811 112 112 (coût d'un appel local)  
www.francealzheimer.org  
ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER

# Financer la protection sociale, casse-tête de 2012

A droite comme à gauche, les candidats à la présidentielle cherchent à concilier compétitivité et modèle social

►► Suite de la première page

Le candidat Sarkozy va en faire un argument de campagne. Mais la question du financement de la protection sociale est un sujet de réflexion intense pour l'ensemble des candidats. Comment défendre une réforme qui maintienne le niveau de protection sociale, tout en faisant face à la crise et au défi du vieillissement ?

Au Parti socialiste, la proposition de fusion de la CSG, actuellement affectée à la Sécurité sociale, et de l'impôt sur le revenu, affecté à l'Etat, impose de facto une réflexion sur ce sujet. Les partenaires sociaux sont ainsi très inquiets de la manière dont sera garanti dans ce nouvel impôt le financement des différentes branches de la Sécu, l'Etat ayant déjà prouvé sa tendance à ponctionner les fonds de la protection sociale.

« La loi garantira les montants transférés ainsi que leur évolution », veut rassurer Marisol Touraine, députée de l'Indre-et-Loire, chargée de la protection sociale dans l'équipe Hollande.

Si le PS écarte toute TVA sociale, il admet toutefois que l'augmentation naturelle des dépenses de protection sociale, notamment de santé, ne pourra pas, dans le futur, être financé par une hausse des cotisations et privilégie plutôt une augmentation de la CSG refondue dans un nouvel impôt. François Hollande a également défendu, pendant l'été, un basculement « de la branche famille vers des prélèvements d'Etat (notamment par la fiscalité écologique) ».

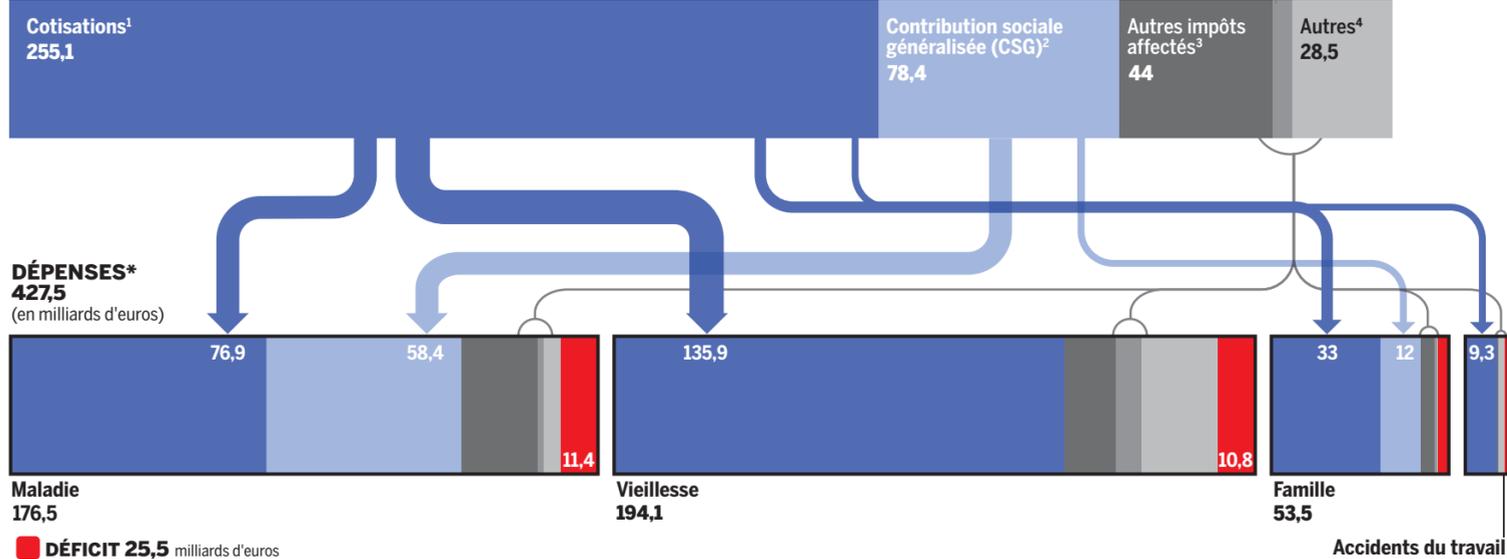
Mais, cette option suscite des interrogations au sein de son équipe de campagne. Certains estiment qu'il sera compliqué de garantir que sur la fiche de paye les salariés récupéreront en brut, ce qu'ils perdront en net du fait du relèvement de la CSG.

Au MoDem, François Bayrou a fait part de son scepticisme sur la TVA sociale, mais certains de ses soutiens, comme Robert Rochefort ou Jean Arthuis, militent pour. Le programme du candidat centriste devrait trancher sur ce point en janvier.

## Comment fonctionne le financement de la protection sociale

Chiffres 2010

**RECETTES NETTES\***  
402  
(en milliards d'euros).



<sup>1</sup> Cotisations salariales et patronales, prélevées à la source - <sup>2</sup> Impôt affecté et prélevé à la source sur la plupart des revenus (travail et capital), à l'exception des prestations sociales et familiales  
<sup>3</sup> Parafiscalité affectée spécifiquement aux dépenses sociales autres que la CSG : taxes sur les tabacs, alcools, assurances automobiles...  
<sup>4</sup> Produits financiers, subventions...

\* La somme des dépenses de chaque branche ne correspond pas au total en raison des transferts entre branches

SOURCE : PLFSS 2012

De son côté, le Front national propose de « financer une diminution de charges des employeurs par l'institution d'une taxe sur les transactions financières », sans en préciser les modalités.

### Fiscalisation accrue

Derrière ces hésitations, pointe une thèse qui semble convaincre de plus en plus largement. Il serait désormais nécessaire de différencier le financement des prestations de type contributives comme les retraites ou la maladie (hors CMU), qui devraient continuer à reposer sur le travail, et celles de type universelles, comme les allocations familiales, qui pourraient relever de la solidarité nationale et donc de l'impôt. Le but est de converger avec l'Allemagne, où le financement repose davantage sur l'impôt qu'en France.

Pour tous les partis, c'est la nécessité de faire baisser le coût du travail qui impose d'aborder ce sujet. Cet argument n'est pas nouveau : il est utilisé depuis les années 1980 pour justifier une fiscalisation accrue du financement de la protection sociale.

C'est cette raison qui a d'ailleurs poussé à la création, en 1990, de la CSG, qui n'est pas assise que sur le travail, et à l'introduction de taxes sur l'alcool et le tabac. « La part des cotisations dans le financement de la protection sociale est passée de plus de 78 % au début des années 1980 à moins de 65 % aujourd'hui », détaille la chercheuse Mireille Elbaum. Tout en relativisant : « 60 % de la CSG continue à être prélevé sur une assiette salariale, de même qu'environ un tiers des autres impôts et taxes affectés. »

Des années de transfert n'ont

donc pas fondamentalement changé la donne : « Les prélèvements sur les salaires représentent toujours 75 % [de l'ensemble des financements de la protection sociale], soit seulement une légère inflexion par rapport à 1990. »

Le transfert de cotisations entraînera dans tous les cas des effets qu'il faudra défendre devant les Français. La TVA ? Elle fait augmenter les prix sans équité. La CSG ? Elle se traduirait par une baisse immédiate des salaires nets. Une nouvelle contribution écologique ? Elle entraînerait également une hausse des prix.

Surtout, la question du transfert ne règlera pas la question du déficit de la Sécu, qui s'élèvera encore à plus de 15 milliards d'euros en 2012. Un défi que le prochain président ne pourra ignorer. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

### Les propositions de sept cercles de réflexion

**Sur Lemonde.fr**, sept think tanks analysent le modèle social et proposent des ajustements et alternatives à son financement. [www.lemonde.fr/idees](http://www.lemonde.fr/idees)

**Fondapol** Optimiser les coûts dans le domaine de la santé, en concentrant les financements publics sur les pathologies les plus lourdes.

**Institut Montaigne** La compétitivité est la clé du financement de la protection sociale.

**Terra Nova** Fusionner les impôts sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG).

**Fondation Jean-Jaurès** Rétablir

une gestion responsable des finances sociales, en privilégiant des mesures efficaces mais justes socialement.

**Attac** Remodeler le partage de la valeur ajoutée en élargissant l'assiette des cotisations sociales à l'ensemble de la valeur ajoutée.

**Res Publica** Réindustrialiser la France pour stimuler la croissance et la création d'emplois, et financer la protection sociale.

**Observatoire français des conjonctures économiques** Réformer le financement conduira, soit à une baisse de la compétitivité, soit à une baisse du pouvoir d'achat.

## M<sup>me</sup> Parisot et M. Chérèque débattent de la compétitivité

L'EXERCICE relevait du grand écart. En début d'après-midi, François Chérèque manifestait à Paris place de la Concorde, dans le cadre de la (très discrète) journée d'action organisée contre l'austérité par l'intersyndicale CGT-CFDT-UNSA-FSU-Solidaires. En début de soirée, le secrétaire général de la CFDT participait à un débat très policé au Medef, devant environ

300 chefs d'entreprise et une centaine de syndicalistes sur le thème : « Compétitivité : agir ensemble maintenant ».

Pendant plus de deux heures, Laurence Parisot, la présidente du Medef, Frédéric Grivot, vice-président de la CGPME, Jean Lardin, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), Bernard Van Craeynest, président de la

CFE-CGC, Joseph Touvenel, vice-président de la CFTC, et le leader cédétiste ont échangé sur la compétitivité, parlant de « culture de coopération » ou de rupture de « barrages idéologiques ».

« Je suis impressionnée par le nombre de points communs que nous avons », a lancé M<sup>me</sup> Parisot. Il ne faut pas que l'Etat se mêle de tout. » A cinq mois de la présidentielle, elle a défendu l'autonomie du social face au politique, ce « sèmeur de zizanie qui arrive » quand « on commence à avancer ».

### Six priorités

La zizanie était d'autant moins à l'ordre du jour que ce débat faisait suite à une « délibération » commune entre les partenaires sociaux qui a abouti, le 6 juin, après un an de travaux, à une déclaration commune entre la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGPME, le Medef et l'UPA sur la compétitivité. La CGT est restée à l'écart et FO n'a pas signé.

« La compétitivité n'est pas une fin en soi, affirme le texte, mais une condition de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Accroître la compétitivité et l'attractivité du territoire, c'est créer davantage de richesses, améliorer les conditions de travail des salariés, faire progresser le niveau et la qualité de vie des Français. »

Les signataires ont mis en avant six priorités : « savoir innover » ; « valoriser notre capital humain » ; « tirer le meilleur parti

de notre situation dans une Europe ouverte » ; « dégager tous les moyens nécessaires au dynamisme de la croissance » ; « dynamiser et densifier le tissu d'entreprises » ; « repenser l'assiette du financement de la protection sociale ».

Les six intervenants se sont employés à ne pas faire de la réforme de la protection sociale – qu'« il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause », proclame la déclaration – un sujet qui fâche. M<sup>me</sup> Parisot s'est défendue de vouloir « baisser les ressources allouées à la protection sociale ».

Elle a préconisé une baisse des cotisations patronales et salariales, compensée par une augmentation de la TVA et de la CSG. M. Chérèque s'est déclaré ouvert à une réforme qui ferait financer les allocations familiales par l'impôt au lieu des cotisations patronales. Mais il a récusé une « TVA sociale qui serait anti-redistributive et pas juste ». M. Lardin n'a pas caché son hostilité à une hausse de la TVA qui ne peut que « rencherir le contenu de nos prestations et le coût de la main-d'œuvre ».

Après une courtoise passe d'armes sur le partage de la valeur ajoutée, M<sup>me</sup> Parisot et M. Chérèque se sont retrouvés sur l'Allemagne. « Il ne faut pas être complexe », a dit la première. Le second a mis en cause la comparaison des coûts salariaux avec « un pays qui n'a pas de smic et où la grande pauvreté augmente ». ■

MICHEL NOBLECOURT

## Réduire le coût du travail influe peu sur les bas salaires

RÉFORMER le financement de la protection sociale serait devenu une nécessité pour diminuer le coût du travail en France. Pourtant, dans son rapport sur les prélèvements sociaux et fiscaux en France et en Allemagne, la Cour des comptes montre que, si l'Allemagne a bien connu une baisse de son coût du travail depuis 2000, celle-ci est plus due à la baisse des salaires qu'à celle des cotisations. Surtout, elle n'a permis que d'égaliser les coûts dans les deux pays.

« Les coûts salariaux unitaires ont évolué de façon presque identique pour la seule industrie manufacturière », a même expliqué Patrick Artus, économiste chez Natixis, lors de son audition sur le sujet à l'Assemblée nationale. L'avantage de l'Allemagne est surtout dû à sa compétitivité hors-prix, comme ses dépenses élevées en recherche et développement, le plus grand nombre de ses PME exportatrices ou sa spécialisation dans le haut de gamme.

En outre, l'impact sur le coût du travail du basculement d'une partie des cotisations patronales vers la TVA ou la CSG n'est pas établi pour les bas salaires. En raison des allègements de charges sur ceux-ci, l'employeur d'un salarié au smic ne paye aujourd'hui que 2% de cotisation maladie-vieillesse-famille sur les 28,1% appliqués normalement aux salariés. Les

entreprises de moins de 20 salariés en sont même totalement exonérées. Le transfert de ces deux points se traduirait par un gain d'à peine 20 euros environ par mois et par salarié pour l'entreprise. Un constat problématique quand le transfert du financement est justement censé rendre le travail peu qualifié plus compétitif. Il reste certes les cotisations chômage ou de retraites complémentaires, qui s'élèvent à 10%, mais celles-ci sont intégralement gérées par les partenaires sociaux, qui ne sont pas prêts à perdre le contrôle de ces ressources.

### « Effets transitoires »

Enfin, l'impact sur la compétitivité à long terme d'un transfert est discuté. « Si l'on augmente la taxe sur la valeur ajoutée tout en diminuant les charges sociales, les salaires s'indexeront sur celle-ci. Tout changement de structure de la fiscalité ne peut avoir que des effets transitoires », expliquait ainsi M. Artus.

Même constat de Mathilde Lemoine, économiste chez HSBC : « Il est évident qu'on peut alléger le coût du travail des charges universelles qui y sont rattachées en les transférant sur la CSG. Cela améliorera les chiffres sur une année, mais cela ne conduira en rien à un gain tendanciel de compétitivité », tranchait-elle. ■

J.-B. C.

Théière Foglia dessinée par Andrea Branzi 210 €

**BERNARDAUD**  
e-boutique : [www.bernardaud.com](http://www.bernardaud.com)

Paris : 11 rue Royale - Bordeaux-Lille-Lyon-Limoges - infos : 01 43 12 52 00

# M. Chevènement : « Je suis favorable à un référendum sur le traité européen »

Le président du MRC, candidat en 2012, juge l'entourage de M. Hollande trop « maastrichtien »

## Entretien

**S**énateur de Belfort, président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen (MRC), Jean-Pierre Chevènement, 72 ans, est candidat à la présidentielle. **En officialisant votre candidature, le 5 novembre, vous avez dit que celle-ci devait servir à « faire bouger les lignes ». Un mois plus tard, les lignes ont-elles bougé ?**

Oui, mais pas dans le bon sens. Sur l'accord signé entre les socialistes et les Verts, j'observe, certes, que François Hollande a pris quelque distance. Mais je reste très inquiet sur les éventuelles fermetures de réacteurs nucléaires qui, dans un contexte de crise économique gravissime, n'ont pas de sens.

Sur la crise de l'euro, la plupart des candidats n'ont pas pris conscience qu'elle résulte du vice constitutif de la monnaie unique et des écarts croissants de compétitivité entre des pays très différents, et non pas seulement de politiques budgétaires laxistes. Nous avons un euro surévalué qui écrase notre compétitivité. Or, le compromis trouvé à Bruxelles ne dit rien sur la nécessité d'une politique de change qui ramènerait l'euro à sa parité de lancement. **Que pensez-vous des récentes prises de position de François Hollande sur l'Europe ?**

Il a évoqué le rôle que doit jouer la Banque centrale européenne [BCE] pour intervenir sur le marché de la dette et soutenir la croissance, ce qui est positif. Mais il ne s'est pas assez étendu sur les conditions qui permettraient un retour à la croissance : une vraie politique de change, un plan d'investissement à l'échelle européenne et une relance salariale qui tienne compte des écarts de compétitivité entre les pays.

**Pourquoi, selon vous, M. Hollande n'en a-t-il pas dit davantage ?**

Parce que son entourage est monocolor. Autour de lui, il n'y a qu'une école de pensée, ceux que j'appelle les « maastrichtiens ». Or, il ne faut pas oublier que près de 60 % de l'électorat de gauche a voté « non » au traité constitutionnel européen en 2005. Et que, même en 1992, une majorité des



Le sénateur de Belfort dans la salle des Conférences du Sénat. SIMONE PEROLARI POUR « LE MONDE »

électeurs de gauche était contre Maastricht. J'espère que M. Hollande tiendra sur sa volonté de renégocier le traité que prépare Mme Merkel et M. Sarkozy. Pour ma part, je suis favorable à la tenue d'un référendum.

**M. Hollande n'en a pas parlé...**

Cela ne m'a pas échappé. **Qu'avez-vous pensé des déclarations d'Arnaud Montebourg, dont vous faites souvent l'éloge, comparant Angela Merkel à Otto von Bismarck ?**

Bismarck était un grand homme d'Etat. Si Montebourg faisait référence à sa politique de rapprochement avec la Russie, c'était assez justifié : c'est ce que font les Allemands aujourd'hui en arrêtant leurs réacteurs nucléaires pour acheter du gaz aux Russes et leur vendre des produits industriels. Je trouve d'ailleurs que la coopération avec la Russie est une bonne chose : dans notre monde multipolaire, il faut rapprocher la Russie de l'Europe occidentale tout entière, pas seulement de l'Allemagne.

**Vous ménagez beaucoup plus François Hollande que Lionel Jospin en 2002. Que pensez-vous de sa campagne ?**

Il tient compte d'une crise qui, malheureusement, a validé mes analyses de 2002. Le plus grand danger pour lui serait de laisser se recréer la même distance qui s'était creusée avec les couches populaires. Dix millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté. Beaucoup d'autres sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants et aspirent à la sécurité sous toutes ses formes. Ces Français-là, on ne peut se contenter de les traiter de « beaufs ». Quand j'entends des gens se disant de gauche soutenir que ces Français-là, en votant pour le Front national, « ne font qu'exprimer ce qu'ils sont », je suis scandalisé.

**Pensez-vous que Marine Le Pen a pris la mesure de l'enjeu que constitue l'électorat populaire ?**

Elle a une stratégie de récupération très habile. Elle reprend, au plan social, un discours que, de prime abord, on pourrait trouver dans la bouche d'hommes ou de femmes de gauche, certes sur un mode démagogique. Mais je ne peux oublier que le FN a comme thème central, depuis l'origine, le rejet des immigrés. Je trouve cela odieux car les immigrés effectuent souvent les tâches les plus pénibles.

**Vous ne décollez pas dans les sondages, vous semblez isolé. Cherchez-vous des signatures ?**

Les militants du MRC ont déjà réuni 300 promesses de signatures. C'est vrai que je n'ai pas structuré, comme en 2002, des comités de soutien dans tout le pays. Il s'en crée spontanément. Une campagne, c'est d'abord un candidat avec son expérience et sa réflexion. Je mène une campagne argumentée pour élever le débat. J'observe par exemple que M. Sarkozy et M. Hollande ont repris mes idées sur le rôle que doit jouer la BCE pour casser la spéculation et ranimer la croissance en Europe. C'est un début. Continuons le combat !

**Vous mettez M. Sarkozy et M. Hollande sur le même plan ?**

Non, je suis un homme de gauche indépendant. Je constate quand même que le second rejette le traité qu'a préparé le premier. **Vous fixez-vous une date pour un éventuel réexamen de l'opportunité de votre candidature ?**

Non, je suis soucieux de garder jusqu'au bout une certaine souplesse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR THOMAS WIEDER

# Une proposition de loi sur les bases du rapport Perruchot

Les députés Nouveau Centre veulent modifier le financement des comités d'entreprises

**L**es députés du Nouveau Centre (NC) ne lâchent pas prise. Ils ont déposé, mardi soir 13 décembre, une proposition de loi sur le financement des comités d'entreprise (CE) reprenant les propositions n° 7 et 9 du rapport rejeté à l'issue de la commission d'enquête parlementaire sur les mécanismes de financement des organisations syndicales (*Le Monde* du 7 décembre).

La commission d'enquête avait été constituée à la demande des députés NC, et son rapporteur était Nicolas Perruchot (député de Loiret-Cher). Seuls ceux-ci ont approuvé ses conclusions, tandis que les députés PS présents, mercredi 30 novembre, ont voté contre. Ceux de l'UMP se sont abstenus. « Si les socialistes avaient souhaité que le rapport soit publié, il aurait suffi qu'ils votent pour », s'est insurgé le président du groupe UMP, Christian Jacob, estimant que son groupe ne portait pas la responsabilité de l'enterrement du rapport. « S'il devait y avoir une suite législative à ce rapport, nous n'étions pas en mesure de le faire », a justifié M. Jacob, le Parlement devant suspendre ses travaux fin février 2012 en raison des élections présidentielle et législatives.

Mardi, le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer,

**Syndicats et patronat veulent la transparence**

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, et celui de la CFDT, François Chérèque, ont déploré que la non-publication du rapport jetait la suspicion sur les syndicats, tandis que la patronne du Medef, Laurence Parisot, soulignait que « la moindre des choses » serait de le publier alors qu'il « se retrouve dans la presse ». La CFE-CGC a dénoncé les « raisons bassement politiciennes » de la non-publication. La CGT et de la CFDT ont rappelé que les syndicats présentent des comptes certifiés.

répondu par la négative à la demande de publication du rapport. « Il n'existe juridiquement pas de rapport susceptible d'être publié », écrit M. Accoyer dans un courrier adressé au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. Par ce vote, la commission d'enquête a mis fin à son existence et ne peut être reconstituée pour le remettre en cause. Les documents de la commission d'enquête sont désormais couverts par le secret.

**Certifier les comptes**

La proposition de loi déposée par les députés Nouveau Centre devrait être examinée le 26 janvier. « Nous avons été choqués par le fait que le vote de la commission n'ait pas donné l'autorisation de publier le rapport », a déclaré au *Monde* le président du groupe NC, Yvan Lachaud. Aujourd'hui, tout le monde demande qu'il soit publié, mais on peut se demander qui avait intérêt à empêcher sa publication. Il estime que la proposition de loi, cosignée par l'ensemble des membres de son groupe, doit contribuer à la « transparence ».

La proposition établit l'obligation pour les CE de certifier et de publier leurs comptes. Elle s'appuie notamment sur le rapport de la Cour des comptes, publié le 6 décembre, sur les « dysfonctionnements du CE de la RATP ». Selon le texte de la proposition, les CE dont les ressources sont supérieures à 230 000 euros seraient tenus de certifier leurs comptes et d'effectuer une procédure d'appel à la concurrence pour les achats de prestations ou de biens de plus de 7 200 euros et pour les travaux d'un montant supérieur à 15 000 euros. A l'heure actuelle, les CE sont simplement tenus d'établir un compte rendu annuel de leurs ressources et de leurs dépenses. ■

PATRICK ROGER

Sur Lemonde.fr

La synthèse des propositions de la commission.

# Les Français font de moins en moins confiance à l'Europe pour gérer la crise

Un sondage Ipsos-Logica Business Consulting réalisé les 9 et 10 décembre

**U**ne France coupée en deux. C'est le bilan de la relation difficile que les Français entretiennent avec l'Europe : 50 % pensent que l'adhésion à l'Union européenne est une bonne chose, tandis que l'autre moitié s'interroge. Ces chiffres sont tirés d'un sondage Ipsos-Logica Business Consulting réalisé à l'occasion d'un colloque sur les enjeux de l'élection présidentielle organisée par *Le Monde* en partenariat avec France Inter, jeudi 15 décembre à Lille.

Menée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 970 personnes les 9 et 10 décembre, c'est-à-dire en plein sommet européen de Bruxelles, l'enquête montre une progression sensible de l'euro-scepticisme. Les évocations négatives (47 %) font quasiment jeu égal avec les évocations positives (52 %), tandis que dix ans plus tôt, le positif (64 %) l'emportait largement sur le négatif (35 %).

L'enquête confirme aussi le fort clivage sociologique et politique qui existe autour de la question européenne depuis les référendums de 1992 et de 2005 : d'un côté, les personnes de plus de 60 ans, les cadres, les diplômés du supérieur,

les sympathisants du PS, de l'UMP et du MoDem sont attachés à l'Union. De l'autre, les ouvriers, les sans-diplôme, les sympathisants du Front de gauche et surtout du Front national s'illustrent par leur euroscepticisme, voire leur franche hostilité à l'égard de l'Europe.

**Suffrage universel**

Les indications mises en évidence par le sondage sont toutefois plus complexes qu'il y paraît : six Français interrogés sur dix se disent en effet attachés à l'Europe. Seuls 39 % affirment le contraire. A l'actif de la construction européenne figurent la paix (50 %) et la possibilité de circuler librement (46 %). A son passif, le manque d'harmonisation fiscale et sociale ou encore l'incapacité à créer une véritable Europe politique (42 %).

« On assiste moins à un rejet de l'Europe qu'à une critique de son incapacité à traiter la crise », estime Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos. Si une personne interrogée sur deux (49 %) pense que l'appartenance de la France à l'Europe a plutôt tendance à aggraver les effets de la crise, une majorité plaide pour un renforcement des

pouvoirs de l'Union (à 79 % dans le domaine environnemental, à 56 % dans le domaine budgétaire). Et 61 % des sondés verraient d'un bon œil l'élection d'un président de l'UE au suffrage universel. « Mais le contexte actuel de crise rend plus sceptiques sur les solutions », nuance Christelle Craplet, directrice d'études : si, pour 41 % d'entre eux, il faut renforcer les pouvoirs de décision de l'UE, 48 % préféreraient des pouvoirs nationaux élargis. La France est bien coupée en deux.

Elle n'est pas la seule : selon un sondage CNN International mené en partenariat avec ComRes dans sept pays européens (Allemagne, France, Espagne, Grèce, Irlande, Portugal, Italie), les Allemands sont aussi sceptiques que les Français. Interrogés sur le fait de savoir si leur pays serait plus solide s'il était resté en dehors de la zone euro, 42 % des sondés, dans chacun des deux pays, répondent oui. Quant à l'Europe fédérale, ils ne sont que 35 % en France à la vouloir et 36 % en Allemagne (enquête réalisée du 5 au 9 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 429 personnes interrogées en ligne). ■

FRANÇOISE FRESSOZ

## mezzo liveHD

LA PLUS BELLE DES SALLES DE CONCERT

**ORLANDO FURIOSO DE VIVALDI**  
Marie-Nicole Lemieux, Jennifer Lamore, Philippe Jaroussky...  
**AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**  
Vendredi 16 décembre à 21h

**et aussi**  
THEATRE DU BOLCHOÏ  
Le 20 décembre à 21h  
SCALA DE MILAN  
Le 22 décembre à 20h **DIRECT**  
PHILHARMONIQUE DE BERLIN  
Le 31 décembre à 18h30 **DIRECT**

mezzo.tv

Votre chaîne de télévision classique et jazz  
ABONNEZ-VOUS SUR CANALSAT ET L'ADSL

# Le portable, ce compagnon trop bien informé

La CNIL s'inquiète de la « consommation intensive de données personnelles » par les nouveaux smartphones

Les adolescents sont bien plus prudents que leurs parents dès qu'il s'agit d'enregistrer des données sensibles sur leur téléphone. « On dit toujours qu'il y a un risque pour les enfants, a expliqué, mardi 13 décembre, Isabelle Falque-Pierrotin, la présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), mais c'est plus nuancé. Il s'avère qu'ils ont un usage plus averti que leurs parents. »

En effet, 82% des 15-17 ans considèrent qu'il est gênant d'enregistrer sur son portable ses codes secrets (contre 76% des Français), 37% des ados utilisent un code de verrouillage spécifique (contre 31% en moyenne) et plus sophistiqué, 30% des jeunes ont mis en place un accès différencié aux informations qu'ils publient sur les réseaux sociaux en fonction de leurs types d'amis, contre 19% en moyenne.

La CNIL a commandé à Médiamétrie une fort intéressante étude sur l'usage des smartphones. En novembre, 2 315 personnes de 15 ans et plus ont été interrogées par Internet, et il en ressort qu'on a vaguement conscience que les données enregistrées sur notre téléphone ne sont pas vraiment à l'abri des curieux, mais qu'on ne fait pas grand-chose pour s'en protéger. Les utilisateurs de smartphones, c'est-à-dire de téléphones qui permettent de gérer un agenda, une messagerie et d'accéder au Net, sont encore majoritairement des hommes (59%), pas forcément urbains (47%), qui en font surtout une utili-

## Un outil quotidien très peu protégé

LES SMARTPHONES, UNE BASE DE DONNÉES IMPORTANTE...

Sur leur smartphone, les utilisateurs enregistrent...

... des contacts et des coordonnées **89%**

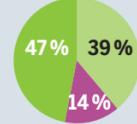
... des données multimédias et contenus exploitables (photos, vidéos, notes...) **86%**

... des données à caractère secret (codes bancaires, codes PIN, digicode...) **40%**

... DES UTILISATEURS QUI SE PROTÈGENT PEU

Toujours Parfois Jamais

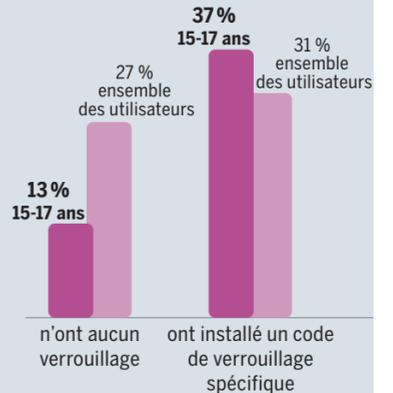
Vérifient les données auxquelles l'application a accès



Lisent les conditions d'utilisation



... MAIS DES JEUNES (15-17 ANS) PLUS PRUDENTS



ENQUÊTE RÉALISÉE DU 4 AU 14 NOVEMBRE 2011 SUR UN ÉCHANTILLON DE 2 315 PERSONNES (DONT 198 INDIVIDUS POUR LES 15-17 ANS)

SOURCE : CNIL

sation personnelle (74%) plutôt que professionnelle.

Le portable est un compagnon de tous les jours, voire de toutes les nuits : 7 personnes sur 10 ne l'éteignent jamais. C'est un outil de communication uniquement pour 27% des sondés (35% pour les plus de 50 ans), un appareil qui remplace de plus en plus l'ordinateur (25%), un outil de gestion de la vie quotidienne (22%) ou un moyen de connexion permanente avec les proches (15%, mais 30% chez les 15-17 ans). On se sert de son téléphone pour faire des photos ou des vidéos (84% en moyenne, 90% pour les ados), 55% des personnes sondées utilisent la géolocalisation (63% des 25-34 ans),

48% consultent un réseau social.

La CNIL s'inquiète un peu des nouvelles fonctionnalités des smartphones qui font « une consommation intensive de données personnelles », comme les cartes de fidélité stockées dans le portable pour 51% des utilisateurs, le paiement sans contact (38%), en présentant simplement son portable à la caisse, voire l'enregistrement de données médicales pour 46% des usagers (et 54% des plus de 50 ans) : au total, 85% des sondés avouent garder des informations sensibles sur leur téléphone. Presque tout le monde enregistre ses contacts (89%), 86% conservent des données multimédias et des « contenus exploitables » (pho-

tos, vidéos, notes) et 40% des informations à caractère secret par nature (codes bancaires, codes PIN, digicodes...), voire 47% pour les 18-24 ans.

Si chacun a bien conscience que son téléphone recèle des données sensibles, 51% des sondés pensent naïvement qu'elles ne peuvent être enregistrées ou transmises sans leur accord. 46% estiment que les fabricants (et 42% que les opérateurs) n'ont pas accès à ces informations, alors qu'ils sont 85% à juger « inacceptable » qu'on fouille dans leur téléphone sans leur accord. La CNIL a d'ailleurs lancé un vaste programme de vérification de fichiers tant chez les opérateurs que chez les fabricants.

65% des personnes conviennent ainsi que leurs données ne sont pas bien protégées, mais près de 30% n'ont aucune protection sur leur téléphone, soit parce qu'ils ont ôté le code PIN, soit parce que leur téléphone reste constamment allumé. Seuls 31% des sondés ont activé un code de verrouillage automatique, élémentaire protection contre le vol. Peu de personnes enfin ont noté quelque

part (et pas sur leur téléphone) leur numéro IMEI (International Mobile Equipment Identity), qu'on obtient en tapant \*#06# et qui permet de bloquer un téléphone volé sur tous les réseaux.

Les portables, constamment sur Internet, sont évidemment sensibles aux virus, même si les cas sont pour le moment « anecdotiques ».

## « Les jeunes ont un usage de leur téléphone plus averti que leurs parents »

Isabelle Falque-Pierrotin  
présidente de la CNIL

selon la CNIL, 9% ont installé un antivirus – 64% pensent, à tort, que ce n'est pas possible ou sans intérêt –, 47% des sondés ont déjà sauvegardé leurs données, 15% seulement les ont cryptées. 54% des utilisateurs ont téléchargé une application au cours du mois, dont 71% sans lire les conditions d'utilisation – alors que l'auteur de l'application peut fort bien avoir accès

au contenu du téléphone. Là encore, les 15-17 ans sont plus avisés : seulement 13% d'entre eux n'ont aucun verrouillage (contre 27% en moyenne) et 37% en ont installé un supplémentaire (contre 31%).

La bonne nouvelle, pour la CNIL, c'est que 31% des utilisateurs jugent qu'elle est la mieux placée pour les informer sur la sécurisation de leurs données (contre 25% qui font confiance aux opérateurs et 23% aux fabricants).

La commission a ainsi donné quelques conseils simples pour éviter les mauvaises surprises. D'abord ne pas désactiver le code PIN, et remplacer le code par défaut (et pas en tapant sa date de naissance). Il faut ensuite mettre en place un délai de verrouillage automatique avec un autre code, ce que proposent tous les smartphones, noter ensuite son IMEI, installer un antivirus. Et si possible activer, lorsque le portable le permet, le chiffrement des copies de sauvegarde du téléphone.

La CNIL promet de mettre en ligne des tutoriels sur son site dès 2012. ■

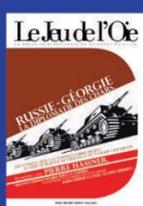
FRANCK JOHANNÉS

## L'Europe à la marge ?

Sortie le 15 décembre



En vente sur [lejeudeloie.fr](http://lejeudeloie.fr)  
et dans nos librairies partenaires



## Les députés créent un fichier recensant l'identité biométrique de chaque Français

L'Assemblée nationale devra trouver un terrain d'entente avec le Sénat

Une Assemblée nationale clairsemée a adopté en deuxième lecture, mardi 13 décembre, la proposition de loi sur la protection de l'identité. Le texte crée une carte nationale d'identité électronique adossée à un fichier unique des identités biométriques.

Les députés s'opposent donc aux sénateurs, qui avaient opté, le 3 novembre, à la quasi-unanimité, pour la technique dite du « lien faible », qui permet d'associer une identité à une biométrie avec une probabilité de plus de 99,9% sans créer pour autant de lien direct entre chaque identité et chaque biométrie. Une commission mixte paritaire devra départager les deux visions.

« La lutte contre l'usurpation d'identité ne doit pas se faire à l'encontre des libertés fondamentales », a reconnu, mardi, Claude Guéant. Mais le ministre de l'intérieur a estimé que des « garanties juridiques importantes » ont été apportées au texte. La proposition dispose désormais que l'« accès à ce fichier ne sera possible, dans le cadre d'une enquête judiciaire, que sur autorisation d'un magistrat (...) pour des infractions directement liées à une usurpation d'identité ».

Le texte ainsi adopté tient compte des réserves de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), a jugé le ministre. La Commission avait

estimé, dans un avis publié fin octobre, que « la proportionnalité de la conservation sous forme centralisée de données biométriques, au regard de l'objectif légitime de lutte contre la fraude documentaire, n'est pas à ce jour démontrée ». La CNIL s'inquiétait de la confusion entre « deux catégories de finalités » pour le fichier : « la gestion des procédures administratives de délivrance des titres » et « un nouvel outil de police judiciaire ».

### « Fichier administratif »

Lors de l'examen en première lecture, le 7 juillet, les députés de l'UMP, décomplexés, assumaient de laisser la porte ouverte à un usage judiciaire. Mais il s'agit aujourd'hui de se concilier les sénateurs, et le débat a changé de ton, mardi, au Palais-Bourbon. Le rapporteur du texte à l'Assemblée, Philippe Goujon (UMP, Paris), l'a réaffirmé, un « fichier administratif, absolument pas un fichier de police », est créé. Le texte interdit explicitement l'interconnexion avec d'autres bases de données. Exit aussi, autre pas en direction des sénateurs, tout dispositif de reconnaissance faciale.

Au passage, dans la discussion, l'estimation du nombre de victimes d'usurpation d'identité a été divisée par deux, passant de 200 000 lors de la première lecture à 100 000 personnes que « le législateur ne peut laisser à leur triste sort », selon M. Goujon. L'Obser-

vatoire national de la délinquance et de la réponse pénale décompte 13 141 faits de fraude à l'identité et 100 757 cas d'identités multiples en 2010. Mais il rappelle, dans son dernier rapport annuel, « l'impossibilité de distinguer les usurpations avérées de celles résultant de fautes d'orthographe ou d'erreurs dans l'enregistrement phonétique des identités » par les policiers et les gendarmes – ce qui n'est pas anodin, quand on sait que l'exactitude des fichiers de police est, justement, un problème majeur.

Mardi, l'opposition, par la voix de Jean-Jacques Urvoas (PS, Finistère), a estimé, malgré ces concessions, que le ver était dans le fruit. Le député a rappelé « les évolutions du Fnaeg – le fichier national automatisé des empreintes génétiques » : « Créé en 1998, il était alors uniquement destiné à lutter contre les auteurs d'infractions sexuelles. À l'époque, il y avait déjà des garanties légales qui interdisaient tout autre usage. »

Mais chaque année depuis 2002, une loi est venue élargir la finalité de ce fichier. « Ont ainsi été inclus, au fil des ans, les délits comme le vol, le tag ou l'arrachage d'OGM », et le fichier accueille aujourd'hui « non plus les coupables, mais de simples suspects ». On peut imaginer, dès lors, les convoitises législatives que pourra provoquer un fichier réunissant plus de 40 millions d'identités... ■

LAURENT BORREDON

# Le Haut Conseil de l'éducation remet un rapport mitigé sur le socle commun

L'avenir du groupe, dont les travaux ne plaisent pas toujours au pouvoir, est menacé

Une école commune à tous les enfants de 6 à 15 ans verra-t-elle le jour ? Le président de la République a un élément de réponse sur son bureau, depuis lundi 12 décembre. Le Haut Conseil de l'éducation (HCE) lui a remis un rapport intitulé « La mise en œuvre du socle commun ».

On ne retrouve pas, dans ces vingt pages, le ton de « Sur la politique ministérielle d'évaluation », rapport divulgué mi-septembre, qui mettait à mal les évaluations des élèves du primaire menées par les services de l'enseignement scolaire. Le travail, très étayé, les jugeait « trompeuses », « partielles », « peu exigeantes ». Rien d'aussi virulent, cette fois. Mais à l'heure où le ministre de l'éducation nationale, Luc Chatel, promet l'ouverture de la première « école du socle » à Richelieu (Indre-et-Loire), du CP à la 3<sup>e</sup>, ce document rappelle tout de même que la concrétisation du socle commun reste à faire.

Si le HCE reconnaît qu'un effort d'adaptation des nouveaux programmes (parus en 2008) aux exigences du socle commun que doivent partager tous les élèves a bien été « accompli » dans le premier degré, il doit encore être « généralisé » au collège. Les « sages » rappellent que le diplôme national du brevet des collèges s'accommode mal de la logique du socle, pointent les dispositifs de préapprentissage que le gouvernement tend à multiplier... « Le travail de légitimation du socle commun est indispensable », ajoutent-ils en recommandation.

Six ans après l'inscription dans la loi du socle commun de connaissances et de compétences, le HCE rappelle aussi la nécessaire implication des « cadres » : recteurs et corps d'inspection. Son autre grande remarque porte sur la formation des enseignants. « Les acquis réels des élèves s'amélioreront quand seront diffusées les démarches professionnelles dont les professeurs ont besoin », précisent les sages. Enfin, ils appel-



Luc Chatel en visite à l'école primaire de Richelieu (Indre-et-Loire), le 8 décembre. VALÉRIE PERNETTE

lent de leurs vœux la création d'« écoles du socle ». Une manière de laisser entendre que beaucoup reste à faire.

Le Haut Conseil, dirigé par Bruno Racine, ne pouvait qu'être prudent dans sa rédaction. C'est son dernier rapport après six ans de travail. Et son avenir est menacé. Depuis novembre, les neuf sages attendent leur renouvellement. Ou la nomination de leurs successeurs.

L'Elysée est embarrassé. Des voix se font entendre pour ne pas renouveler ce groupe dont la liberté d'écriture et de regard dérange. En même temps, n'en renouveler aucun serait un signe politique alors que le ministère de l'éducation bloque déjà les sorties de statistiques qui ne créditent pas sa politique.

Le chef de l'Etat doit nommer trois membres ; le président du Sénat doit en choisir deux – il vient de proposer l'ex-sénateur (PS) Serge Lagache et la sénatrice (UMP) Monique Papon –, le prési-

dent de l'Assemblée nationale a droit aussi à deux noms ; ainsi que le président du Conseil économique, social et environnemental qui aurait proposé un second mandat pour Christian Forestier. Pour le reste, suspense.

## Les travaux du HCE ont été à la fois salués par les experts du secteur et lisibles pour le grand public

La force de l'actuel HCE était son hétérogénéité doublée de la constance de son travail. Autour du président, Bruno Racine, de la Bibliothèque nationale de France, exerçait le banquier polytechnicien Michel Pébèreau, Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, et à l'Université Columbia (New York) ; un ancien recteur, un ancien directeur

d'HEC, le patron du CNAM...

L'instance a largement fait progresser le débat sur l'école. Ses travaux ont été à la fois salués par les experts du secteur et lisibles pour le grand public. Y compris le rapport sur l'évaluation du mois de septembre qui a tellement déplu Rue de Grenelle.

En fait, le HCE a agi comme un vrai groupe de « sages ». Il a livré – pour information – son travail au cabinet de Luc Chatel avant l'été. Mais la Rue de Grenelle ne l'a découvert qu'en même temps que le grand public ! L'Elysée leur a aussi reproché d'avoir rendu public le rapport sur l'école primaire à la veille de la rentrée 2007. Ce qui a augmenté le « buzz » autour des failles de notre école. Il devait en fait être remis au chef de l'Etat mi-juillet et c'est l'agenda présidentiel qui ne l'a pas permis... En politique, la malchance peut vite devenir une faute professionnelle. ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET MARYLINE BAUMARD

## Election présidentielle

### Dominique de Villepin exclut de se rallier à un autre candidat

Devant une cinquantaine de journalistes, dont l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle, deux jours plus tôt, avait réveillé l'intérêt, Dominique de Villepin a réaffirmé, mardi 13 décembre, sa détermination à aller « jusqu'au bout » et sa volonté de devenir « le guide de la nation pour cinq ans ». « La France n'a besoin ni d'un hyperprésident, ni d'un président normal, ni d'un président dans un fauteuil à bascule, oscillant un coup à droite, un coup à gauche », a déclaré l'ancien premier ministre, qui assure vouloir se situer « résolument au-dessus des partis ». « Le ralliement ne fait pas partie de mon programme, ce n'est pas mon tempérament », a ajouté le candidat, qui présentera en janvier 2012 son « projet présidentiel ». ■ PATRICK ROGER

## Droite Rachida Dati attaquée par l'UMP

La lettre écrite par l'ex-garde des sceaux, Rachida Dati, au premier ministre, François Fillon, sur sa candidature à Paris pour les législatives (Le Monde du 13 décembre) vaut à M<sup>me</sup> Dati des attaques en règle de son propre camp. M<sup>me</sup> Morano, chargée des élections à l'UMP, lui conseille de se présenter en Saône-et-Loire, dont elle est originaire, tandis que Laurent Wauquiez envisage une possible procédure d'exclusion de l'UMP.

## Ecologistes Xavier Emmanuelli se retire de l'équipe d'Eva Joly

Le fondateur du Samu social, Xavier Emmanuelli, pourtant présent le 1<sup>er</sup> décembre, lors de la présentation de l'équipe de campagne de la candidate d'EELV, Eva Joly, précise désormais être conseiller de la candidate sur les questions d'exclusion mais « uniquement à titre personnel ».

## Assemblée nationale Les députés conservent aux magistrats leurs médailles

Les magistrats pourront continuer à être décorés de l'ordre du Mérite ou de l'ordre de la Légion d'honneur au titre et pendant l'exercice de leurs fonctions, ont décidé, mardi 13 décembre, les députés. « Les magistrats ont besoin de la reconnaissance de la nation », a défendu le ministre de la justice, Michel Mercier, qui présentait son projet de loi sur la limite d'âge des magistrats, désormais fixée à 67 ans pour les magistrats nés à partir de 1955.

## Marchés publics Publication du relèvement du seuil de dispense de procédure

Le décret relevant le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence des marchés publics de 4 000 à 15 000 euros a été publié au Journal officiel du 11 décembre. En même temps a été annoncée la mise en paiement immédiate de tous les marchés de l'Etat d'un montant inférieur à 5 000 euros. Le ministère de l'économie et des finances doit publier prochainement une nouvelle version du Guide des bonnes pratiques en matière de marchés publics.

## Justice

### Donnedieu de Vabres présenté aux juges Van Ruymbeke et Le Loire



L'ancien ministre de la culture Renaud Donnedieu de Vabres, placé en garde à vue mardi 13 décembre, devait être présenté mercredi aux juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, chargés de l'enquête sur un éventuel financement politique illicite de la campagne d'Edouard Balladur en marge de contrats d'armement signés en 1994. Conseiller spécial de François Léotard au ministère de la défense de 1993 à 1995, M. Donnedieu de Vabres, entendu comme témoin en novembre 2010, avait nié tout lien

entre la négociation des contrats de ventes de sous-marins au Pakistan et de frégates à l'Arabie saoudite et le financement de la campagne de M. Balladur. Plusieurs témoignages versés au dossier assurent que deux intermédiaires, dont le Franco-Libanais Ziad Takieddine, ont été imposés par le cabinet du ministre de la défense, en particulier M. Donnedieu de Vabres, peu avant la conclusion des deux contrats suspects. Ce dernier avait reconnu avoir rencontré les deux intermédiaires à plusieurs reprises, mais contesté toute infraction. ■ GÉRARD DAVET ET FABRICE LHOMME (PHOTO: AFP)

## Justice L'une des deux accusatrices de Georges Tron en garde à vue

L'une des deux ex-employées municipales qui accusent le maire UMP de Draveil (Essonne), Georges Tron, de harcèlement sexuel a été placée quelques heures en garde à vue, mardi 13 décembre, pour le détournement de fonds publics qui lui avait valu son licenciement de la mairie en 2009. Mis en examen pour « viols » et « agressions sexuelles en réunion par personne ayant autorité », M. Tron est en liberté sous contrôle judiciaire.

## Une prison expérimentale sera implantée dans le Jura

Le garde des sceaux, Michel Mercier, a choisi le site de Saint-Julien-sur-Suran (Jura) pour implanter une prison expérimentale. Sans barreaux, sans quartier disciplinaire, sans barbelés et sans miradors, elle hébergera 120 détenus primo-incarcérés pour des peines inférieures à cinq ans n'étant ni des auteurs de crimes de sang ni de crimes sexuels, et tous volontaires pour travailler.

## Fait divers Six personnes âgées périssent dans l'incendie d'une maison de retraite

Six femmes sont mortes intoxiquées, dans la nuit du 13 au 14 décembre, dans l'incendie de la maison de retraite du 12<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Le feu, qui s'est déclaré vers 2 h 30 dans la chambre d'un résident du troisième étage de cet établissement privé de 180 lits, s'est rapidement propagé à un couloir proche des chambres de ces femmes à la mobilité très réduite. Treize autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement. – (AFP.)

## Des primes de stars à l'Hôpital américain de Neuilly

Les personnels de l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) ont reçu de bien mystérieux courriers, titrés « Joyeux Noël », vendredi 9 décembre. En guise de cadeaux, des enveloppes anonymes qui contiennent trois documents confidentiels de la direction : un bilan du calcul de l'intéressement de l'année 2010 et

deux listes de rémunérations, primes et salaires des cadres. Le Monde s'est procuré ces notes qui détaillent des écarts considérables entre les primes perçues par certains cadres et celles attribuées aux autres salariés.

Créé en 1906, l'Hôpital américain est une structure privée à but non lucratif présidée par un conseil de « gouverneurs » béné-

voles issus du monde des affaires. Un complexe connu pour ses patients souvent riches et célèbres, la qualité de ses soins, et qui se vante de sa « politique sociale privilégiée ».

Un slogan que les grilles des fiches de rémunérations peuvent démentir. A la lecture des chiffres, il apparaît que la majorité des employés et des cadres touchent 181 euros bruts pour un intéressement à hauteur de 0,5 % du résultat de l'exercice, quand certains dirigeants obtiennent des primes d'objectifs plutôt coquettes et non spécifiées dans le calcul d'intéressement. En cette période de fêtes, le directeur général reçoit ainsi 69 906 euros, le directeur des finances, 34 521 euros, et la vingtaine d'autres cadres mentionnés entre 4 000 et 15 900 euros.

### « Ils se sont fichus de nous »

La pochette-surprise passe mal dans les équipes. Les personnes interrogées, inquiètes de représailles éventuelles, n'ont accepté de s'exprimer que sous couvert d'anonymat. Elles se disent « abusées », « éceurées ». Certains se rappellent des déclarations d'austérité tenues par la direction. « Ils nous disent qu'il faut se serrer la ceinture, que les temps sont durs. Mais quand je vois les chiffres, je me rends compte qu'ils se sont bien fichus de nous », confie un salarié. A l'issue des négociations salariales annuelles, les person-

nels n'ont guère été gâtés. Ils affirment ne recevoir « aucune augmentation... ou juste des miettes ».

Si les salariés connaissent l'existence de ces primes au mérite, ce sont les modalités d'attribution qui posent problème. « Il faut sans doute agiter une carotte sous le nez de certains cadres pour les motiver. Je pense que cela se fait dans beaucoup d'entreprises, indique un habitué de la maison. Ce qui me choque, c'est la répartition des sommes, complètement inégale. »

Si, en interne, la prime très élevée du directeur général est critiquée, beaucoup reconnaissent néanmoins que leur patron « plutôt sympa », « ne s'épargne pas et gère bien l'établissement ». Les regards se tournent davantage vers un petit nombre de cadres supérieurs. Parmi ces derniers, l'ancien directeur des ressources humaines, parti en retraite à la rentrée 2011, mais qui bénéficie d'une prime de mérite de 11 813 euros.

Paniquée, la direction s'est empressée vendredi de récupérer les fiches semées par le corbeau. Mais les photocopies se sont multipliées. Contacté par Le Monde, l'Hôpital américain déclare « condamner l'utilisation frauduleuse de données confidentielles ». Son administration a également déposé plainte, vendredi, pour « accès frauduleux à des données informatiques ». ■ ADRIEN MAILLARD

**Paraboot** Marcher est une valeur sûre.

Fabrication française

www.paraboot.com

**TOURNAIRE** PARIS

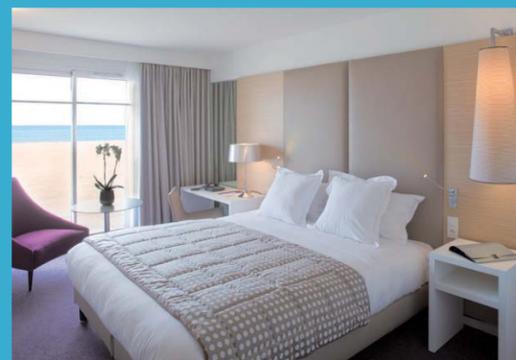
Marélie, à partir de 1200 €  
www.philippetournaire.com

MA BULLE... ?  
LE SPA MARIN  
DU VAL ANDRÉ !!



# SPA MARIN *du* VAL ANDRÉ

THALASSO RESORT ★★★★★



AU CŒUR DE PLÉNEUF - VAL ANDRÉ, FACE À LA MER ET L'UNE DES PLUS BELLES PLAGES DE SABLE FIN DES CÔTES BRETONNES, LE SPA MARIN DU VAL ANDRÉ EST UN LIEU SUBLIME OÙ L'ESPRIT TONIQUE DE LA THALASSOTHÉRAPIE RENCONTRE LA BEAUTÉ ET LA VOLUPTÉ ENVOÛTANTE D'UN SPA EXCEPTIONNEL. FACILE D'ACCÈS EN TGV. GARE DE LAMBALLE OU DE SAINT-BRIEUC.

OFFRES SPÉCIALES OUVERTURE  
sur [lespamarin.com](http://lespamarin.com) et au 02 56 57 50 05

Retrouvez tous nos hôtels sur [hmc-hotels.com](http://hmc-hotels.com)

**HMC** ★★★★★  
HÔTELS  
&  
RESORTS

# Affaire Bettencourt : les curieux mails de M<sup>e</sup> Wilhelm

L'avocat assure n'avoir joué qu'un rôle technique dans la rédaction du testament de la milliardaire. Ses courriels semblent attester le contraire

L'écivain-photographe François-Marie Banier, après deux nuits passées à Paris à la prison de la Santé, devait être présenté avec son compagnon Martin d'Orgeval, mercredi 14 décembre, au juge Jean-Michel Gentil. Ce magistrat bordelais, qui enquête sur le volet « abus de faiblesse » de l'affaire Bettencourt, reproche aux deux hommes d'avoir obtenu respectivement 103 et 23 millions d'euros, sous forme d'objets d'art ou d'argent de Liliane Bettencourt entre septembre 2006 et mars 2008.

Trois autres protagonistes de l'affaire vont devoir, eux aussi, rendre des comptes au juge, qui enquête également sur des faits de « blanchiment, d'escroquerie et d'abus de confiance » : l'acteur Pascal Gregory, l'ex-gestionnaire de fortune de la milliardaire, Patrice de Maistre, et surtout l'ancien mandataire de l'héritière de l'Oréal, l'avocat Pascal Wilhelm. Les enquêteurs disposent d'éléments renforçant les soupçons sur le rôle joué par M<sup>e</sup> Wilhelm, dont le mandat de protec-

**Le juge dispose de documents prouvant que M<sup>me</sup> Bettencourt était dans l'incapacité de régler les détails de sa vie courante**

tion future a été révoqué le 17 octobre par la juge des tutelles de Courbevoie, à la demande de Françoise Bettencourt Meyers et de ses fils, héritiers de la milliardaire. Celle-ci a été placée sous tutelle, des experts médicaux ayant évoqué sa « démence ».

Le juge Gentil a notamment saisi, le 13 octobre, lors d'une perquisition au cabinet de l'avocat parisien, une série de courriels et de lettres compromettants. M<sup>e</sup> Wilhelm, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 11 décembre, a assuré n'avoir joué aucun rôle dans la modification du testament de la vieille dame, qui a désigné fin août l'institut Pasteur comme légataire de ses assurances-vie (700 millions d'euros), au détriment de ses petits-enfants. « Liliane Bettencourt a tout

décidé toute seule », affirmait ainsi l'avocat.

Les documents semblent attester le contraire. Dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Bettencourt, le 19 juillet, M<sup>e</sup> Wilhelm précise les contours du nouveau testament, « après avoir réfléchi, ainsi que vous me l'avez demandé, à votre succession ». Il indique, à propos de l'infirmier de la vieille dame, Alain Thurin, « qu'il serait préférable de le désigner bénéficiaire à hauteur d'un montant équivalent au prix d'une maison ». L'infirmier héritera au final de 10 millions d'euros. M<sup>e</sup> Wilhelm préconise également de léguer plusieurs centaines de millions d'euros à l'Institut Pasteur, et prévoit une clause « disant que dans le cas où votre fille ou vos petits-fils contesteraient vos volontés, l'ensemble de vos biens seront légués à la Fondation de France, ce qui les incitera à ne pas contester ».

Le 14 août, il repare des « dispositions testamentaires », et écrit à la milliardaire : « Nous devons, à votre retour à Paris, voir votre notaire. » Le 31 août, il rencontre ce notaire, en présence de l'héritière de l'Oréal. Par ailleurs, le magistrat dispose de documents prouvant, à l'évidence, que Liliane Bettencourt était dans l'incapacité de régler les moindres détails de sa vie courante. Et donc de décider d'investir 143 millions d'euros dans la société Lov, gérée par l'homme d'affaires Stéphane Courbit, dont l'avocat est... M<sup>e</sup> Wilhelm.

Le président du tribunal de Bordeaux, Christian Riss, juge des libertés et de la détention, a d'ailleurs, dans une ordonnance datée du 19 octobre dont *Le Monde* a pris connaissance, accepté de verser au dossier d'instruction plusieurs pièces saisies au cabinet de l'avocat, notant « qu'elle [M<sup>me</sup> Bettencourt] ne faisait que signer les lettres préparées par le cabinet de son mandataire aux biens de protection future, M. Wilhelm, ce qui pourrait constituer un indice de la participation de ce dernier à l'abus de faiblesse ».

En témoigne ce courriel envoyé le 8 septembre à l'infirmier de la milliardaire : « Voici le texte des deux lettres que je souhaiterais que Madame nous adresse. » M<sup>e</sup> Wilhelm joint un projet de lettre qu'il

a rédigé : « Je comprends que ma fille veut me faire quitter le conseil d'administration de L'Oréal. Cela n'arrivera jamais ! » Cinq jours plus tard, il reçoit le courrier espéré, recopié au mot près par la vieille dame. Le 10 mai 2010, la milliardaire avait pourtant écrit aux avocats de sa fille : « Je constate que vous avez peine à croire que je me charge de préparer mes courriers moi-même et je le regrette... » M. Riss y voit un « indice de la participation de M<sup>e</sup> Wilhelm à la commission de l'infraction ». Le juge emploie les mêmes termes pour évoquer un éventuel « blanchiment de fraude fiscale » au vu d'un mail du 10 juillet 2010 signé de M<sup>e</sup> Wilhelm « relatif à des rentrées d'argent en France de Suisse, et à la conduite à tenir pour dissimuler l'opération et l'utilisation des fonds ».

En outre, au vu d'une note d'honoraires adressée par M<sup>e</sup> Wilhelm,



L'avocat Pascal Wilhelm a vu son mandat de protection future révoqué le 17 octobre. PATRICK KOVARIK/AFP

avocat, à l'une des sociétés de M<sup>me</sup> Bettencourt, M. Riss dénonce ce « cumul des mandats pouvant être de nature à établir la participation de cet avocat aux infractions ». M<sup>e</sup> Wilhelm ne dit-il pas à sa cliente, le 22 juin, qu'« avant d'être votre mandataire aux biens, je suis votre

avocat » ? M<sup>e</sup> Wilhelm, chargé le 20 janvier du mandat de protection, pour 200 000 euros mensuels, a répondu par mail au *Monde* : « Dire que j'aurais influencé ou même abusé d'une prétendue faiblesse de M<sup>me</sup> Bettencourt pendant mon mandat est un non-sens juridique [...]. Comme je suis son mandataire, tous les actes juridiques faits en son nom relèvent de ma responsabilité financière ». Par ailleurs, il assure n'être « aucunement intervenu dans le fond de son testament ».

que [...] Comme je suis son mandataire, tous les actes juridiques faits en son nom relèvent de ma responsabilité financière ». Par ailleurs, il assure n'être « aucunement intervenu dans le fond de son testament ».

GÉRARD DAVET  
ET FABRICE LHOMME

## Des interviews « répétées » très soigneusement

LES CONSEILS de Liliane Bettencourt ont poussé ces derniers mois la milliardaire à accepter plusieurs entretiens avec les médias. Le communicant Laurent Obadia, proche de l'avocat Pascal Wilhelm, est en première ligne. Le 21 août, M<sup>e</sup> Wilhelm le dit clairement à sa cliente, dans un courriel saisi par le juge Jean-Michel Gentil : « Nous avons un plan de communication à la rentrée qui vise à empêcher votre fille de continuer à salir votre image en laissant penser qu'il faudrait vous mettre sous tutelle, ce qui n'arrivera pas. »

Le 2 octobre, quinze jours avant la décision de la juge des tutelles de Courbevoie, qui va révoquer le mandat de protection future confié à l'avocat et placer sous tutelle la vieille dame, un entretien soigneusement préparé est diffusé dans l'émission « Face à l'actu », sur M6, présentée par l'animateur Marc-Olivier Fogiel. Rien n'est laissé au hasard. M<sup>e</sup> Wilhelm prépare lui-même le texte de l'interview, questions et réponses de M<sup>me</sup> Bettencourt sont servies sur un plateau. Courant septembre, il envoie un courriel à Laurent Obadia pour valider le dispositif : « Salut mon Laurent, qu'en penses-tu ? Je veux montrer cela à Fogiel

pour lui montrer le ton qu'on souhaite. Bises. » Première question exigée : « Comment allez-vous, Madame ? » Le 2 octobre, M. Fogiel attaque son entretien : « Et vous allez bien aujourd'hui, M<sup>me</sup> Bettencourt ? » Le reste de l'interview est à l'avenant...

### Textes prémachés

Interrogé par *Le Monde*, M. Fogiel a déclaré : « Aucun cadre ne m'avait été fixé, on ne m'a pas demandé d'aller dans un sens ou dans l'autre, simplement d'éviter d'agresser M<sup>me</sup> Bettencourt. » Certains médias écrits ont droit au même traitement : *Paris-Match*, *Le Journal du dimanche*... Les textes sont prémachés, passés au tamis de la communication.

Membre de l'agence Euro RSCG, Marion Bougeard s'était chargée, dès le 17 juin 2010, alors que le scandale éclatait, de répertorier des « phrases-clés » à faire apprendre à sa cliente, comme l'atteste un mail. Un an plus tard, M<sup>e</sup> Wilhelm se charge du travail lui-même. Il écrit, le 19 septembre, à un journaliste qui sollicite des propos de M<sup>me</sup> Bettencourt : « J'ai déjà des premières réponses. Je t'envoie demain pour que tu brodes dessus. Bises. »

G. DA. ET F. LH.

**En 2012, 180 équipes nationales viendront se préparer dans le Nord Pas-de-Calais en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012.**

**Premier partenaire du « Plus Grand Terrain de Jeux », le Conseil régional Nord-Pas de Calais investit :**

- 160 millions d'euros** pour construire et rénover
- 30 équipements** répartis dans **18 disciplines** pour accueillir
- 1 million de licenciés** et **100 000 bénévoles régionaux.**

leplusgrandterraindejeux.com

Région Nord - Pas de Calais • West-Vlaanderen

**Le plus grand terrain de Jeux**  
BASE DE PRÉPARATION DES ÉQUIPES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

RÉGION Nord-Pas de Calais

# Les meilleures écoles de management d'Europe sont françaises

HEC arrive pour la sixième fois en tête du classement du « Financial Times ». Et parmi les vingt premières figurent l'Insead, l'Essec, l'ESCP Europe et l'EM Lyon

C'est un peu le contre-Shanghai. Tandis que tous les ans, la livraison en août du classement de l'université Jiao Tong met cruellement le doigt sur les faiblesses des universités françaises, le palmarès du *Financial Times* du 5 décembre, également annuel (mais paraissant en décembre), souligne, lui, le leadership européen des écoles de management tricolores. On ne peut pas perdre sur tous les tableaux.

Dans l'édition 2011 du célèbre quotidien économique britannique, HEC s'arrose pour la sixième année consécutive la première place. Quatre autres françaises figurent dans les vingt premières (Insead, Essec, ESCP Europe et EM Lyon). Sur 75 écoles du classement, 18 sont françaises. Seul le Royaume-Uni fait mieux, avec 21 établissements. Sur ce créneau de formation, les Français ont développé un vrai savoir-faire.

**Le master en management** C'est le premier atout. Le « programme grande école » en cinq ans des établissements français, rendu internationalement visible grâce à l'harmonisation européenne des diplômes et le master, est un modèle qui fait ses preuves. A l'instar de Panoramix et sa potion magique, les écoles françaises ont inventé une formule pédagogique dont le secret réside dans un dosage subtil de multiples éléments.

Formation générale et théorique, le cursus fait cependant la part belle à la pratique. Des liens étroits ont été noués avec les entreprises, qui permettent non seulement d'associer les praticiens à la formation mais également de développer les expériences sur le terrain.

Les écoles de management ont considérablement développé l'accompagnement des étudiants pour les mener pas à pas vers l'emploi. « Leur excellente professionnalisation est l'un de nos meilleurs atouts », constate Bernard Bellefante, président du Chapitre des écoles de management, qui réunit les 38 plus grandes écoles de management françaises. « La culture générale permet aux étudiants de posséder un socle très large sur lequel "poser" les compétences techniques, poursuit-il. Les entreprises ne demandent pas que des techniciens, mais des cadres capables de prendre des décisions dans un univers instable. »

Ce programme est la quintessence de l'excellence à la française. « L'élitisme du système éducatif français y est vraiment payant », constate le Britannique George Yip, doyen émérite de la Rotterdam Business School, aujourd'hui professeur de management à la China Europe International Business School de Shanghai.

**Un bon « écosystème »** Les écoles de management ont joui d'un environnement particulièrement favorable à leur développement. S'il lâche beaucoup d'élèves en rase campagne, le système éducatif français sait très bien former d'excellents lycéens – les enquêtes PISA de l'OCDE le montrent, étude après étude. Et les écoles de commerce en récupèrent la meilleure part, passée par l'écrèmeuse des meilleurs lycéens et des classes préparatoires les plus exigeantes. « La qualité des élèves est incontestablement un atout », reconnaît Bernard Ramanantsoa, directeur général d'HEC.

Ces étudiants jouissent, grâce à leur famille, d'une « forte capacité contributive », comme le souligne Laurent Bigorgne, directeur de l'Institut Montaigne. Même si les écoles françaises restent relativement peu chères, comparées aux américaines, elles trouvent là des moyens de financer leur développement, lesquels s'ajoutent aux fonds accordés jusqu'à présent par les chambres de commerce.

Autre élément de cet écosystème fertile, les entreprises du CAC 40, repaires d'anciens et fidèles recruteurs des diplômés des grandes écoles. Enfin, celles-ci sont « indépendantes de toute université », relève George Yip, ce qui leur permet de se concentrer sur le management sans être distraites par les attentes de l'université de tutelle.

**L'internationalisation** Les Anglo-Saxons ont une longue tradition d'internationalisation de l'enseignement supérieur. « Depuis 1945, les Etats-Unis ont formé 600 000 Saoudiens », rappelle M. Bigorgne.

La France, elle, s'y est mise plus tardivement, mais avec une grande efficacité. Comme le constate Eric Cornuel, directeur général de la Fondation européenne pour le développement du management, à Bruxelles, qui délivre l'Equis, une accréditation réputée, « les écoles ont rapidement internationalisé leurs programmes, organisé des échanges, des cours en anglais, engagé des professeurs étrangers ». Or, dans un contexte d'économie globalisée, cette évolution est vitale pour les établissements.

## 17 françaises dans les 70 premières

CLASSEMENT DES ÉCOLES DE COMMERCE EUROPÉENNES DU « FINANCIAL TIMES »

Rang	Écoles	Moyenne du rang sur 3 ans	Pays
1	HEC Paris	1	France
2	Insead	3	France
3	London Business School	2	Royaume-Uni
4	LESE Business School	6	Espagne
5	IMD	4	Suisse
6	IE Business School	5	Espagne
7	Rotterdam School of Management, Erasmus University	7	Pays-Bas
7	Esade Business School	8	Espagne
7	SDA Bocconi	16	Italie
10	Essec Business School	12	France
10	University of Oxford	13	Royaume-Uni
12	ESCP Europe	10	France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie
12	Universität St. Gallen	19	Suisse
14	Imperial College Business School	16	Royaume-Uni
15	City University	13	Royaume-Uni
16	Vlerick Leuven Gent Management School	13	Belgique
17	Cranfield School of Management	15	Royaume-Uni
18	Warwick Business School	20	Royaume-Uni
19	Stockholm School of Economics	18	Suède, Russie, Lituanie
20	EM Lyon Business School	13	France
20	WHU - Otto Beisheim School of Management	-	Allemagne
29	Grenoble Graduate School of Business	25	France
32	Edhec Business School	28	France
35	Euromed Management	41	France
50	ESC Toulouse	46	France
51	Audencia Nantes	46	France
51	Rouen Business School	51	France
55	BEM Bordeaux Management School	55	France
57	Skema	-	France
61	IAE Aix-en-Provence Graduate School of Management	-	France
67	ICN Business School	63	France
67	ESC Clermont	67	France
70	ESC Tours-Poitiers (ESCEM)	67	France

SOURCE : FINANCIAL TIMES

## MBA ou « médiocre but arrogant » pour les Allemands

Berlin  
Correspondant

Avec un premier établissement (WHU Otto Beisheim School of Management) classé en vingtième position par le *Financial Times* le 5 décembre, l'Allemagne fait piètre figure dans les classements des grandes écoles de management. Certes, les optimistes feront remarquer que les cinq écoles présentes gagnent des pla-

ces par rapport à l'année 2010. Une bonne nouvelle qui vient clore une année plutôt terne pour les établissements d'enseignement supérieur outre-rhéne. Les trois écoles qui ont fait parler d'elles cette année l'ont fait à leur corps défendant. Il y a d'abord eu l'European Business School de Rheingau (Hesse), dont le directeur a été mis en examen et arrêté au printemps pour avoir détourné 180 000 euros afin de ren-

flouer ses autres activités professionnelles.

Ensuite, il y a eu la rumeur de la fusion de deux écoles : la Frankfurt School of Finance & Management et l'European School of Management and Technology (ESMT) de Berlin. Celle-ci est prestigieuse – son directeur, Lars-Hendrik Röller, a été nommé cet été conseiller économique de la chancelière, Angela Merkel – mais trop petite. De son côté, l'école de Francfort chercherait une vitrine berlinoise pour attirer les étrangers. L'information a été démentie mais révèle bien les faiblesses des écoles allemandes, rarement de taille à affronter la concurrence mondiale. Comme le relevait récemment l'hebdomadaire *Die Zeit*, en matière de MBA, la pépite des Business Schools, l'Allemagne fait figure de « pays en développement ».

### Prestige du « docteur »

Le constat en fait bondir certains. « Ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité », plaide Daisuke Motoki, directeur de Fibaa, l'un des principaux organismes de certification des MBA en Allemagne.

« Je ne pense pas qu'on manque d'écoles de commerce. Munich, Cologne et Mannheim ont une très bonne réputation internationale », plaide Frank Baasner, directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg. Si la plupart des écoles sont privées, l'université de Mannheim a créé en son sein une

structure privée pour être à même de rivaliser avec ses concurrentes ou, comme le résume M. Baasner, « pour pouvoir mieux payer les professeurs ».

Pourtant, les mêmes reconnaissent que la culture allemande n'est pas forcément propice aux Business Schools. Environ 80 % des dirigeants d'entreprise sont issus de la promotion interne, selon Daisuke Motoki. Les MBA ne sont pas encore tout à fait entrés dans les mœurs. *Die Zeit* fait remarquer que, sur les 69 étudiants qui poursuivent actuellement un MBA à l'ESMT de Berlin, très peu viennent d'une des 25 grandes entreprises qui financent ce programme.

En Allemagne, le sésame pour occuper un poste de direction reste le titre de docteur ou d'ingénieur. A côté d'un tel titre, qui figure sur le registre d'état civil, un MBA fait pâle figure. D'ailleurs, dans ce pays où la finance n'a pas bonne presse, certains, depuis la crise financière, traduisent ces initiales par « médiocre but arrogant » ou « management by accident ».

Daisuke Motoki affirme que d'ici quelques années, d'autres MBA devraient voir le jour et que le pays est attractif, notamment pour les étudiants asiatiques. Mais force est de constater que, pour le moment, la Business School de langue allemande la plus réputée n'est pas en Allemagne mais en Suisse, à St. Gallen. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Et demain ? La suprématie française est-elle pérenne ? « Leur leadership est bien affirmé, estime M. Cornuel. Je ne vois pas ce qui pourrait changer cela à court terme. » Le succès du master fait des émules. « D'autres arrivent sur le marché », constate Patrick Molle, directeur d'EM Lyon. Les Suisses, les Italiens, les Britanniques s'y mettent. La London Business School, ulcérée d'avoir dû céder

sa place dans le classement à HEC, est en embuscade. Son master sera classé par le *Financial Times* en 2012 et la britannique espère regagner le terrain perdu. Par ailleurs, prévient M. Yip, les écoles asiatiques apparaissent comme de puissantes rivales, elles qui bénéficient d'un cercle de croissance économique vertueux » propice à leur montée en régime. Parallèlement, le modèle

économique des écoles françaises montre des signes de faiblesse. Le financement par la taxe d'apprentissage ou les chambres de commerce est menacé. « Si on veut maintenir l'excellence du modèle français, il faut travailler sur son financement. C'est un facteur-clé de son succès dans le futur », met en garde M. Bellefante. ■

BENOÎT FLOC'H

**CANAPÉ CONVERTIBLE**  
HAUT DE GAMME

**- 10% de réduction**  
supplémentaire sur présentation de ce coupon



**Meubles & Atmosphère**  
OUVERT LE DIMANCHE  
18 rue de Chateaudun 75009 Paris 01.48.78.72.57  
www.meublesatmosphere.com

**Le rendez-vous emploi et formation des étudiants et des jeunes diplômés**



**Le marché mondial du travail en 2030**

**Vous souhaitez recevoir gratuitement**

**Le Monde campus**  
(Edition novembre 2011)

Faites votre demande par mail à l'adresse suivante :  
campus@mondepub.fr  
en précisant vos nom, prénom et adresse postale complète  
ou bien téléchargez Le Monde Campus  
à l'adresse suivante :  
http://lemonde-emploi.blog.lemonde.fr

Prochaine édition : mars 2012

# Le rapprochement à petits pas des universités et des entreprises

Les premières veulent améliorer leurs taux d'insertion, les secondes diversifier les profils

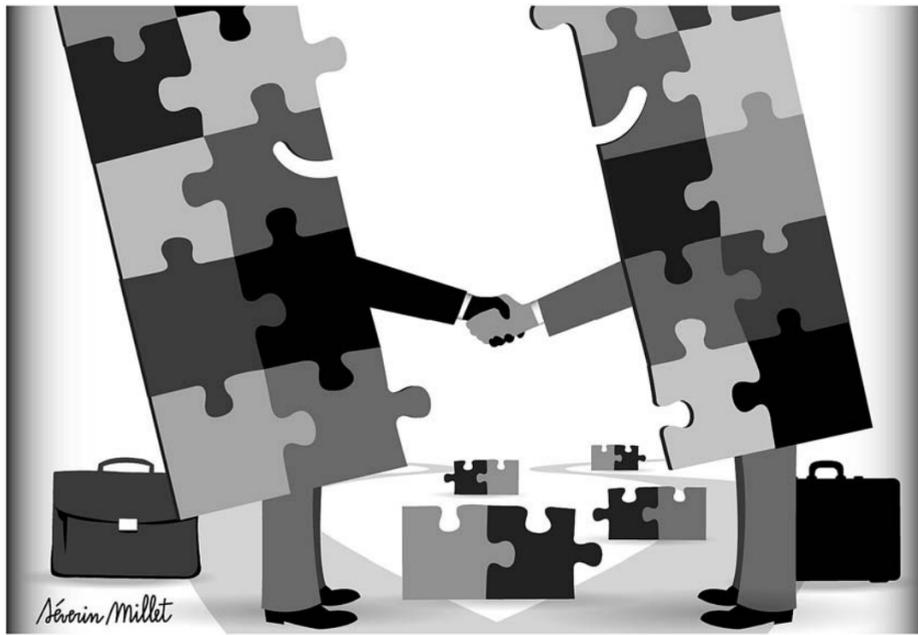
C'est un exemple parmi d'autres : chez Danone, sur 1500 jeunes en contrats d'alternance, seuls 300 sont à l'université. Pourtant l'université forme 60 % des étudiants. Avec la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), l'insertion professionnelle est devenue l'un des critères d'évaluation de la performance des établissements. « Une note qui compte lors de la négociation des contrats quinquennaux avec l'Etat et l'octroi des financements », rappelle Jean-Jacques Maillard, chargé de mission auprès de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

Les universités n'ont pas attendu la loi LRU pour nouer des partenariats, notamment locaux, avec des entreprises. Mais elles ont redoublé d'efforts depuis, mettant en place des plateformes et des services pour l'insertion professionnelle, multipliant les forums entreprises-étudiants, inscrivant des stages obligatoires dans leurs cursus.

Les efforts des universités tombent à point pour satisfaire le désir des entreprises de diversifier leur recrutement, afin d'échapper au formatage des grandes écoles. La plupart des grandes sociétés ont signé des chartes de la diversité et tentent de dénicher les profils intéressants jusqu'au fond des amphes de banlieue, où les étudiants issus de l'immigration sont plus nombreux que sur les bancs des grandes écoles.

## « Un vivier d'énergie »

« Il y a, dans les universités, un vivier d'énergie et de créativité méconnu, des étudiants qui en veulent, plus aptes à communiquer avec les clients d'une société », s'enthousiasme François Humblot, président de Syntec Etudes et Conseils, syndicat de ce secteur, dont les adhérents recrutent 35 000 personnes par an.



Pour séduire le monde du travail, les universités tentent de clarifier leur offre de formations. Multipliant les initiatives pour rapprocher les deux mondes, l'association IMS-Entreprendre pour la cité a organisé à Paris du 5 au 9 décembre une semaine « Entreprises et universités ». Lors d'un débat réunissant une cinquantaine de représentants d'entreprises et d'universitaires, la responsable des partenariats d'IMS, Patricia Charrier, a demandé : « Savez-vous à quoi correspond le master Atog ? » Un master d'analyse du travail de l'organisation et de la gestion de l'emploi qui intéresse les entreprises au premier chef...

Peu de recruteurs font la différence entre les enseignements académiques et les cursus professionnalisants, dont les intitulés sont parfois

très inventifs. « Créer de nouvelles formations, dans de nouveaux champs, fait partie de notre mission, et nous le revendiquons », rétorque Eric Monmasson, vice-président de l'université de Cergy-Pontoise. L'université de Saint-Etienne a ainsi réuni des patrons d'entreprise et ses enseignants-chercheurs pour élaborer un guide des compétences associées aux licences généralistes. « Il s'agissait de trouver un vocabulaire simple et partagé pour traduire les compétences acquises par les étudiants, ce qui a un peu dérouter nos enseignants », raconte Anne Bonnefoy, de l'université de Saint-Etienne.

Les étudiants issus de l'université maîtrisent souvent mal les codes de l'entreprise. « Comment dois-je m'habiller pour un entretien ? » « Dois-je dire ce que le recruteur a

envie d'entendre ? » : ces questions reviennent souvent au cours des cafés-coaching organisés par IMS, où les étudiants rencontrent des recruteurs. « Ces jeunes gens ont une idée très floue de l'entreprise et se dévalorisent », explique Anne-Céline Ribadeau-Dumas, de Sodési, une filiale d'Air France.

« L'important est pour nous d'estimer leurs capacités d'adaptation et d'autonomie. C'est l'un des atouts des étudiants formés à l'université, juge Alexandra Jolivet, responsable de l'intégration chez Danone. Mais il faut admettre leur manière d'être, il n'est pas rare qu'un étudiant m'explique que Danone pollue la planète. » S'il reste difficile de mesurer les résultats de ces actions, les deux milieux dialoguent désormais. ■

ISABELLE REV-LEFEBVRE

## A l'étranger, l'université vaut bien une grande école

L'OSTRACISME des diplômés de grandes écoles envers les étudiants venus de la fac, Gabriel (son prénom a été changé) l'a vivement ressenti. Ce fils d'instituteur de Seine-Saint-Denis a eu la chance d'obtenir, à 22 ans, en 2006, le master de mathématique financière délivré par l'université Paris-VII Diderot, un des diplômés les mieux classés de cette spécialité. Un cursus très fréquenté par les diplômés des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, qui représentent en dernière année 50 % des effectifs. « De mon point de vue, les étudiants de fac ont un meilleur niveau en mathématique fondamentale car ceux des gran-

des écoles se sont un peu reposés sur leurs lauriers après leur concours, raconte Gabriel. Mais je leur reconnais une grande capacité de travail, ils peuvent rester cinq heures concentrés, sans aller regarder les infos sur Internet... »

Ces diplômés de Centrale, de l'Ensa, de Télécom, qui acquièrent ainsi une double compétence, sont de redoutables rivaux, ne serait-ce que pour décrocher un stage de fin de cursus, déterminant pour la vie professionnelle. « Alors que ces étudiants avaient, dès février, des entretiens en vue des stages de mai, nous, venus de la fac, galérons. » Si bien que Gabriel adresse aux anciens du

master une lettre révoltée qui lui vaut quatre ou cinq messages de sympathie, mais pas de stage. « Avec le recul, je ne le referais pas », admet-il.

Il trouve finalement un stage de six mois dans une banque d'investissement. « J'ai vite compris le système : ceux venus de la fac étaient cantonnés aux emplois les moins prestigieux, à la gestion des risques, tandis que les postes de trader étaient réservés aux diplômés des grandes écoles, qui évoluaient aussi beaucoup plus rapidement. »

Voyant qu'il n'obtiendrait pas le poste qui l'intéressait, Gabriel s'envole pour Londres. Malgré son piètre niveau d'anglais, il y trouve

facilement un poste, à un salaire inespéré. En 2009, la crise le fait revenir en France, où il entre dans un grand cabinet d'audit. Valorisant son expérience londonienne, il est embauché à un niveau et à un salaire supérieur aux diplômés de grandes écoles, qui le supportent mal. « Avant même de me dire bonjour, leur première question a été : "De quelle école tu viens ?" », se souvient-il.

Un an plus tard, Gabriel repartait sous des cieux moins discriminants. Il travaille aujourd'hui à nouveau à Londres, pour l'organisme de régulation des marchés. Ce qui le passionne. ■

I. R.-L.

## Les étudiants étrangers devront justifier de 620 euros de revenus mensuels pour venir étudier en France

Un décret vient durcir les conditions d'obtention ou de renouvellement des visas étudiants

Nouveau coup dur pour les étudiants étrangers. Un décret, publié le 6 septembre au Journal officiel, vient durcir leurs conditions d'obtention ou de renouvellement des visas étudiants. Cette population était déjà fragilisée par la circulaire du 31 mai, qui limite les possibilités de rester en France pour travailler à l'issue d'un cursus universitaire dans l'Hexagone.

Il fallait à ce jour justifier de 460 euros de ressources mensuelles pour obtenir ses papiers. Il en faudra désormais 620, soit 30 % de plus. Ce que dénoncent évidemment les associations de défense du droit des étrangers.

justifie ce décret par le souci de « lutter contre l'immigration irrégulière ». Chaque année, une partie des 66 000 visas délivrés par ce biais seraient attribués à des « faux étudiants ».

Le ministère estime s'assurer par ce relèvement de seuil que « les étudiants étudient bien ». Il s'appuie pour cela sur un rapport du ministère de l'éducation nationale qui pointait en 2005 le manque d'argent des étudiants étrangers, parfois surpris par le coût de la vie en France. « Or, pour étudier dans de bonnes conditions, mieux vaut ne pas avoir à travailler à côté », soutient-on place Beauvau.

Le Gisti - Groupe d'information et de soutien des immigrés - a

déposé un recours devant le Conseil d'Etat, le 4 novembre. « Notre reproche est moins la décision en soit, que le fait que cela se fasse du jour au lendemain sans laisser le temps aux étudiants de se retourner, explique Serge Slama, juriste et militant. Cela aurait pu être progressif. »

### « Discernement »

Selon M. Slama, le niveau de ressources requis pour étudier en France n'avait pas été modifié depuis 1982. Jusqu'à présent, la loi précisait seulement qu'il devait être équivalent à 70 % du montant de base des bourses attribuées aux étudiants étrangers. Mais le nouveau décret a supprimé cette bar-

re. Une décision qui interroge M. Slama, alors que le Claude Guéant, le ministre de l'intérieur, s'est fixé pour objectif de baisser les flux d'immigration légale.

Au ministère, on tient toutefois à rassurer. Les conditions de ressources ne seront strictement appliquées que pour les « nouveaux » postulants. Pour les étudiants déjà en France, qui craignent de ne pouvoir renouveler leur titre de séjour et donc de devoir terminer leurs études, le décret sera appliqué « avec discernement ». D'après M. Slama, les préfetures ne seraient effectivement, pour l'heure, « pas trop regardantes ». ■

ELISE VINCENT

### Concours

## Le Geipi Polytech dresse un bilan positif, trois ans après sa création

Les organisateurs du Geipi Polytech ont tiré un bilan positif de la création de ce concours né en 2008 et qui rassemble aujourd'hui 26 écoles publiques d'ingénieurs post-bac, ce qui en fait « le concours le plus important en nombre d'écoles et en nombre de places », précise Agnès Mangel, responsable des concours. Ainsi, le nombre de candidats (10 000 pour 2300 places) du Geipi Polytech est largement supérieur à la somme des candidats qui se présentaient avant 2008 soit au concours Geipi, soit au concours Polytech.

Par ailleurs, les organisateurs se félicitent d'« une attractivité meilleure : le nombre de mentions bien et très bien augmente chaque année ». Parmi les établissements représentés dans ce concours figurent notamment l'école polytechnique de la prestigieuse université Pierre-et-Marie-Curie (ex-Paris-VI), celle de l'université Paris-Sud, ou Sup Galilée, l'école d'ingénieurs de Paris-XIII. ■ BENOÎT FLOC'H

### Partenariat

## Les ingénieurs des Mines pourront obtenir un MBA d'HEC

L'école de management HEC vient de signer un partenariat avec deux écoles d'ingénieurs, Mines ParisTech et Télécom ParisTech, qui permettra aux ingénieurs du corps des Mines de compléter leur formation d'ingénieur par un MBA d'HEC. « La combinaison de l'expertise de trois leaders français, voire européens, dans leurs domaines respectifs permettra aux futurs ingénieurs de relever les défis technologiques, économiques, managériaux et humains des sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle », a déclaré Yves Poilane, directeur de Télécom Paris-Tech, dans un communiqué diffusé le 8 décembre.

Les formations qui offrent une double compétence management et ingénierie se développent beaucoup. Ainsi, des partenariats signés entre HEC et AgroParisTech ou Supaero permettent déjà à des élèves en management d'obtenir un diplôme d'ingénieur, et inversement. ■ B. F.

### Ecoles de management

## Rouen et Reims réfléchissent à un rapprochement plus poussé

Les écoles Rouen Business School (RBS) et Reims Management School (RMS) réfléchissent à pousser plus loin encore leur rapprochement, ce qui pourrait conduire à leur fusion. Les deux écoles de commerce partagent déjà un centre de formation continue, à Paris, qu'elles ont présenté à la presse, le 9 décembre.

Paris Executive Campus a ouvert à la rentrée 2010 avec une position d'« outsider qui a bien l'intention de faire sa place », a expliqué Yves Bénard, président du conseil d'administration de RMS. La structure, qui a accueilli 300 personnes depuis son ouverture, délivre des formations diplômantes (executive MBA, mastères spécialisés, etc.) et des formations sur mesure, élaborées en fonction des besoins des entreprises. Paris Executive Campus espère réaliser un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros en 2011, et de 5 millions d'euros en 2012. ■ B. F.

### Recrutement Les juniors entrepreneurs plébiscités sur le marché

Selon une enquête de la Confédération nationale des junior-entrepreneurs, 90 % des anciens junior-entrepreneurs affirment : « A compétences égales, l'expérience en junior-entreprise a favorisé ma candidature. » Implantées dans 160 établissements d'enseignement supérieur, ces associations à vocation économique et pédagogique et à but non lucratif permettent aux étudiants de mettre en pratique l'enseignement théorique dont ils bénéficient, en réalisant des études de marché pour des entrepreneurs. Il en existe dans plus de 40 domaines de compétences allant du développement Web au marketing, du génie civil au secteur de l'énergie.

En s'exerçant grande nature, les étudiants disposent ainsi d'une expertise professionnelle de terrain, d'un réseau de contacts. Et c'est une véritable pépinière de jeunes talents pour les entreprises.

### 2000 ingénieurs embauchés par Assystem en 2012

Pour répondre à ses nouveaux défis, Assystem recherche les ingénieurs de demain. En 2012, la société de services en ingénierie recrutera 2 000 personnes dont 1 600 cadres, majoritairement en CDI (70 %). Les juniors (entre 0 et 3 ans d'expérience) représenteront 30 % de ces embauches. Ces recrutements porteront essentiellement sur les profils d'ingénieurs suivants : essais, développement électronique et logiciel, et sûreté nucléaire. Les compétences en électronique, systèmes embarqués et contrôle commande sont également très recherchées. Près de 300 stages seront proposés en France et à l'international.

<b>Cousu Goodyear, Blake et Bolognais</b>			<b>Paris 4<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Bastille</b> 35 boulevard Henri IV
1 Paire	129 €		<b>Paris 7<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Sèvres-Babylone</b> 39 boulevard Raspail
2 Paires	209 €		<b>Paris 8<sup>e</sup> M<sup>o</sup> George V</b> 76-78 av. des Champs Élysées (Gal. des Arcades)
<b>Embauchoirs en Cèdre Rouge</b>			<b>Paris 8<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Madeleine</b> 4 rue Chauveau Lagarde
1 Paire	29 €		<b>Paris 17<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Porte Maillot</b> Palais des Congrès
4 Paires	59 €		<b>Lyon 1<sup>er</sup> M<sup>o</sup> Hôtel de Ville</b> 20 rue Lanterne
<b>Chemises Double Fil</b>			<b>Lyon 2<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Bellecour</b> 4 rue Childebert
1 Chemise	50 €		<b>Marseille 6<sup>e</sup> M<sup>o</sup> Estrangin Préf.</b> 32 rue Montgrand
4 Chemises	99 €		<b>Anney</b> 7 rue Sommeiller

**Vente sur Internet : bexley.com**  
N°1 de la Chaussure de Luxe Online

# Immobilier

Tous les mercredis datés jeudi

Tarifs 01/01/10 • Tél. : 01 57 28 30 00 • immobilier@mpublicite.fr

Forfait 5 lignes	Particuliers	Professionnels
1 parution	49€ TTC	49€ HT
La ligne supplémentaire	15€ TTC	15€ HT
31 caractères ou espaces par ligne. Modules : nous contacter		

Reproduction interdite

## Chambre des Notaires de Paris



## Achat immobilier : aider ses enfants et ses petits-enfants

La donation vous permet d'aider vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, notamment lorsqu'ils souhaitent s'installer ou acquérir un bien immobilier. Elle bénéficie, en effet, d'un régime fiscal favorable. Sous certaines conditions, vous pouvez être exonéré de droits de donation.

Les donations sont totalement exonérées de droits, dans la limite suivante (que le bénéficiaire soit majeur ou mineur) :

- jusqu'à 159.325 € pour chaque enfant,
- jusqu'à 31.865 € pour chaque petit-enfant,
- jusqu'à 5.310 € pour chaque arrière-petit-enfant.

Cet abattement peut s'appliquer plusieurs fois de suite si chaque donation faite à la même personne est espacée de la précédente d'au moins 10 années (au lieu de 6 ans avant la loi de finances rectificative du 29 juillet 2011).

Toutefois, pour les donations datant de plus de 6 ans et de moins de 10 ans à la date d'entrée en vigueur de la loi (au 31 juillet 2011), une disposition spécifique est prévue. Un abattement est effectué sur la valeur du bien donné à hauteur de :

- 10% si la donation a plus de 6 ans et moins de 7 ans
- 20% si elle a plus de 7 ans et moins de 8 ans

- 30% si elle a plus de 8 ans et moins de 9 ans
- 40% si elle a plus de 9 ans et moins de 10 ans ou depuis 10 ans

Un don de 31.865 euros, sous forme d'argent et en pleine propriété, peut également être consenti au profit d'un enfant, d'un petit-enfant, d'un arrière-petit-enfant ou si le donateur n'en a pas, d'un neveu ou d'une nièce ou par représentation d'un petit-neveu ou d'une petite-nièce. Le bénéficiaire doit être majeur ou émancipé et le donateur doit être âgé de moins de 80 ans. Ce don est désormais renouvelable tous les 10 ans.

Au-delà des abattements, des droits de mutation à titre gratuit doivent être versés au Trésor Public. Leur taux dépend du degré de parenté entre le donateur et le donataire, et de la valeur du bien donné. Depuis l'été 2011, les réductions des droits de donation liées à l'âge du donateur ont été supprimées, à l'exception de la donation de parts de société ou de droits meubles ou immeubles affectés à l'exercice d'une entreprise individuelle.

Paris Notaires Infos : Tél. : 01 44 82 24 44 - [www.paris.notaires.fr](http://www.paris.notaires.fr)



## 10 AGENCES AU COEUR DE PARIS : 6ÈME, 7ÈME, 8ÈME, 15ÈME, 16ÈME, 17ÈME

[www.breteuilimmo.com](http://www.breteuilimmo.com)

### ACHATS

#### L'IMMOBILIER 100% ENTRE PARTICULIERS

Acheteurs Français et Européens  
Recherch. tous types de biens entre particuliers.  
Tel gratuit : 0.800.14.11.60 LMO

### VENTES

Vds bâtiment Mons-en-Baroeul  
2 plateaux de 263m<sup>2</sup> chacun, locaux repeints, façade neuve, rdc : atelier ou bureaux + garage. 550.000€. Tel : 03.20.68.99.70

### APPARTEMENTS

#### PARIS 3<sup>E</sup>

\*REPUBLIQUE\*  
Appt 7P. triple réception  
4 chbres, beaux volumes.  
Bon plan. 1.880.000€  
WWW.LARGIER.FR  
Tel : 01.42.65.18.83

#### PARIS 5<sup>E</sup>



«PLACE MONGE»  
3P. 72m<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> ét. Pierre/T.  
2 chbres, bon état. 795.000€  
«BERTHOLLET»  
115m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> asc. Pierre/T.  
4 chbres. Balcon.  
A rénover. 1.344.000€  
«MOUFFETARD»  
Duplex 4/5P. 104m<sup>2</sup> dernier étage. Vue. 2 chbres. Bon état. 1.290.000€  
«VAL DE GRACE»  
5P. 142m<sup>2</sup>, 3 chbres. Parfait état. Traversant. 1.790.000€  
- FEAU SEME -  
Tel : 01.55.43.37.37

#### LUXEMBOURG/OBSERVATOIRE

\*RARE : 310M<sup>2</sup>\*  
Étg noble d'un hôtel part + sous sol aménagé de 56m<sup>2</sup>  
Gdes réceptions + 5 chbres  
Volumes - Entrées privée  
ETAT EXCEPTIONNEL  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41

#### JUSSIEU/ILE ST LOUIS

3P. 60m<sup>2</sup>, ét. élevé.  
Bon état, clair, cave.  
Classe énergie D. 720.000€  
JA TIFFEN 01.56.90.11.02



AGENCE LUXEMBOURG  
Tel : 01.56.81.40.50  
VAL DE GRÂCE/SAINT JACQUES  
Dans une copropriété moderne de standing, grand studio de 47m<sup>2</sup> sur cour au 1er étage. Belle pièce à vivre avec son coin chambre, cuisine indépendante équipée et aménagée, salle d'eau et wc séparé. Très bon état. Calme.  
Prix : 517.000€

#### PARIS 6<sup>E</sup>

ASSAS/LUXEMBOURG  
\*3P 54M<sup>2</sup> 4<sup>e</sup> ET.\*  
Parfait état, Vue jardin  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41

#### \*CH.MIDI 143M<sup>2</sup>\*

Salon, s.à manger, 4 chbres  
Parfait état, asc. Volumes  
Imm. Pierre stand., Soleil  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41



\*RUE MADAME\*  
Ancien, 5P. 143m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> asc.  
Soleil. Charme. 1.920.000€

#### \*ST SLPICE\*

Beau 3P. 60m<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> asc.  
Parfait état. 900.000€

Tel : 01.45.55.46.63

#### PARIS 7<sup>E</sup>



«CARRÉ ANTIQUAIRES»  
Beau studio 19m<sup>2</sup>. 265.000€  
«RUE DU BAC 78M<sup>2</sup>»  
Imm. directoire, 2<sup>e</sup> ét. 3P.  
1 chbre, charme, parfait ét.  
«UNIVERSITÉ 132M<sup>2</sup>»  
Pierre/T. ét. élevé. Asc.  
3 chbres. 1.890.000€. Park.  
«CHAMP DE MARS»  
Duplex 149m<sup>2</sup>, derniers ét.  
Salon/atelier, 4 chbres.  
BOX parfait état. VUES.  
«PROX. VAUBAN 305M<sup>2</sup>»  
7P. + Jard.200m<sup>2</sup> 3/4 chbres.  
Volumes. Parfait état.



\*RARE : Jardin Musée Rodin\*  
\*334M<sup>2</sup>/JARDINS\*  
7/8P. 2<sup>e</sup> asc. ss vis à vis.  
Beau Pierre/T. 6.700.000€

\*SAXE/PL. BRETEUIL\*  
\*6P. 183M<sup>2</sup> 6<sup>e</sup> ASC.\*  
Pierre/T. balcs. 2.520.000€

\*VARENNE/INVALIDES\*  
\*7P. 195M<sup>2</sup> 4<sup>e</sup> ASC.\*  
Vue directe Dôme Invalides.  
Soleil. Park. 3.150.000€

\*LAS CASES/GRENELLE\*  
\*5P. 110M<sup>2</sup> 4<sup>e</sup> ASC.\*  
Ancien. Charme. 1.580.000€

\*VANEAU/BABYLONE\*  
\*2P. 35M<sup>2</sup> 405.000€\*  
s/Jolie cour pavée. Soleil.

Tel : 01.45.55.46.63



EXCLUSIVITES  
«SAXE/PERIGNON»  
81m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> asc., salon, 2 chbres.  
Très bon état.

«PROCHE VAUBAN»  
155m<sup>2</sup>. Récept., 2 chbres  
5<sup>e</sup> asc. Volumes. Parfait état.

«FR. LEPLAY»  
250m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> asc., récept. 100m<sup>2</sup>  
4 chbres. Services. Parking.  
Parfait état.

Tel : 01.44.11.75.75



«MONTTESSUY»  
131m<sup>2</sup> 5P. 3<sup>e</sup> ét. standing.  
Parfait état. 1.900.000€  
«5P. CHAMP DE MARS»  
143m<sup>2</sup>, 3 chbres ét. élevé.  
Travaux. 2.100.000€  
«FONTAINE DE MARS»  
7P. 4 chbres, 214m<sup>2</sup> + serv. 16m<sup>2</sup>  
ét. élevé, soleil. 3.330.000€  
«CHAMP DE MARS»  
145m<sup>2</sup> 5P. + Serv., ét. élevé.  
Sud. Vue exceptionnelle.  
3.200.000€  
«FEAU YEMÉ»  
01.47.05.50.36

#### PARIS 8<sup>E</sup>

#### TRIANGLE D'OR PRES

\*100M<sup>2</sup> - 8<sup>e</sup> ASC\*

Vue magnifique, plein soleil  
2 chbres. Balcons. Parking.  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41

#### PARIS 13<sup>E</sup>

#### BUTTE AUX CAILLES

\*MAISON 228M<sup>2</sup>\*  
+Patio 20m<sup>2</sup>+Terrasse 30m<sup>2</sup>  
5 chbres - Parfait état  
Original, Soleil - 2.300.000€  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41

#### PARIS 14<sup>E</sup>

#### OBSERVATOIRE 105M<sup>2</sup>

\*VRAI ATELIER\*  
7m sous plafond, 2 chbres  
2<sup>e</sup> asc bon état, vue dégagée  
VANEAU 6<sup>e</sup> 01.44.41.41.41

#### PARIS 15<sup>E</sup>



#### CONVENTION 5P.

Duplex terrasse dble séj.  
3 chbres park. 1.390.000€

#### PASTEUR 102M<sup>2</sup>

Hausmann Balc. dble séj.  
2 chbres clair. 1.050.000€

#### G. BRASSENS 4P.

Moderne stand. séj. 3 chbres  
Etat neuf. Park. 810.000€

#### SEVRES LECOURBE

Ancien stand. séj. 2 chbres  
Bon état calme. 650.000€

01.44.38.01.01

125, rue de Cambronne  
[www.breteuilimmo.com](http://www.breteuilimmo.com)



SUFFREN 122M<sup>2</sup>  
Récant 1<sup>e</sup> ét. séj. 4 chbres.  
1.120.000€ + dble box

CONVENTION 100M<sup>2</sup>  
Récant dble séj. 2 chbres  
Bureau balc. 875.500€

CONVENTION 65M<sup>2</sup>  
Ancien 3<sup>e</sup> ét. séjour  
2 chbres soleil. 520.000€

COMMERCE 43M<sup>2</sup>  
Ancien 3<sup>e</sup> ét. 2P. 390.000€

01.58.01.18.18  
91, rue du Théâtre  
[www.breteuilimmo.com](http://www.breteuilimmo.com)

#### PARIS 16<sup>E</sup>

AV. VICTOR HUGO  
Exclu. Beau 2P. 42m<sup>2</sup>  
asc., vue dégagée.  
Classe énergie G. 520.000€  
JA TIFFEN 01.56.90.11.03

PASSY/MUETTE  
RUE CORTAMBERT  
2P. 58M<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> ASC.  
VUE SUR JARDIN  
Imm. récent 1970.  
Prix : 650.000€  
(parking possib. en sus)  
Exclusivité.  
Tel : 01.53.20.08.70



«ETATS-UNIS»  
Bel ancien, 4<sup>e</sup> étage 4P.  
110m<sup>2</sup>. Clair sur Cour.  
Parfait état. 1.420.000€  
«PASSY 5P. 135M<sup>2</sup>»  
Dernier ét. Vue T. Eiffel  
plein Sud. Terrasse 156m<sup>2</sup>  
3 chbres. 2.400.000€  
«MUETTE/PASSY»  
Maison 140m<sup>2</sup>, 4 chbres.  
Jardin. Beaucoup de charme.  
«PRES JARD. RANELAGH»  
305m<sup>2</sup>, bel ancien, 5 chbres.  
Services. Parking. VUE.  
FEAU PASSY  
01.53.92.00.00

PROX. AUTEUIL  
BEAU PENTHOUSE 120M<sup>2</sup>  
9/10<sup>e</sup> étage, terrasse 90m<sup>2</sup>,  
box. 1.920.000€.  
Tel : 06.08.56.68.08

#### PARIS 17<sup>E</sup>



1.699.000€ PL. WAGRAM  
8P. 230m<sup>2</sup>. Rdc surélevé.  
Larges balcons. FORT POTENTIEL.  
Actuel. en Bur.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15214

1.698.000€ TERNES  
5P. 162m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> Haussmann.  
Larges balcons. Charme.  
Bon état général.  
Poss. chbre de serv.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 14921

1.696.000€ PL. WAGRAM  
6P. 162m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup>. Empire Ht Standing.  
Vue dégagée/verdure, balcon en  
courcive, belle Ht/Pf.  
Bon état général.  
Chbre de Serv.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15314

1.579.000€ GARE DU STADE/  
92700

LOFT 800m<sup>2</sup> 300m<sup>2</sup> SH : 5m ht/pl  
Jardin arboré 1200m<sup>2</sup>, Serre,  
Hangar. Terrasse 60m<sup>2</sup>.  
Design contemporain.  
Parfait état. FORT POTENTIEL.  
500m<sup>2</sup> d'entre-sol en  
commercial 4m ht/pl.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15248

1.125.000€ GARCHES CENTRE  
6P. 150m<sup>2</sup>. Maison de ville en R+2  
Jardin 370m<sup>2</sup>. Terrasse.  
Poss. park.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15164

1.080.000€ PL. WAGRAM  
4P. 106m<sup>2</sup>. Rez de Jardin.  
Récant standing.  
Terrasse 37m<sup>2</sup>/SQ arboré, calme.  
Parfait état. Actuel. en Bureau.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15164

1.079.000€ MOULIN ROUGE  
5P. 121m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup>.  
Bel immeuble Pierre de T.  
Prox. marché Lepic.  
Ensoleillé et calme.  
CHARME, Bon état général.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15397

549.000€ MOULIN ROUGE  
3P. 60m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> Pierre de T.  
Colombages. Vue dégagée.  
CHARME. Parfait état.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com): 15380

#### 490.000€ PL. WAGRAM

3P. 52m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> Pierre de T.  
Vue/toits de Paris.  
Bonne distribution. Parfait état.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15385

#### 449.000€ PLAINE MONCEAU

3P. 52m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> ss asc. Pierre de T.  
Vue/toits de Paris, bon plan.  
FORT POTENTIEL.  
Bon état général.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15331

#### 284.000€ BORDEAUX

INVESTISSEMENT loi Scellier BBC  
4P. 89m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> Pierre de T. Pkg.  
Quartier commerçant,  
terrasses 21m<sup>2</sup>.  
Livraison 1er trimestre 2013.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15335

#### 220.000€ BORDEAUX

INVESTISSEMENT loi Scellier BBC  
3P. 59m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> Pierre de T. Pkg.  
Quartier commerçant,  
terrasse 30m<sup>2</sup>.  
Livraison 1er trimestre 2013.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15339

#### 165.000€ BORDEAUX

INVESTISSEMENT loi Scellier BBC  
2P. 46m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> Pierre de T. Pkg.  
Quartier commerçant,  
terrasse 5m<sup>2</sup>.  
Livraison 1er trimestre 2013.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15340

#### 129.000€ PTE CLIGNANCOURT

Studio 17m<sup>2</sup>, Rdc/Cour. Immeuble  
Briques. Quartier commerçant.  
Bonne distribution. Parfait état.  
Visite virtuelle sur  
[belimmo.com](http://belimmo.com) : 15411

#### PARIS 18<sup>E</sup>

#### \*ABBESSES\*

3P. 1/2 chbres, 50m<sup>2</sup>  
Balcon-terrasse.  
Charme. Bon plan.  
Tel : 01.42.65.18.83  
WWW.LARGIER.FR

#### TERRAIN

#### ETRANGER

OCCASION : Vente de terrain  
de 16.000m<sup>2</sup> (4x4.000) à CORFOU  
au bord de la mer. 880.000€  
[ammolofos@gmail.com](mailto:ammolofos@gmail.com)  
Tel : +0306984 847855

#### VIAGERS

#### VIAGER PREVOYANCE

Spécialiste viager occupé ou libre  
Paris et toutes régions.  
Estimation gratuite  
189 rue la Pompe Paris 16  
[viager-prevoyance.com](http://viager-prevoyance.com)  
Tel : 01.45.05.56.56

#### VIAGERS CRUZ

Spécialiste depuis 1974  
Estimation gratuite  
Tél 01.42.66.19.00

#### LOCATIONS

Recherchons pour Clientèle  
INTERNATIONALE, Appartements  
Meublés/Vides à LOUER/VENDRE  
à Paris. EXPATRIATES: We have the  
Housing for you in Paris.  
Le Spécialiste de la GESTION  
MEUBLÉE LONGUE DURÉE !  
[GetaHomeinFrance.Co.Uk](http://GetaHomeinFrance.Co.Uk)  
Tel : 01.45.71.72.73

#### OFFRE VIDE

#### PARIS 14<sup>E</sup>



#### RARE PROCHE MONTPARNASSE

M<sup>2</sup> PERNETY  
Esprit loft très grd standing,  
placards et cuis. aménagée, large  
baie vitrée, park. possib., classe  
énergie D, chauffage individuel  
- 3P. NEUF 82M<sup>2</sup> + TERRASSE  
JARDINIÈRE 8M<sup>2</sup>, 2 s. d'eau,  
2.270€ CC. Hono. 2.270€ TTC.  
Tel : 06.76.06.84.05

#### OFFRE MEUBLÉE

#### PARIS 6<sup>E</sup>

ODEON grand studio meublé 37m<sup>2</sup>  
carrez 5<sup>e</sup> ét. avec mezz. Lumineux,  
belle vue. Excell. état. 1100€ +  
37,50€ charges. Visites sur place  
le 20 décembre sur RDV :  
02.43.45.37.50

#### ETRANGER

BERLIN CENTRE  
Appartement meublé max. 4 pers.  
A partir de 90€/nuît.  
[info@guillemin-oschatz.de](mailto:info@guillemin-oschatz.de)

## Le Monde

Les petites annonces  
immobilières

## Vous souhaitez communiquer dans cette rubrique, vous pouvez :

- appeler le : 01.57.28.30.00
- faxer votre texte au : 01.57.28.39.20
- envoyer votre texte par e-mail : [immobilier@mpublicite.fr](mailto:immobilier@mpublicite.fr)





## En hausse

**ZARA** – L'espagnol Inditex, premier vendeur de vêtements au monde grâce à sa marque Zara, a annoncé, mercredi 14 décembre, un bénéfice net de 1,302 milliard d'euros pour les neuf premiers mois de 2011, en hausse de 10 % sur un an. Le groupe profite de son expansion internationale.



## En baisse

**PAYS-BAS** – L'économie néerlandaise est « en récession », a indiqué, mardi 13 décembre, le Bureau central du plan, dont les chiffres sont utilisés par le gouvernement. Il attend une contraction du produit intérieur brut de 0,5 %, conséquence de la baisse du commerce mondial.

## Les cours du jour (14/12/11, 09 h 33)

EURO	1 euro	1,3181 dollar (achat)
OR	Once d'or	1 672,50 dollars
PÉTROLE	Light sweet crude	98,82 dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	3,210 (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	1,934 (à dix ans)

# France Brevets, VRP de l'innovation française

Cette structure publique aide les instituts de recherche et les entreprises à mieux valoriser leurs trouvailles

Après avoir signé un premier accord en juin avec l'Institut Télécom –regroupement de dix grandes écoles de télécommunications et de leurs laboratoires–, France Brevets a annoncé, mercredi 14 décembre, la signature d'un deuxième contrat avec l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (Inria).

Créée en mars 2011 par l'Etat français (par le biais de l'Agence nationale de la recherche, entre autres) et la Caisse des dépôts et consignations, France Brevets a été conçue pour aider la France, ses instituts de recherche et aussi ses entreprises, à mieux valoriser ses brevets alors que les inventions

Pour améliorer l'offre, les brevets ne seront pas commercialisés isolément, mais « en grappe »



des chercheurs français sont longtemps restées confinées dans les labos, sans que les industriels et autres acteurs économiques en tirent suffisamment partie.

France Brevets devrait signer prochainement deux autres accords avec des organismes de recherche publics. Dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace, d'une part, et des sciences du vivant, d'autre part. Des accords sont aussi en cours de négociation avec des PME, explique le directeur général de France Brevets, Jean-Charles Hourcade, qui, lorsqu'il était directeur général adjoint du groupe Thomson chargé de la technologie et de la recherche et développement, déposait à ce titre 500 brevets par an, et gérait 7 000 familles de brevets.

France Brevets complète des dispositifs créés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir que doit financer le grand emprunt. Des sociétés d'accélération du transfert technologique (SATT) travaillent localement avec les universités pour détecter, financer et accompagner les porteurs de projets valorisables. Les instituts de recherche technologique (IRT) montent des partenariats publics privés sur des secteurs technologiques.

France Brevets, dotée d'un capital de 100 millions d'euros, propose à ces services de valorisation, et

autres organismes de recherche, de commercialiser leurs brevets dans le cadre de contrats de concession exclusive de licences, les laboratoires restant propriétaires de leurs brevets. La société propose aussi ce service aux entreprises pour des brevets qui ne constituent pas leur cœur de métier, explique M. Hourcade.

France Brevets assume le risque commercial pour les PME et orga-

nismes de recherche. C'est-à-dire qu'elle finance les coûts d'exploitation du brevet et les coûts spécifiques de concession de licence. Les profits seront partagés en cas de succès. Pour améliorer l'offre, les brevets ne seront pas commercialisés isolément, mais « en grappe », ensemble cohérent de brevets. France Brevets protège également le déposant.

Des tâches qu'un laboratoire de

recherche ne peut assumer, estime Philippe Letellier, directeur de l'innovation à l'Institut Télécom. « Il faut vérifier que nos brevets ne sont pas utilisés illégalement. Et si nécessaire, sortir l'arme nucléaire, c'est-à-dire menacer de poursuites judiciaires. Or une structure comme la nôtre ne peut aller jusqu'au bout. »

Pour M. Hourcade, « cette capacité de mutualisation est

notre première valeur ajoutée ».

La deuxième, qui lui est liée, est de disposer d'une équipe de spécialistes « technico-juridico-commerciaux », épaulés par des consultants, experts et cabinets de conseil juridique. La troisième est de pouvoir assurer « un investissement patient. Un brevet a une durée de vie de vingt ans. Mais les dix premières années sont nécessaires pour obtenir le brevet, puis

convaincre les entreprises d'utiliser cette nouveauté, ce qui est toujours perçu comme un facteur de risque. Il ne reste donc que dix ans, pour commercialiser les licences », explique M. Hourcade.

La faiblesse de la valorisation de la recherche française a été soulignée à maintes reprises. En janvier 2007, un rapport d'enquête sur le sujet, réalisé par l'inspection générale des finances et l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, indiquait que les revenus de la propriété intellectuelle ne représentaient que 1 % de la dépense publique de recherche en France, contre 3 % aux Etats-Unis et 5 % ailleurs en Europe.

La commercialisation de licences a un intérêt aussi bien financier que stratégique. Elle est essentielle au démarrage de start-up, juge M. Letellier, car les brevets sont un critère majeur de valorisation d'une entreprise naissante. Ils sont aussi une arme dans la guerre que se livrent les entreprises pour faire adopter des standards qui leur sont favorables. « Nous comptons sur France Brevets pour nous accompagner, et peser davantage dans les organismes de normalisation », explique Bruno Sportisse, directeur du transfert et de l'innovation de l'Inria. ■

A. K.

ANNIE KAHN

## La technologie est au cœur du métier de Collectis

LA SOCIÉTÉ de biotechnologie française Collectis n'aurait pu exister sans brevet. Créée en 1999, elle développe et vend des systèmes qui permettent de reprogrammer le génome de tout être vivant, animal ou végétal.

Elle est aujourd'hui l'une des rares sociétés de biotechnologie française cotée en Bourse. Elle emploie 230 personnes depuis l'achat, en octobre, de Cellartis, issue de l'université suédoise de Göteborg. Son chiffre d'affaires était de 15 millions d'euros en 2010. Elle dispose de deux implantations aux Etats-Unis.

« La technologie peut être un secret. Mais avec la mondialisation, on a la même information partout dans le monde, au même

moment, avec les mêmes outils. Les idées se cristallisent en plusieurs endroits ; le secret ne sert plus à rien. Quand je découvre une publication sur Internet, je sais qu'un Japonais, un Australien, lisent la même littérature que moi ! », explique André Choulika, PDG de Collectis. « Le brevet n'est pas une liberté d'exploitation », estime-t-il. « C'est un moyen d'empêcher les autres de se servir d'une technologie. Cela donne un monopole sur un territoire pendant un temps donné », poursuit-il.

### Portefeuille

Collectis est né avec un portefeuille de brevets dans son berceau. « Nous avons acheté les licences à l'Institut Pasteur, l'Institut

Pierre-et-Marie Curie, l'université Harvard, le CNRS », explique M. Choulika.

Ces acquisitions lui permettent non seulement de développer ses propres technologies, mais aussi de vivre ! « Au début, la vente de licences nous procurait 100 % de nos revenus. Nous gardions les technos essentielles, et licencions ce qui ne l'était pas. Cela nous a aussi permis d'acheter du temps, et de diffuser la technologie, ce qui augmentait notre notoriété. »

En septembre 2009, Collectis signait ainsi un accord de licence avec le producteur américain de semences Monsanto, qui souhaitait utiliser sa technologie de modification génomique, pour cibler un gène et lui apporter des

modifications. A la clef : un versement de 3 millions d'euros pour Collectis.

Lors de l'introduction en Bourse, en 2007, la société est essentiellement valorisée sur son portefeuille de brevets et le potentiel qu'elle pouvait en dégager.

C'est également ce potentiel qui lui a permis de lever 50 millions d'euros cette année auprès d'un investisseur particulier, Pierre Bastid, et du Fonds stratégique d'investissement (FSI).

Actuellement, les redevances ne représentent plus que 30 à 40 % de son chiffre d'affaires.

La société a un portefeuille de 83 brevets attribués et de 260 demandes en cours. ■

# Thales veut monter de 25 % à 35 % dans le capital du constructeur naval militaire DCNS

Les syndicats de DCNS redoutent que le groupe d'électronique pèse trop sur les orientations stratégiques et veulent alerter les parlementaires

Thales poursuit sa montée en puissance chez DCNS. Jeudi 15 décembre, le conseil d'administration de la firme française d'électronique et de défense devrait se prononcer sur une montée de 25 % à 35 % du groupe public, numéro un Européen de la construction navale militaire.

Ce mouvement se fera à la faveur de la réduction de la part de l'Etat dans DCNS, de 74 % à 64 %, les salariés détenant le 1 % restant. Valable jusqu'en mars 2012, l'option d'un renforcement de Thales était prévue dans l'accord de 2007 organisant le rapprochement entre les deux groupes.

Deux arguments plaident en la faveur de cette montée en puissance. Le prix de l'opération tout

d'abord : autour de 260 millions d'euros. Ce montant avait été défini en 2007. Il constitue une bonne affaire, au vu de l'état de santé de DCNS : 137 millions d'euros de bénéfices en 2010, pour 2,5 milliards de chiffre d'affaires, et surtout un important carnet de commandes de 14,4 milliards d'euros.

Parmi ces commandes, figure celle de quatre sous-marins Scorpène classiques et un sous-marin nucléaire sans motorisation, passée, en 2010, par le Brésil pour environ 4 milliards.

Le second élément qui plaide pour cette montée au capital est l'intérêt de Dassault Aviation pour cette activité. L'avis de l'avionneur est prépondérant, car il est, depuis plus de deux ans, l'actionnaire

industriel de Thales (26 % du capital), aux côtés de l'Etat (27 %).

En mars, Charles Edelstenne, le PDG de Dassault aviation, évoquant l'existence de cette option, avait même indiqué que la possibilité d'aller vers la prise de contrôle était étudiée.

« J'ai demandé si l'on pouvait monter au-dessus [de 35 %] », avait-il expliqué, tout en précisant : « J'ai demandé aussi que l'on puisse traiter un problème crucial sur DCNS qui est celui des ouvriers d'Etat. Sur tout si on veut entrer en compétition sur le marché international. »

Ces propos lui avaient valu une répartie cinglante de la CFDT, le syndicat soulignant que, même avec des ouvriers d'Etat, DCNS arrive à vendre des sous-marins au Brésil,

ce qui n'est pas le cas de Dassault pour le Rafale...

Concernant les ouvriers d'Etat, les critiques portent sur la hausse importante de la cotisation patronale pour le régime de retraite. Au cours des trois dernières années, elle a crû de 3 % par an.

### « Hold-up »

Toutefois, le nombre de ces ouvriers ne cesse de décroître : plus de 7 000 voici deux ans, 4 700 aujourd'hui, sur un effectif total de 12 500 salariés. La réduction se poursuivra au rythme de 500 à 700 par an.

La montée en puissance de Thales est mal perçue par les syndicats de DCNS. En 2007, ils avaient dénoncé « un hold-up » sur la gou-

vernance de l'entreprise. A l'époque, Thales, pour obtenir 25 % du capital – estimés à 569 millions d'euros –, avait apporté une partie de ses activités navales et versé une soule de 55 millions d'euros.

Aujourd'hui, les organisations syndicales redoutent qu'avec 35 % du capital, Thales contrôle les orientations stratégiques de DCNS et pèse sur ses choix. Au nom de la transparence, elles souhaitent avoir accès au pacte d'actionnaires et à son complément. Elles devraient alerter les parlementaires des commissions de la défense sur les conditions de cette transaction. Reste à savoir si l'idée de créer un Airbus naval européen est toujours d'actualité. Au milieu des années 2000, quand cette idée a

été avancée, la France et l'Allemagne avaient décidé, avant d'y parvenir, de réorganiser chacune leur industrie. Le mouvement a été entrepris, comme en témoigne le rapprochement Thales-DCNS, mais l'étape suivante s'annonce plus délicate.

En août, des rumeurs venues d'Allemagne ont évoqué de possibles discussions avec la France sur un rapprochement entre Thyssen-Krupp et DCNS. Elles ont été démenties.

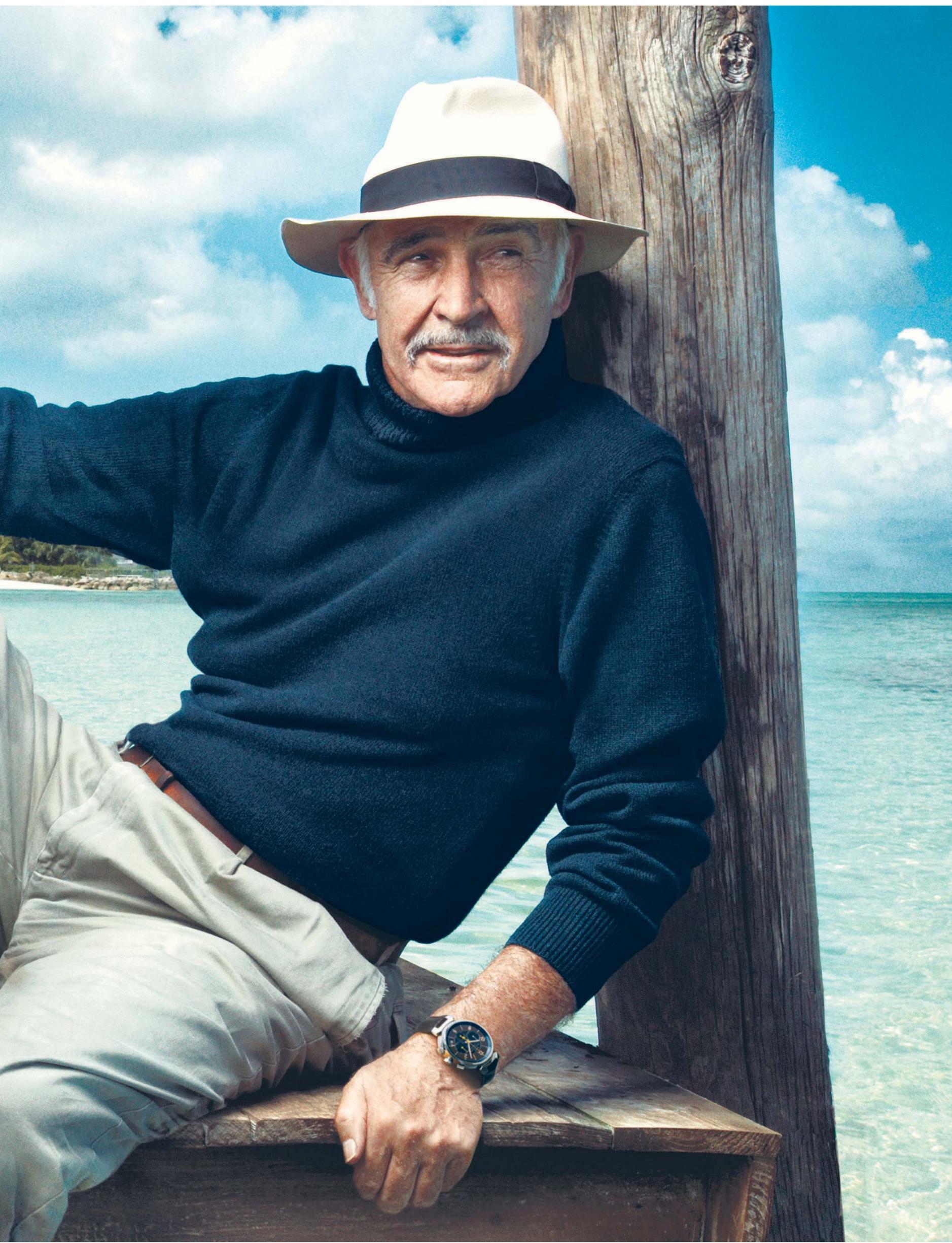
Le marché européen reste dispersé entre une vingtaine d'acteurs, alors que sur le marché américain, de taille analogue (10 milliards de dollars), on ne compte que deux grands groupes. ■

DOMINIQUE GALLOIS



**Certains voyages se transforment en légendes.** Les Bahamas. 10:07

Retrouvez Sean Connery sur [louisvuitton.com](https://louisvuitton.com)



Sean Connery et Louis Vuitton apportent leur soutien à The Climate Project.

**LOUIS VUITTON**

# L'euro fait à son tour les frais des doutes sur la capacité de l'Europe à sortir de la crise

La monnaie unique a atteint son plus bas niveau face au dollar depuis le 12 janvier

Elle a longtemps fait preuve d'une surprenante résistance. Mais la monnaie unique européenne subit désormais un important accès de faiblesse, malgré l'accord entre chefs d'Etat et de gouvernement, le 9 décembre, pour améliorer la discipline budgétaire au sein de la zone: mardi 13 décembre, l'euro est tombé sous les 1,31 dollar, à 1,3035 dollar, une première depuis le 12 janvier. Loin des 1,34 dollar enregistrés au début du mois et surtout des 1,3970 dollar constatés en moyenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

La faute à la Réserve fédérale américaine qui, mardi, à l'issue de son comité de politique monétaire, n'a pas donné de signe d'une nouvelle vague de *quantitative easing* (monétisation de la dette publique américaine par la Banque centrale), ce qui a pour conséquence de raffermir le dollar. Ce mouvement a été amplifié par l'assouplissement monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), qui a baissé ses taux à deux reprises en novembre et décembre et pourrait poursuivre dans cette voie au début 2012, comme s'y attendent une majorité d'économistes.

Mais cette faiblesse de l'euro est aussi liée aux interrogations sur la mise en œuvre et l'impact réel des mesures de discipline budgétaire décidées lors du Conseil européen des 8 et 9 décembre. La monnaie unique a ainsi connu un trou d'air, lundi, après que des députés allemands eurent indiqué que la chancelière Angela Merkel s'était de nouveau prononcée contre une hausse de la capacité de prêt du



futur Mécanisme européen de stabilité (MES), qui doit succéder mi-2012 au Fonds européen de stabilité financière (FESF). La transcription juridique des accords pose aussi question.

Comme l'illustrent les mouvements boursiers erratiques constatés depuis le 8 novembre, les marchés ont, pour l'heure, adopté une stratégie d'attente, ne cédant pas à l'euphorie sans pour autant som-

## Le Crédit agricole supprimera de 2 200 à 2 300 emplois

Après BNP Paribas et la Société générale, le Crédit agricole devait annoncer à son tour, mercredi 14 décembre, après la fermeture de la Bourse, la suppression de 2 200 à 2 300 emplois en France et à l'étranger, dans ses activités de banque d'investissement (Cacib) et de crédit à la consommation. Ces réductions d'effectifs témoignent de la passe délicate

que traversent les banques. La crise de la zone euro et la nouvelle réglementation bancaire, plus exigeante en fonds propres, les obligent à des réductions de voilure. L'agence de notation Moody's a abaissé la note du Crédit agricole à Aa3, le 9 décembre, notamment en raison de son exposition à la Grèce. La banque verte compte 160 000 salariés dont un tiers en France.

Une tension nourrie également par les agences de notation. Après avoir mis sous surveillance négative quinze des dix-sept Etats de la zone euro le 5 décembre, Stan-

dard & Poor's devrait rendre son verdict sous peu. Quant à Moody's, elle a déploré une « absence de mesures » décisives lors du Conseil européen.

## La situation délicate de l'Italie

« Les investisseurs internationaux sont déçus par les commentaires d'analystes et d'agences sur le dernier sommet européen. Les décisions seront longues à être validées et ne règlent pas tous les problèmes instantanément. Il faudra des nouveaux sommets... », notent les analystes d'Aurel BGC.

De fait, l'accord n'a pas provoqué la détente espérée sur le marché obligataire. Madrid et le FESF ont certes réussi mardi à lever des fonds dans de bonnes conditions, mais Rome reste dans une situation délicate. Les rendements des obligations italiennes à dix ans atteignent ainsi 6,698% mercredi matin: certes moins que le taux de 7,244% atteint le 25 novembre, mais bien plus que les 5,844% du 6 décembre. Or la Péninsule est le pays de la zone euro qui devra lever le plus de fonds sur les marchés en 2012, avec environ 240 milliards d'euros...

« En fait, si les spreads [écart de rendement entre les obligations de deux pays] à l'intérieur de la zone euro ne se sont que légèrement écartés depuis la publication du communiqué [du Conseil européen], c'est parce que les investisseurs continuent de penser que la BCE pourrait acheter plus agressivement de la dette souveraine », relève, dans une note, René Defossez, stratège chez Natixis. ■

CLÉMENT LACOMBE

## La Bundesbank n'a pas très envie de prêter au FMI

Protégez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. Alors qu'Angela Merkel devait s'adresser au Bundestag, mercredi 14 décembre, sur les questions européennes, Jens Weidmann, son ancien conseiller économique devenu le 1<sup>er</sup> mai président de la Bundesbank, lui donne au moins autant de fil à retordre que l'opposition parlementaire.

Dernier objet de la confrontation entre Berlin et Francfort: les 45 milliards d'euros que l'Allemagne doit verser au Fonds monétaire international (FMI), conformément à l'accord conclu au sommet de Bruxelles, vendredi 9 décembre. « La zone euro et d'autres Etats membres vont envisager, et confirmer d'ici dix jours, d'apporter jusqu'à 200 milliards d'euros de ressources supplémentaires au FMI, sous forme de prêts bilatéraux », indiquait le communiqué.

La Bundesbank est encore moins favorable que le gouvernement allemand à l'idée de passer par le FMI, pour éventuellement venir en aide aux pays européens dans le besoin, faute de pouvoir renforcer le fonds européen de stabilité. Pour sauvegarder les apparences, il a d'ailleurs été précisé que les 200 milliards d'euros apportés ne seraient pas affectés à un fonds spécial Europe mais versés sur le compte général du FMI. Pour la Bundesbank, chargée de gérer les crédits allemands au FMI, il n'y a pas là de garantie suffisante, alors que la banque centrale veut éviter un tour de passe-passe entre Européens.

Jens Weidmann et son bras droit, Andreas Dombret, posent donc leurs conditions. Dans une lettre au ministre des finances, Wolfgang Schäuble, révélée mar-

di par la presse allemande, ils estiment qu'« il semble acquis que les pays de la zone euro contribuent au financement en proportion de leur quote-part au FMI. La Bundesbank part du fait que les pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne apportent une contribution notable à l'augmentation des ressources du FMI ».

## Episode inédit

Sans que l'information soit confirmée, il semble que la Bundesbank qui, juridiquement, ne peut pas être contrainte de verser ce prêt, veuille s'assurer que les autres grandes banques centrales mondiales apportent également leur écot. Cela est loin d'être évident. Il est notamment de notoriété publique que les Etats-Unis n'entendent pas aider l'Europe. Cette nouvelle marque d'indépendance de l'institution de Francfort fait suite à un épisode inédit dans les annales de la République. La Bundesbank avait, lundi, demandé l'accord du Bundestag, « dans ce cas particulier et à titre exceptionnel », avant de prêter de l'argent au FMI.

Tout aussi inhabituel, le Bundestag, qui revendique d'être consulté sur la moindre décision concernant la crise de l'euro, a rejeté la demande. « Les lignes de crédit de la Bundesbank au FMI sont du seul ressort de la Bundesbank », a déclaré au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* l'expert en finance du parti conservateur CDU, Norbert Barthle. Tout se passe comme si députés et Bundesbank se refusaient à être responsables de ce nouveau geste de soutien aux pays européens en difficulté. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE  
(BERLIN, CORRESPONDANT)

# Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/11

Tél. : 01 57 28 30 00

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	49€ HT	49€ TTC
Forfait 10 lignes	90€ HT	90€ TTC

## CONSEIL

### CONSULTANT SENIOR MANAGER

Anc. directeur financier propose conseils, séminaires, business plan, études de marché aux cadres et dirigeants d'entreprises.

Email : winwopda@live.fr  
Tel : 06.45.82.65.96

## ANTIQUITÉS

Suite à mes prestations

télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

### UN RENDEZ-VOUS POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS.

Spécialisé successions

### J'ACHETE

Meubles Tableaux Pendules Objets d'art & curiosités

Argenterie Livres anciens Violons & Archets anciens

Art d'Afrique et d'Asie Art décoratif du XXe s

Art d'Islam et d'Orient Photos anciennes et d'artistes

Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.

### PATRICK MORCOS EXPERT

Affilié à la Compagnie Nationale des Experts

06.07.55.42.30  
morcospatrick@orange.fr



## ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » :

CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT

06.07.55.42.30  
P. MORCOS

EXPERT CNE

\* Porcelaines et Bronzes  
\* Cristal de Roche

\* Corail et Ivoires Anc.  
\* Jade blanc et couleurs

\* Cornes et Laques  
\* Peintures et Tissus anc.

\* Manuscrits et Estampes

### DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE

morcospatrick@orange.fr

## BIJOUX

### ACHAT OR

Particulier-professionnels DIAMANTS-MONTRES

BIJOUX-DEBRIS LINGOTS-PIECES

(Direct Bourse) COMPTOIR EUROPEEN DE L'OR

66, rue de Lévis, 75017 Paris  
Métro : Villiers  
Tel : 01.42.67.20.63

## DIAMANT BLEU

Bérangère Hannedouche (GIA - FGA)

### ACHAT OR Débris, Bijoux, Diamants

119, avenue du Maine Paris 14<sup>ème</sup> M<sup>°</sup> Gaite

50, Bd la Tour Maubourg Paris 7<sup>ème</sup> M<sup>°</sup> Invalides

5, rue de Chateaudun Paris 9<sup>ème</sup> M<sup>°</sup> Cadet

01.45.38.55.00  
Ouverts le samedi  
www.diamantbleu-paris.com

## MEUBLES

LES DORSALINO

PARINGER

BEAU CUIR 990€

PARINGER fabrique les Dorsalino Cuir,

pour le Bureau et pour la Télé: une bonne nouvelle pour le dos de ceux qui s'assentent un long moment ou un bref instant.

Ils pourront garder leur vivacité pour se retourner ou pour se lever...

Les petits fauteuils de PARINGER ont un nom :

- Les DORSALINO -

- Souples, ils tournent vivement à 360°, et s'adaptent à toutes les courbures et postures.

- Sûrs et élégants, ils sont recouverts de beaux cuirs.

Une belle invention de PARINGER. Exposition et vente directe au 121, rue du Cherche-Midi 75006 Paris

(Angle 21, bd Montparnasse) Tel : 01.42.22.22.08

www.paringer.fr  
paringerparis@yahoo.fr  
Doc sur demande



## Le DANIELIT version CANALETTO

EXCLUSIVITÉ PARINGER

Lit-double Gigogne à lattes, formant canapé,

à mise à niveau automatique d'un simple dé clic.

Structure hêtre massif. Boiserie: toutes teintées.

Tissu: tous coloris. (Existe aussi avec structure métal, ou bien entièrement recouvert de tissu).

Exposition et vente chez PARINGER

121, rue du Cherche-Midi 75006 Paris

(Angle 21, bd Montparnasse) MÉTRO DUROC OU FALGUIÈRE

Tel : 01.42.22.22.08  
www.paringer.fr

Documentation sur demande

## L'IMPERISSABLE BIBLIOTHEQUE à COLONNADES de PARINGER

Changez de perspective, en allant chercher un bon livre... Tous modèles à vos mesures, et même au fur et à mesure - Doc sur demande

... Mieux: Une visite!... PARINGER, 121 rue du Cherche-Midi, Paris 6ème

Tel. 01 42 22 22 08 - www.paringer.fr

## DÉCORATION

### AR. DECO ET HABITAT

### RENOVATION D'APPARTEMENTS

### MAÎTRISE D'OEUVRE

Création de Sdb., cuisines, maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, parquet.

Garantie décennale. Siret : 530 298 827 000 11

Tél. : 01.45.42.07.28

## RENOV'DÉCO 1961 SARL

Nos compétences, notre expérience

et notre goût du travail soigné

### A VOTRE SERVICE !

PEINTURE, PAPIER-PEINT, PARQUET, ELECTRICITE,

CARRELAGE, PLOMBERIE, MACONNERIE, MENUISERIE.

\*Devis gratuit \*Délai respecté

Tel : 01.40.09.79.26

06.21.40.02.81

www.renovdeco1961.fr

## LIVRES

### ACHAT LIVRES ANCIENS & MODERNES

(Beaux-arts, Pléiades etc.)

Librairie Pettit  
www.livres-revues.com  
Tel : 06.81.13.99.38

## ETUDES D'OPINION

### PARIS-PROVINCE

Cadres, chefs d'entreprises, enseignants, médecins

vos avis nous intéressent !

Participer à des études d'opinion dédommagées. Inscription sur

www.stephenson-etudes.fr

Tel. : 01.40.36.92.98

## COURS

PROF. AGRÉGATIF DONNE COURS

maths, français, anglais, économie, finance,

management, marketing

Paris et région pour terminale, supérieur, cadres.

Email : winwopda@live.fr

Tel : 06.45.82.65.96

AMÉRICAINE. PROF. À L'ÉCOLE

POLYTECHNIQUE 20 ans exp.

propose COURS D'ANGLAIS indiv. ou collectifs. PRÉPA.

AUX EXAMENS D'ENTRÉE

AUX GRDES ÉCOLES, TOEFL, TOEIC, IELTS, SAT & STAGES

INTENSIFS D'1 SEMAINE À 1 MOIS. Exercices en ligne possib.

Tel : 06.74.08.65.40  
www.english-a-la-carte.com  
www.cours-anglais-paris-16.com

## INTERNET

### ACHATS DE NOEL -10 90%

Jeux, Vêtements, Informatique

www.PlanReduc.com

codes de réduction gratuit

+ 1700 boutiques vpc internet

## VÊTEMENTS

### CHEMISIER JAMES HABILLEUR

Tenues de ville, de soirée ou de sport, la Boutique James vous

présente les plus belles fabrications

françaises de vêtement. Costumes, vestes, pantalons, chemises...

À DES PRIX IMBATTABLES. Les plus : retouches gratuites et personnalisées.

53 rue d'Avron 75020 Paris

Tel : 01.43.73.21.03

## MUSIQUE

### ACH. POUR COLLECTION

33 TOURS ANNEES 50 (MUSIQUE CLASSIQUE)

Tel : 06.11.57.62.81

ACHETE DISQUES VINYL CHAINES HIFI  
Tel : 06.23.75.23.40

## ÉPICERIE ANGLAISE

Confitures Wilkin & Sons, excellents thés, vins du monde,

biscuits, bières anglaises, confiseries, chocolats de Noël,

Christmas Puddings, Mince Pies, sauces anglaises et indiennes,

apéritif au gingembre, chutneys de luxe, pickles et bien plus...

Grand choix, livraison rapide.

www.alesinfrance.com

## ARTS

### PEINTRES TRADITIONNELS DE BATUAN BALI DES ANNÉES 70.

www.batuan-bali.com

Tel : 06.46.53.66.05

### ACHATS SCULPTURES BRONZE-TERRE CUITE-MARBRE etc

Paiement comptant.

GALERIE MALAQUAIS-PARIS

Tel : 01.42.86.04.75

## ARCHITECTE

Marianne Le Berre Architecte dplg

Rénovation de votre appartement Visites de conseil.  
www.marianneleberre.com  
Tel : 06.22.70.81.30

# L'AFER et 55 000 de ses adhérents lancent une « class action » à la française

L'association d'épargne-retraite veut obtenir la restitution de 24,5 millions d'euros

C'est une première en matière de procédure judiciaire. La première *class action* (action collective) à la française. L'AFER, la principale association d'épargne-retraite en France, va déposer une requête auprès de la chambre des appels correctionnels de la cour d'appel de Paris, dans les prochains jours, afin d'obtenir la restitution, pour 55 000 de ses adhérents, de 24,5 millions d'euros. Chacun de ces adhérents lui a donné mandat pour agir.

Ces 24,5 millions d'euros sont une petite partie de l'argent détourné par les deux anciens dirigeants-fondateurs de l'association d'épargnants, Gérard Athias et André Le Saux, entre 1986 et 1997 (128,9 millions d'euros), au détriment des adhérents. La justice les avait condamnés, le 2 décembre 2009, à deux ans de prison avec sursis pour abus de confiance, ainsi qu'à restituer les sommes concernées. L'affaire, trois fois plus importante que le scandale de l'ARC dans les années 1990, avait à l'époque fait grand bruit.

Sur les 92 millions d'euros que pouvait récupérer la justice – en vertu des dispositions du code pénal sur la confiscation, datées de 1994, et non rétroactives –, 24,5 millions ont été saisis, à ce jour, par le parquet général de la cour d'appel de Paris. Ils se trouvent sur un

compte à la banque Rothschild. Mais faute de loi autorisant les *class actions* (actions collectives), fréquentes aux États-Unis, rien n'avait été entrepris pour obtenir la restitution des fonds.

« J'ai le sentiment d'un devoir qui s'accomplit, notre mission est de permettre à tous les adhérents qui ont subi un préjudice d'obtenir, s'ils le souhaitent, la restitution des fonds », déclare Gérard Bekerman, le président de l'AFER, à l'origine de la procédure. *Cet argent n'appartient pas à l'Etat.*

**Si les fonds confisqués n'étaient pas restitués, ils seraient, comme le veut la loi, versés... au budget de l'Etat**

Ainsi, après avoir buté sur l'écueil juridique que représente l'absence de loi sur les *class actions*, M. Bekerman, entouré de ses conseils – les cabinets d'avocats Feral-Schuhl/Sainte-Marie et Pardo Boulanger & Associés, ainsi que Pierre-Yves Gautier, professeur de droit à Paris-II-Panthéon-Assas –, a trouvé la voie pour agir en justice : le mandat. « Nous avons décidé de mettre en œuvre la

solution que nous offre le droit romain, la technique du mandat, qui permet tout à fait de regrouper des actions en justice », explique M. Gautier. *Nous avons donc proposé aux épargnants, par courrier, de donner mandat à l'AFER pour porter une requête en restitution.*

« Nous avons aujourd'hui recueilli 55 000 mandats individuels, sur les 355 000 adhérents qui avaient été, selon la justice, lésés par les détournements de fonds. Ce que nous entreprenons là est totalement inédit », précise encore M. Gautier.

En dépit de l'enjeu symbolique, la lourdeur des procédures ainsi que la faiblesse des sommes que chaque adhérent peut prétendre à récupérer – entre 20 et 3 000 euros, pour les 55 000 requérants – avaient jusqu'ici dissuadé ces derniers d'engager des démarches d'indemnisation.

Autre originalité de la requête de l'AFER, selon l'universitaire : le fait que cette demande en restitution porte sur de l'argent et non sur un bien. « La propriété de l'argent ne va pas de soi », explique M. Gautier.

De son côté, Christiane Féral-Schuhl, bâtonnier désigné du barreau de Paris, et conseil de l'AFER dans cette affaire, estime que cette requête en restitution et ces 55 000 actions cumulées démon-

trant le besoin d'une dématérialisation des procédures judiciaires. « Cette affaire montre tout l'intérêt d'établir un dialogue dématérialisé dans le monde de la justice, la dématérialisation est l'un des grands enjeux de demain », estime M<sup>me</sup> Féral-Schuhl.

« Il faut rendre la justice plus accessible à des dossiers de cette ampleur, aller vers la modernité », ajoute le bâtonnier.

Ainsi, à l'appui de sa requête, l'AFER déposera à la cour d'appel un disque dur externe contenant l'équivalent de... 586 boîtes d'archives renfermant les dossiers de chacun des 55 000 épargnants !

Enfin, pour sa part, l'avocat Olivier Pardo estime que l'initiative de l'AFER va influencer le futur judiciaire. « Nous apportons la preuve que le système des mandats conjugué à la dématérialisation de l'avenir en France », déclare M. Pardo. *Nous n'avons pas besoin de class action dans notre pays.*

Si la requête aboutit, comme en sont convaincus les différents conseils de l'AFER, elle offrira enfin son épilogue à une affaire qui empoisonne la vie de l'association d'épargne-retraite depuis plus de dix ans. Mais si les fonds confisqués n'étaient pas restitués, ils seraient, comme le veut la loi, versés... au budget de l'Etat. ■

ANNE MICHEL

# Leclerc mise sur le e-commerce et s'engage dans la bataille du « drive »

Le distributeur prévoit d'avoir 400 centres de retrait en 2015, contre 144 aujourd'hui

Michel-Edouard Leclerc a présenté, mardi 13 décembre, les premiers résultats de quatre ans d'implantation dans son réseau du processus de distribution appelé « drive » (littéralement « conduire »). Il consiste à passer commande sur Internet et à récupérer les marchandises en magasin ou en entrepôt sans sortir quasiment de sa voiture, un concept dans lequel de nombreuses enseignes françaises s'engouffrent actuellement.

De 144 drive, qui réalisent un chiffre d'affaires de 405 millions d'euros à fin 2011 (soit un peu plus de 1,4 % du total), Leclerc compte passer à 250 centres de retrait en 2012 qui dégageraient 730 millions d'euros de chiffre d'affaires, et 400 centres en 2015 pour 1,5 milliard d'euros de recettes.

Les acheteurs peuvent même « passer leur commande le soir sur l'ordinateur, la continuer dans le bus avec un smartphone, la payer de leur ordinateur au bureau entre midi et deux, puis passer la prendre en rentrant le soir », explique M. Leclerc.

Quel est le profil des acheteurs ? Des ménages jeunes, avec ou sans enfant, vivant dans des grandes villes de province, et de classe moyenne supérieure, selon une étude de Kantar Worldpanel réalisée cette année. Des familles avec enfants en maternelle ou en primaire (38,5 %) et des jeunes couples (13,5 %). Le concept a d'ailleurs nécessité quelques ajustements chez Leclerc qui n'avait pas anticipé le succès des petits pots pour bébés.

La motivation principale des « driveurs » est le gain de temps (pour 89 %), le choix du moment où l'on fait ses courses (65 %) et le fait d'être moins tenté (63 %). Les utilisateurs, pour 71 % d'entre eux, reviennent et 92 % recommandent ce mode d'achat. Il est pratiqué par environ 3,3 % des foyers soit environ 880 000 ménages, selon l'étude.

Parmi les enseignes de la grande distribution, deux écoles s'affrontent : ceux pour qui le drive, c'est uniquement lorsque le client n'a – quasiment – pas à sortir de son véhicule (E. Leclerc Drive, Auchan Drive, Chronodrive, Coradrive et Carrefour drive), et les autres (Intermarché, Mescoursescasino, Courses U), pour qui c'est aussi lorsque le client sort de sa voiture pour récupérer sa commande à un

point d'accueil d'un magasin. Le système se développe à grande vitesse dans toute la France, mais moins dans les grandes villes comme Paris ou Marseille, où il est difficile pour ces commerçants de trouver des surfaces d'entrepôt.

Pour Leclerc, qui a démarré l'implantation du système en septembre 2007, quelques années après Auchan, le système du drive se développe sous deux formes : le modèle dit « accolé » à l'hypermarché et le modèle dit « déporté » – il peut être implanté jusqu'à 15 km autour de la grande surface – qui lui permet d'étendre sa couverture commerciale. Chaque adhérent de Leclerc a le droit d'implanter un drive accolé et deux déportés. Actuellement, 86 % de leurs drive sont accolés.

**Le « drive » consiste à passer commande sur Internet et à récupérer les marchandises en entrepôt presque sans sortir de sa voiture**

Ces deux systèmes fonctionnent sur le même modèle : un entrepôt dédié et un personnel de manutentionnaires qui poussent le chariot à la place du client. Dans un délai minimum de 2 heures après sa commande, le client peut récupérer ses courses.

Les drive, c'est néanmoins moins de produits qu'en magasin : 5 500 références disponibles chez Leclerc, contre 70 000 à 120 000 dans la grande surface, mais au même prix que celle-ci. Le panier moyen de l'utilisateur du drive chez Leclerc est de 88 euros (contre 35 à 40 euros dans l'hypermarché) et pourrait atteindre 92 euros en 2015, selon Leclerc.

Objectif à terme : reconfigurer les hypermarchés. Au drive, les courses-corrées, à l'hypermarché les « achats plaisir » avec de vastes rayons boucherie ou poissonnerie, plus de produits régionaux et plus d'espace pour les biens culturels.

Parallèlement, Leclerc travaille sur un site Internet portail pour le troisième trimestre 2012, qui lui permettrait de vendre des produits culturels et autres biens non alimentaires, qui seraient récupérés par les clients auprès du drive. ■

CÉCILE PRUDHOMME

# Outre-Rhin, Audi dépasse Mercedes en trombe, sur le marché des voitures de luxe

Le constructeur aux quatre anneaux devient le numéro deux allemand du segment, derrière BMW



L'usine Audi d'Ingolstadt en Bavière. DIRK KRUELL/LAIF-REA

Berlin  
Correspondance

Sur les autoroutes outre-Rhin – la vitesse n'y est pas théoriquement limitée –, il y a, à droite, la voie des camions, au centre, celles de ceux qui roulent autour de 150 kilomètres/heure, et puis, tout à gauche, celle, rapide, appelée par certains Allemands « voie des Audi ».

Parmi les berlines de luxe, les voitures de cette marque sont de fait nombreuses à ne pas quitter ce couloir de circulation. Ce n'est pas tant que leur conducteur soit si pressé ; juste qu'il, ou elle, aime bien dépasser les autres. Un vrai traumatisme pour beaucoup d'automobilistes.

Et c'est justement ce « choc » que vient d'éprouver, à son corps défendant, Mercedes-Benz, aujourd'hui « dépassé » commercialement par Audi. Car selon Rupert Städtler,

directeur du groupe Audi, la marque aux quatre anneaux devrait vendre, en 2011, plus de véhicules que Mercedes, son concurrent direct. « Il n'y a plus à chipoter là-dessus », a-t-il déclaré, mardi 13 décembre, au quotidien *Handelsblatt*. Sur les onze premiers mois de l'année, Audi a déjà vendu 1,19 million de véhicules (+19 %), contre 1,14 million pour Mercedes. Un écart qu'il n'est plus possible, sauf miracle, de rattraper.

En Allemagne, il s'agit d'une petite révolution sur le segment haut de gamme. Pendant des décennies, Mercedes a été le numéro un incontesté. Mais surpassé en 2004 par BMW, il abandonne désormais la seconde place à Audi, qui a pour objectif de ravir le leadership en 2015. Pour l'instant, BMW est encore hors de portée : le constructeur bavarois a vendu, de janvier à novembre, 1,51 million de véhicules.

Mais Audi réalise de solides performances non seulement en nombre de voitures écoulées, mais aussi en rentabilité. Sa marge opérationnelle est de 12,2 % sur les neuf premiers mois de l'année, un peu plus faible que celle de BMW (12,4 %), mais plus forte que celle de Mercedes (9,4 %).

**Mission accomplie**

Si Audi, à contre-courant du marché, se porte bien en Europe, ses bonnes performances doivent beaucoup à la vitalité du marché chinois. En République populaire, Audi a fait grimper ses ventes de 69 % en novembre. La marque devrait y écouler près de 300 000 véhicules en 2011, contre 170 000 pour Mercedes.

Ces succès pourraient, selon la presse allemande, conduire Rupert Städtler à Wolfsburg, siège de Volkswagen (VW), la maison mère d'Audi. En 2015, le contrat de l'actuel

président du directoire de VW, Martin Winterkorn, arrive en effet à échéance.

Dépasser Mercedes était la mission confiée par le président du conseil de surveillance de VW et ex-directeur d'Audi, Ferdinand Piëch. La concrétisation de cet objectif doit beaucoup au patriarche de l'automobile allemande : M. Piëch a fait de la marque, anciennement ennuyeuse et petite-bourgeoise, une référence en matière de berlines de sport.

« Moderne, mais pas à la mode », annonçait la marque, en 1972, à la présentation de l'Audi 80. « La voiture était à peu près aussi sexy qu'un bureau du fisc », se souvient Sebastian Viehmann, de l'hebdomadaire *Die Zeit*.

C'était avant que M. Piëch, petit-fils de l'inventeur Ferdinand Porsche, prenne la direction d'Audi et développe, avec l'aide de l'ingénieur Jörg Bensinger, le premier modèle d'automobile individuelle avec transmission à quatre roues motrices permanente (ou 4x4), l'Audi Quattro. Ce modèle mythique, qui fut produit en série à partir de 1980, a remporté, entre 1981 et 1985, chaque rallye automobile important et quatre titres de champion du monde.

En 1989, la technique TDI, le moteur turbo diesel à injection directe, a été adaptée sur l'Audi 100 et a fini de faire passer la marque dans le cercle des berlines de sport. Entre 1980 et fin 2009, Audi a produit quelque 3,3 millions de véhicules équipés de la transmission Quattro.

« Aujourd'hui, c'est la voiture de la classe moyenne supérieure, sportive, solide et chère, avec des conducteurs en général plus jeunes que chez Mercedes », explique un fin connaisseur. A Stuttgart, chez Mercedes, on ne s'avoue pourtant pas vaincu. En 2020, le constructeur compte bien revenir en pole position. Sur la voie de gauche des autoroutes du pays, la course promet d'être serrée. ■

CÉCILE BOUTELET

**Sur France Info**  
**“A la une du monde”**  
 du lundi au vendredi à 21h25  
 avec **Le Monde**

france info

l'info à vif  
france-info.com

**Pertes & Profits** | Chronique  
PAR STÉPHANE LAUER

## A quand un gros Mac ?

### McDonald's

C'est se demander si McDonald's vit dans le même monde que ses concurrents. Pendant que le Synhorcat, l'une des organisations patronales du secteur, lançait, mardi 13 décembre, dans un communiqué, un nouvel avertissement aux pouvoirs publics sur les risques que fait peser la hausse de la TVA sur l'emploi, le numéro un mondial du fast-food annonçait la création de 9 000 emplois en France sur les trois prochaines années.

Le contraste est saisissant entre d'un côté la restauration traditionnelle, qui discute fiscalité, et de l'autre McDo, qui ne cesse de se réinventer pour gagner des parts de marché. La crise semble glisser sur le groupe américain comme l'eau sur les plumes d'un canard : Jean-Pierre Petit, le PDG de McDo France prévoit une croissance de 8% à 10% par an, grâce notamment à l'ouverture de 40 restaurants par an. D'où une augmentation de ses effectifs de près de 15%. Le passage de la TVA de 5,5% à 7% au 1<sup>er</sup> janvier ? Même pas mal.

Il y a deux façons de regarder le problème. Se contenter d'une vision étriquée, franchouillarde, repliée sur ses bases, qui estime qu'il s'agit là d'une nouvelle victoire de la malbouffe, d'une nouvelle défaite pour les altermondialistes à moustache, et que, décidément, tout fiche le camp. On peut aussi s'interroger sur le succès de McDo en France, s'inspirer de ses recettes (marketing, pas forcément culinaires) pour les adapter à notre culture gastronomique.

En tout cas, le géant américain, lui, a très bien su faire le chemin inverse. Peu à peu, la *junk food* a su se faire oublier pour laisser place à des produits plus en rapport avec nos habitudes alimen-

taires. Salades, yaourts et fruits ont été introduits dans les menus, même si ceux-ci restent dominés par le burger-frites. En 2012, McDo franchit une étape supplémentaire en généralisant le service à table et en lançant le sandwich baguette, le tout dans des restaurants de plus en plus conviviaux, qui n'ont plus rien à voir avec les halls de gare qu'étaient les fast-foods au début des années 1980.

C'est Denis Hennequin, ex-patron de McDo France, aujourd'hui à la tête d'Accor, qui avait initié un mouvement, qui aujourd'hui porte pleinement ses fruits. Le groupe américain attire une

### Le numéro un mondial du fast-food ne cesse de se réinventer... pour gagner

clientèle de plus en plus nombreuse, de plus en plus diversifiée, de l'adolescent boutonneux au cadre pressé.

On peut toujours se désoler que les consommateurs se détournent de la restauration traditionnelle au bénéfice du fast-food, mais avec la crise, ces habitudes risquent d'être durables.

Certains, comme le groupe Flo (Hippopotamus, Tablapizza, Maître Kanter) s'adaptent à cette nouvelle donne de la restauration. De son côté, Pomme de pain a annoncé mardi ses premiers pas à l'international. Mais on attend toujours un McDo à la française. Notre restauration est l'une des plus fameuses du monde, notre pain est tendance de Tokyo à New York en passant par Séoul. Ne manque qu'un ingrédient : l'esprit d'entreprise. ■

Retrouvez Pertes & Profits sur le Net : [lauer.blog.lemonde.fr](http://lauer.blog.lemonde.fr)

## Magicgold, l'or 18 carats inrayable de Hublot

Composé de céramique et d'or, le nouveau métal peut aussi être coloré dans la masse

Pour créer les bijoux somptueux du pharaon Toutankhamon, les Égyptiens avaient, les premiers, inventé l'alliage des métaux pour rendre l'or moins rayable et moins mou. La question de l'amélioration des qualités de ce métal précieux n'avait guère fasciné depuis lors.

Surnommé « le vétéran » en Suisse, où il travaille depuis trente-sept ans dans l'horlogerie, Jean-Claude Biver, le président du conseil d'administration de Hublot – entreprise helvétique de montres de luxe – doit présenter à la manufacture de Nyon, jeudi 15 décembre, non sans une bonne dose de fierté, un nouvel alliage d'or 18 carats inrayable, baptisé « Magicgold ».

C'est un jeune doctorant de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Senad Hasanovich, qui a travaillé pendant trois ans à ce projet financé par Hublot. Cette matière composite conserve l'appellation 18 carats. La recette est assez simple : le nouveau métal est composé à 70% de céramique et à 30% d'or.

La densité des deux matériaux n'étant toutefois pas comparable, le très sourcilieux Bureau de contrôle des métaux précieux de Berne a dû, pour l'occasion, modifier ses instruments de contrôle, qui étaient jusqu'alors adaptés à d'autres composites comme le cuivre, le nickel ou le palladium.

Ce composite a une dureté d'environ 1 000 vickers (l'unité de dureté), alors que l'or classique varie entre 50 et 400 vickers.

A titre de comparaison, le laiton ou l'acier trempé, dont on fait les clefs de voiture, ont une dureté de 200 à 650 vickers. Tant et si bien que l'acier... ne peut pas rayer le Magicgold. Pour travailler ce nouvel alliage, « il faudra donc utiliser soit le diamant, soit le laser, ou encore l'électroérosion, un moyen facile et peu onéreux », souligne M. Biver.

### Résistance au temps

Si ce nouveau métal précieux est inrayable, il sera donc plus solide et moins facilement usé, à la différence de ces bagues portées pendant des années qui s'amenuisent sur l'annulaire.

Autre grande nouveauté apportée par le Magicgold, la couleur pourra être intégrée à l'or. « Elle sera en fait intégrée à la masse du métal ; il ne s'agit pas d'une couche de couleur plaquée à la surface de l'or. Si bien que l'on peut faire aujourd'hui de l'or noir par exemple, ou jaune vert, ou jaune rouge, explique M. Biver, en limant avec un diamant, le milieu de la bague coloré en noir par exemple sera encore en « or noir ». » Pour l'heure, aucun essai n'a été effectué pour créer de l'or bleu, mais « le vétéran » gage que ce sera faisable.

Le jeune doctorant a lui trouvé un nouvel emploi : il vient d'être recruté comme chef métallurgiste chez Hublot. Le brevet déposé par l'École polytechnique a été, comme le prévoyait le contrat, transféré à Hublot. ■

NICOLE VULSER

# Le groupe Les Echos engage un plan d'économies de 12 à 14 millions d'euros

Un plan de départs volontaires est mis en place afin de réduire les effectifs de 8% à 10%

Francis Morel, PDG du groupe Les Echos, a annoncé, mardi 13 décembre, à l'occasion d'un comité d'entreprise (CE), puis d'une réunion avec les salariés, « un plan d'économies et un plan d'investissements ».

Le programme d'économies est « assez drastique », selon les mots d'un salarié : il prévoit la mise en place d'un plan de départs volontaires, qui concernera 30 à 40 salariés du groupe, sur près de 430 au total. Une quinzaine de journalistes devraient quitter Les Echos, propriété du groupe de luxe LVMH, dans le cadre de ce plan.

In fine, le groupe Les Echos veut se séparer de « 8% à 10% de ses effectifs », précise son PDG, dont l'objectif est de réaliser « 12 à 14 millions d'euros d'économies ». Les réductions d'effectifs ne touchent pas Radio Classique, ni le magazine *Connaissance des arts*, autres propriétés du groupe.

M. Morel veut aller vite, car la situation du groupe n'a cessé de se détériorer au cours des dernières années. En 2011, la perte d'exploita-

tion devrait ainsi atteindre 8 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 149 millions. A lui seul, le quotidien économique Les Echos devrait perdre environ 7 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 89 millions.

« Nous avons subi de plein fouet la baisse de la publicité financière », explique M. Morel, ajoutant que la situation a encore été aggravée par la crise financière.

Au sein de la rédaction, ces annonces ont été accueillies « avec philosophie. Les gens s'y attendaient », indique un journaliste. Surtout, souligne-t-il, « la rédaction a été rassurée, car il n'y aura pas de départs contraints ».

Outre le plan de départ qui vient d'être annoncé et qui devrait permettre de produire une économie de « 3 à 4 millions d'euros », le patron du groupe Les Echos a « passé au peigne fin l'ensemble des activités du groupe ». Un audit qui lui a permis de « trouver entre 9 et 10 millions d'euros d'économies sur le fonctionnement ». M. Morel prévoit que Les Echos enregistreront

encore des pertes en 2012, avant un retour à l'équilibre dès 2013.

Le PDG veut mener « en même temps » ce plan d'économies et un programme d'investissements de « 3 à 5 millions d'euros sur cinq ans ». Il ne prévoit pas d'acquisitions : « J'ai convenu avec notre actionnaire qu'on procéderait à des acquisitions quand la société sera de nouveaux profitable », déclare-t-il.

### Objectif Internet

M. Morel veut relancer le groupe Les Echos, notamment en développant son offre Web. Il fait d'Internet son objectif principal car, note-t-il, « la vie économique et financière a lieu vingt-quatre heures sur vingt-quatre ».

Il prévoit ainsi de créer un véritable « desk Web ». Mais il prévient que cela passera par « un changement des modes de fonctionnement », notamment de la rédaction. Son souhait est de mettre en place « un travail 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 », car Les Echos « ont besoin de proposer un fil d'informa-

tion permanent ». Cette réforme « devrait aboutir dès fin juin 2012 ».

« La seule chose qui coïncide » est la réorganisation de la rédaction », relève un journaliste qui s'interroge sur le fait que « la direction veut créer un « desk Web » et nous faire travailler plus » alors que le nombre de journalistes va diminuer.

Sur Internet, Les Echos devront redéfinir leur offre payante et la partie gratuite. Selon Francis Morel, « le fil d'info sera gratuit, mais la lecture du journal en ligne restera payante ». Parallèlement, un ensemble de services payants (bilans de sociétés, études marketing...) seront développés. M. Morel se fixe pour objectif de « faire des Echos le leader de l'information et des services économiques et financiers sur tous les supports », journal papier, Internet, smartphones et tablettes.

La version papier sera aussi « rajunie » dès l'automne 2012. A cette date, Les Echos devraient être imprimés sur les rotatives du Figaro. ■

GUY DUTHEIL

## La vie des entreprises

### Télécommunications Free obtient le feu vert pour son offre mobile

L'Autorité de régulation des télécommunications a constaté, mardi 13 décembre, que le réseau de téléphonie mobile 3G déployé par Free couvrirait plus de 25% du territoire français, autorisant l'opérateur à lancer son offre mobile.

### Energie La hausse du prix du gaz sera de 4,4%

Le gouvernement a annoncé, mardi 13 décembre, que le prix du gaz augmenterait de 4,4% au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les particuliers. Les foyers modestes éligibles au tarif social du gaz verront leur facture réduite : pour un ménage de quatre personnes se chauffant au gaz, la ristourne passera en moyenne de 142 euros à 156 euros par an.

### Aéronautique Commande record pour Boeing

Boeing a annoncé, le 13 décembre, que la compagnie américaine Southwest lui a commandé 208 « 737 » – dont 150 exemplaires

### Médias

### « France Soir » absent des kiosques mercredi 14 décembre

« France Soir » n'a pas été imprimé et a donc été absent des kiosques, mercredi 14 décembre. Cette non-parution est la conséquence de l'occupation des locaux du quotidien, mardi 13 décembre, par plus de soixante-dix représentants du syndicat InfoCom-CGT. Ils ont empêché la tenue du comité d'entreprise (CE), consacré à l'arrêt de la version papier du titre, prévue jeudi 15 décembre. Selon les syndicats de France Soir, les salariés redoutent « un passage en force » d'Alexandre Pougatchev, le propriétaire russe, qui profiterait de l'occasion pour anticiper l'arrêt du journal. Mardi, le CE a annoncé qu'il assignait la direction en référé pour « que le droit soit respecté ». France Soir bénéficie de la clause de sauvegarde jusqu'à la fin de 2011. L'arrêt de l'édition papier devrait entraîner 89 suppressions d'emplois sur 127. ■

de la version MAX, remotorisée et économe en carburant – pour 19 milliards de dollars (14,6 milliards d'euros). C'est une commande record pour Boeing.

### Le Japon fait le choix du F-35 américain

Tokyo va choisir l'avion de chasse américain F-35 pour ses forces d'autodéfense, selon le journal *Yomiuri* du 13 décembre. Pour

remplacer ses F-4, le Japon avait mis en compétition le F-35 Lightning II (Lockheed Martin), le F/A-18 Super Hornet (Boeing) et le Typhoon (Eurofighter). La décision d'achat de 40 avions doit être confirmée le 16 décembre.

### Automobile Davantage de flexibilité chez Fiat

Le constructeur automobile italien Fiat a signé, mardi 13 décem-

bre, un accord sur de nouveaux contrats plus flexibles pour les 86 000 employés du groupe avec la majeure partie des syndicats. Fiat prévoit notamment une hausse des rotations de nuit et des heures supplémentaires. – (AFP.)

### Transport maritime La Sobrena en redressement judiciaire

La Société bretonne de réparation navale (Sobrena), leader de la réparation navale en France, a été déclarée, le 13 décembre, en cessation de paiement et placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Brest. – (AFP.)

### Loisirs En déficit, Thomas Cook ferme 200 agences

Le voyageur britannique Thomas Cook, frappé par la baisse du tourisme dans les pays arabes, a fait état, mercredi 14 décembre, d'une perte de 520,7 millions de livres (616 millions d'euros) pour l'exercice 2011 et annoncé la fermeture de 200 agences au Royaume-Uni dans les deux prochaines années.

## Marchés

Retrouvez l'ensemble des cotations sur notre site Internet : <http://finance.lemonde.fr>

### VALEURS DU CAC40

Marchés	Indice	Dernier cours	% var.	Mai 2011	Mai 2011	PER			
FRANCE	CAC 40	3072,95	14/12	-0,19	4169,87	16/2	2693,21	23/9	9,00
ALLEMAGNE	DAX Index	5753,36	14/12	-0,36	7600,41	2/5	4965,80	12/9	9,20
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5462,03	14/12	-0,51	6105,77	2/2	4791,01	9/8	9,90
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	11954,94	13/12	-0,55	12876,00	2/5	10404,49	4/10	11,20
	Nasdaq composite	2579,27	13/12	-1,26	2887,75	2/5	2298,89	4/10	15,50
JAPON	Nikkei 225	8519,13	14/12	-0,39	10891,60	17/2	8135,79	25/11	13,80

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) ; cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : FactSet JCF Estimates ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

### LES BOURSES DANS LE MONDE 14/12, 9h33

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Mai 2011	Mai 2011	PER			
FRANCE	CAC 40	3072,95	14/12	-0,19	4169,87	16/2	2693,21	23/9	9,00
ALLEMAGNE	DAX Index	5753,36	14/12	-0,36	7600,41	2/5	4965,80	12/9	9,20
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5462,03	14/12	-0,51	6105,77	2/2	4791,01	9/8	9,90
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	11954,94	13/12	-0,55	12876,00	2/5	10404,49	4/10	11,20
	Nasdaq composite	2579,27	13/12	-1,26	2887,75	2/5	2298,89	4/10	15,50
JAPON	Nikkei 225	8519,13	14/12	-0,39	10891,60	17/2	8135,79	25/11	13,80

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) ; cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : FactSet JCF Estimates ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

(Publicité)

### SICAV ET FCP

SELECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 14/12 à 9h

Valeur	Cours en euro	date
CM-CIC EUROPE	20,83	12/12
Fonds communs de placements		
CM-CIC EURO ACTS C	16,20	12/12
CM-CIC SELECT.PEA	6,67	12/12
CM-CIC MID EUROPE	18,13	12/12
CM-CIC TEMPERE C	164,14	12/12
CM-CIC DYN.EUROPE	29,76	12/12
CM-CIC FRANCE C	27,20	12/12
CM-CIC EQUILIBRE C	67,12	12/12
CM-CIC DYNAM.INTLE	25,61	12/12
CM-CIC OBLI.C.T.D	132,94	13/12
CM-CIC MID FRANCE	29,40	12/12

80, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris  
01 57 28 29 85 - <http://boutique.lemonde.fr/>



Ségolène Royal lors de l'investiture de François Hollande pour l'élection présidentielle, le 22 octobre.  
BRUNO LEVY/FEDEPHOTO

L'échec à la primaire a tué l'ambition présidentielle de Ségolène Royal. Mais pas son appétit politique, qui embarrasse les uns et agace les autres au Parti socialiste

DAVID REVAULT D'ALLONNES  
ET MARION VAN RENTERGHEM

François Hollande ne voulait surtout pas d'histoires. « On fait ce que veut Ségolène », a glissé le candidat à l'élection présidentielle à quelques socialistes. Et ce que veut Ségolène Royal à l'instant présent, c'est la circonscription de La Rochelle : la ville prestige de Poitou-Charentes, acquise à la gauche, pour les élections législatives de 2012. L'endroit rêvé pour se refaire une dignité après son cuisant échec à la primaire socialiste. Et surtout, lui permettre d'accéder à la présidence de l'Assemblée nationale – le perchoir, sa nouvelle ambition.

L'ancienne finaliste de l'élection présidentielle de 2007 en est réduite à se faire réserver une circonscription dans sa propre région, et tout le monde s'incline. La Rochelle, le parti la lui a donnée, d'autorité, samedi 10 décembre. Sans égard pour les cadres socialistes locaux qui réclamaient un vote d'investiture, bien certains qu'« elle », « la parachutée de Solferino », ne passerait pas. Sans se soucier de la forte fronde anti-Royal, en faveur d'Olivier Falorni, le patron de la fédération PS de Charente-Maritime.

Martine Aubry a tranché : « Ça suffit. On réserve la circonscription pour éviter qu'il y ait au moment des votes des tas de problèmes et qu'on salisse Ségolène. » Même Lionel Jospin a fait passer le message : pas question d'empêcher l'ex-candidate à la présidentielle. Au lendemain de sa défaite de 2007, l'ancien premier ministre avait pourtant assassiné celle qu'il qualifiait de « personnage second de la vie politique ».

Ils sont tous aux petits soins. Les mêmes camarades, qui lors de la primaire de 2006

et du congrès de Reims en 2008 s'acharnaient de concert à lui barrer la route, se retrouvent maintenant à son chevet. Un mélange de mauvaise conscience, de sentiment de dette, de crainte aussi : elle reste l'ancienne candidate, celle en qui personne ne croyait et qui les avait tous coiffés au poteau. Celle qui est allée au front. « On redoute toujours son pouvoir médiatique et sa capacité de nuisance », explique un dirigeant du parti. Mais Ségolène Royal, au fond, ne fait plus vraiment peur. « Elle fait partie des grands brûlés de la primaire, comme Laurent Fabius, estime un autre. Elle espérait faire un score à la Montebourg qui lui aurait permis de jouer un rôle, de peser, de faire battre Hollande. Et là voilà ramenée au niveau d'un Valls. » François Hollande, à la fois ancien premier secrétaire et ancien compagnon, fait figure de « lâcheur » dans les deux cas. Et les autres se taisent : « Entre nous, on se dit : "Ségolène, c'est l'affaire de François." On ne s'en mêle pas. »

Les larmes de Ségolène Royal ont tout chamboulé. Son premier signe extérieur de faiblesse, devant les caméras. Plus tard, hors télévision, ses sanglots ont duré une bonne heure. « Tout ce travail », répète-t-elle encore, sans parvenir à y croire...

« Si on est dans le ruminage du passé ou la préparation du futur, on passe à côté de sa vie »  
Ségolène Royal

Elle nous avait reçus peu après dans son bureau, les yeux cernés, les cheveux plats, la mine défaits. Ce n'était plus le visage de cire au sourire figé, habitué à paraître. Ce n'était plus la candidate confiante en sa propre grâce, tout de blanc vêtue, qui avait mené en solitaire la campagne présidentielle de 2007. Elle n'avait plus rien de son étonnante assurance : « Si vous croyez qu'on s'en remet comme ça, d'un coup pareil... »

Une de ses intimes en témoigne : « Elle a lâché les vannes. Elle s'est laissée aller à son chagrin comme jamais depuis 2007. Tout est sorti. » Une autre : « Ça nous a tous

retourné les tripes. Verrouillée et courageuse comme nous la connaissons, ce n'est pas le genre à s'affaïssir, à s'affaler, à se répandre. C'était le signe de la violence du moment. »

Pour la première fois, au soir du 9 octobre, l'ancienne candidate à la présidence de la République a compris que c'était fini. Elle ne pourrait plus annoncer sa défaite sur un air de victoire comme elle l'avait fait en 2007, portée par son « lien personnel avec les Français » et les 17 millions d'électeurs qu'elle avait cru être les siens. Dans ses larmes, il y avait cette première fois où, jeune énarque à l'Élysée auprès de François Mitterrand, l'idée lui était venue de devenir « la première femme présidente de la République ». Il y avait la blessure du congrès de Reims, en 2008, où son poste de première secrétaire lui avait été chipé à 42 voix par Martine Aubry, au terme d'une nuit d'élection entachée de fraudes. Il y avait surtout la révélation soudaine qu'elle ne serait plus jamais ce qu'elle avait si longtemps rêvé d'être : présidente de la République française. Les quelque 7% de votes en sa faveur ont tué pour de bon ses espoirs.

Ces jours-ci, elle voyage. Une accidentée électorale en convalescence. Elle a visité le Vietnam, l'Inde, le Burkina Faso. Elle sera au Sénégal en janvier, puis peut-être au Costa Rica pour une réunion de l'Internationale socialiste. La giflette de la primaire s'éloigne mais l'obsède. « Je me sentais mûre, explique-t-elle. Ça a été un choc violent. Comme un accident de voiture. Vous roulez, vous tapez un mur, fini... Et moi, je ne meurs pas. Je suis toujours debout. J'ai une énergie en moi qui est hors du commun, je suis faite comme ça. »

Ses amis politiques n'en sont pas si sûrs : « Le choc de la primaire n'est pas guéri », disent-ils en chœur. La course à l'Élysée ? « Je pense que j'en ai fait le deuil, assure-t-elle. Mais bon, en politique comme dans la vie, on ne sait jamais ce qui peut

arriver. Je n'ai jamais de parole de renoncement. Je suis dans le présent. Si on est dans le ruminage du passé ou la préparation du futur, on passe à côté de sa vie. » Bravitude, ruminage, Ségolène Royal n'est pas à un néologisme près.

Le présent, c'est la campagne. Ne pas fuir le combat électoral contre la droite, même s'il faut en passer par un soutien compliqué au camarade Hollande. Sa candidature à la primaire et l'élection du père de ses enfants, « ça m'a perturbée », avoue-t-elle. « On le serait à moins. Il ne m'avait pas soutenue en 2007, ni sur le plan politique ni sur le plan personnel. J'ai dit aux enfants : "Qu'est-ce qu'on fait ?" Ils m'ont dit : "Tu as commencé, maman, tu continues." A partir de là, j'étais solide. La France va mal, il faut que la gauche passe, ça me permet d'oublier le reste. »

Contre François, pourtant, elle avait prévenu qu'elle irait « jusqu'au bout ». Prête à en découdre, comme elle ne l'aurait pas fait face à Dominique Strauss-Kahn s'il était resté dans la course. Les électeurs de gauche ont tranché, elle s'est inclinée. « Intellectuellement, dit-elle, j'ai compris. J'étais démolie par les sondages comme étant la seule à être battue par Sarkozy. Les électeurs ont préféré le vote utile, ils ont joué l'institution et la victoire à la présidentielle. » A ceux qui redoutaient un Kramer contre Kramer version socialiste, les proches de Ségolène Royal promettent : « Elle est tout à fait décidée à prendre sa part de la campagne. Elle ne se trompe pas de film. C'est François le candidat. Le principe de réalité a fait son œuvre. »

Officiellement, les deux « ex » devenus rivaux s'appellent « très régulièrement ». Aucune friture sur la ligne, fait-on savoir de toutes parts. Un élu de ses amis en attente : « Elle parle de lui en disant "François". Pour moi, c'est le signe qu'elle est en train d'accepter les choses. » Autour du candidat, on jure attendre à bras ouverts celle qui a fait son retour à la direction du parti

comme secrétaire nationale à la « mobilisation citoyenne ». « A partir du mois de janvier, quand la campagne prendra de l'ampleur, sur les grandes manifestations, les grands meetings, les rencontres, elle sera très utile », explique Manuel Valls. Martine Aubry renchérit : « Ségolène aura un rôle important. Elle fera ce qu'elle sait faire et ce qu'elle aime faire. »

De la compétition électorale comme remède à la blessure politique. Quelques jours à peine après les larmes de la primaire, après l'affirmation de son soutien politique à François Hollande, elle était déjà redevenue elle-même : conquérante et imprévisible. A dire qu'elle voulait la présidence de l'Assemblée nationale. Que François Hollande et Martine Aubry le lui avaient promis. Qu'elle serait candidate à La Rochelle. Touchante le dimanche, raisonnable le mercredi, déroutante la semaine suivante.

Evidemment, consternation générale chez les socialistes, furieux de voir débâllés au grand jour leurs petits arrangements, avant même d'avoir accédé au pouvoir. Et si elle perdait à La Rochelle contre Olivier Falorni, qui pourrait se présenter en dissident ? L'intéressée n'en a cure, qui ne doute pas une seconde : « Impossible que je perde à La Rochelle. Mon objectif est d'être élue au premier tour. » « Partout où Ségolène arrive, c'est la pagaille », soupire un membre de l'équipe de François Hollande.

Autour d'elle, on voit les choses autrement : « Cette femme est inoxydable. Une bête politique. Elle fait partie de ces grands guerriers qui au fond du trou donnent un coup de talon et remontent. » Ségolène Royal ne se voit pas membre d'un gouvernement choisi par François Hollande. « Ministre, je n'y ai pas pensé », dit-elle. La présidence de l'Assemblée nationale, qu'elle avait lorgnée sans succès en 1997, lui conférerait à la fois un statut et une indépendance.

« C'est sa dernière carte pour rester dans le jeu », résume un pilier du groupe parlementaire socialiste, pour qui l'affaire n'est pas gagnée : « Tous les recalés des ministères, ceux qui penseront qu'ils n'auront rien, vont se présenter contre elle. » « François » n'est pas encore élu, que la candidate, elle, en est déjà à énumérer les charmes de la fonction. « Autorité morale, lieu d'arbitrage, de médiation, visibilité globale sur les sensibilités politiques des groupes, rôle éminent dans le fonctionnement démocratique des institutions... » Elle tire des plans sur la comète politique : « Ça me plaît, l'idée d'être la première femme présidente de l'Assemblée. » Car il faut bien être présidente de quelque chose, et la première quelque part. ■



**L'Iran et ses alliances**

**La présence chiite dans le monde arabe**

- Population chiite
- Pays arabes
- Villes symboliques pour l'islam chiite
- Villes symboliques pour l'islam sunnite et chiite

**Les jeux d'alliance avec l'Iran**

- Alliance historique
- Axe pro-iranien

**Les motifs de tensions entre l'Iran et ses voisins arabes**

**Tensions territoriales**

- Zone occupée par l'Iran revendiquée par les Emirats arabes unis
- Tensions potentielles entre le Qatar et l'Iran
- Gisements  de gaz  de pétrole

**Tensions politiques**

- Population majoritairement chiite dirigée par une minorité sunnite
- Contestations des Saoudiens chiites
- Rébellion houthisse (zaïdite, une scission du chiisme)

SOURCES : ATLAS DES PEUPLES D'ORIENT, ÉD. LA DÉCOUVERTE ; THE GULF/2000 PROJECT ; IISS ; LE MONDE  
INFOGRAPHIE LE MONDE

Les révolutions de 2011 ont ravivé les tensions entre sunnites et chiites

# La guerre froide irano-saoudienne

**L**e retrait américain en cours en Irak, la crise syrienne, les récentes émeutes dans la province orientale saoudienne du Hasa, où est concentrée la majorité de la communauté chiite du royaume, sont autant de jalons de la guerre froide qui oppose l'Arabie saoudite et les principautés de la rive sud du Golfe à l'Iran.

Sous-tendue par la fracture historique de l'islam qui a donné naissance aux deux grands courants que sont le sunnisme et le chiisme, cette guerre froide a été relancée par le renversement à Bagdad d'un pouvoir sunnite au profit de la majorité chiite qui compte le pays. Ce bouleversement a ouvert le front ouest iranien, alors que Téhéran savait pouvoir déjà compter sur l'alliance avec le régime syrien et la fidélité du Hezbollah libanais ; un mouvement qu'il a contribué à forger comme

un acteur central du jeu politique au Liban, alimentant la crainte d'un « arc chiite », traduction des ambitions iraniennes.

Le « printemps arabe » a relancé ces craintes lorsque la majorité chiite de Bahreïn, bien qu'elle n'ait pas de lien organique avec l'Iran, a revendiqué un meilleur partage du pouvoir, que truste une dynastie sunnite placée dans l'orbite de Riyad. La répression dont cette majorité a été la cible a alimenté les craintes côté saoudien, au sein de la minorité chiite installée au milieu des champs pétroliers qui garantissent de la stabilité du royaume. De la même manière, Riyad avait vu la guérilla zaïdite (un courant issu du chiisme) installée solidement dans le nord du Yémen comme un levier potentiel pour Téhéran, et donc comme un nouveau point d'appui pour une ligne de front qui refuse de dire son nom. ■

GILLES PARIS



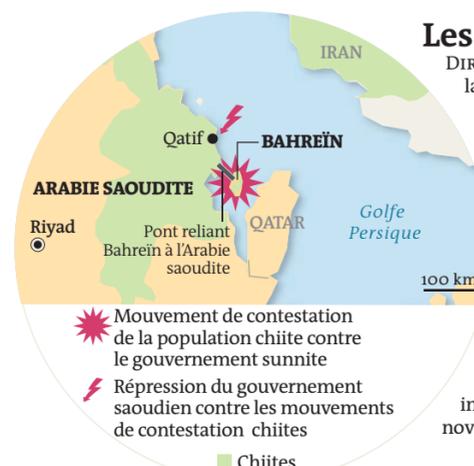
**Un détroit stratégique**

UN CONTENTIEUX HISTORIQUE oppose les Emirats arabes unis à l'Iran à propos de la souveraineté sur trois îles proches du détroit d'Ormuz : la Grande Tomb, la Petite Tomb et Abou Moussa. Les deux premières sont revendiquées par l'émirat de Ras Al-Khaïma et la troisième par celui de Charja. L'Iran en a pris le contrôle en 1971. Abou Dhabi a pris fait et cause pour les deux émirats, alors que Dubaï a longtemps entretenu des liens privilégiés avec l'Iran. Il n'est pas le seul. L'autre pays arabe qui contrôle la rive sud du détroit d'Ormuz, le sultanat d'Oman, conserve une relation étroite avec Téhéran, héritée de l'aide militaire apportée par l'Iran lors du conflit avec les séparatistes du Dhofar (1964-1976).



**L'évolution du Qatar**

L'ÉMIRAT DU QATAR a longtemps entretenu des relations ambiguës avec l'Iran, à l'image de sa politique étrangère. Siège régional du Centcom américain, le Qatar héberge également la chaîne d'information continue en langue arabe Al-Jazira, qui se présente comme une alternative aux médias occidentaux. Parce qu'il partage avec lui un gisement gazier offshore d'où provient l'essentiel de sa fortune, le Qatar – pays au sein duquel prévaut la forme la plus intransigeante de l'islam, le wahhabisme, inspiré par l'hanbalisme – est obligé de ménager l'Iran, même s'il se montre aujourd'hui très offensif envers la Syrie, principal allié arabe de Téhéran.



**Les inquiétudes saoudiennes**

DIRIGÉ PAR UNE DYNASTIE SUNNITE, Bahreïn est la seule principauté arabe où les chiites sont majoritaires. L'accession au trône d'Hamad Ben Issa Al-Khalifa, en 1999, apaisa les relations entre les deux communautés. Elles se sont à nouveau tendues dans le contexte du « printemps arabe » et avec des appels à une réforme conférant des pouvoirs étendus aux chiites. En mars, la répression de ce soulèvement a été coordonnée avec l'Arabie saoudite, à laquelle l'archipel est relié par un pont qui débouche sur la province orientale d'Hasa. C'est là que se situent les principaux gisements saoudiens. La majorité des chiites saoudiens y est aussi installée, notamment à Qatif, théâtre en novembre d'émeutes sévèrement réprimées.

# Le sarkozysme est atteint d'une crise aiguë de « googlisme » L'hégémonie du moteur de recherche menace le pluralisme numérique

Thomas Clay

Doyen de la faculté de droit  
et de science politique de l'université  
de Versailles - Saint-Quentin

Nicolas Sarkozy, tout à son travail méthodique de séduction de chaque catégorie d'électeurs, tente à présent de séduire les jeunes et les acteurs du numérique échaudés par l'épisode désastreux d'Hadopi. Il a ainsi inauguré, le 6 décembre, le nouveau siège de Google à Paris. C'est un faux pas de plus.

Par ce geste, Nicolas Sarkozy adresse en effet sans complexe un message économique et moral inquiétant. Car cette firme est, au-delà de sa puissance d'innovation, l'incarnation par excellence de l'irresponsabilité fiscale, des abus de position dominante

et de la menace démocratique globale.

Alors que Nicolas Sarkozy exhorte, à raison, les entreprises à payer leurs impôts en France, comment comprendre qu'il décerne, par sa visite officielle, un satisfecit à une firme qui fait jouer à plein toutes les astuces pour éviter de payer des impôts ? Le taux d'imposition de Google à l'international avoisinerait même les 2,4 % ! Malgré ses 200 employés en France, c'est en Irlande que Google rapatrie l'essentiel de ses capitaux européens. En annonçant l'ouverture de locaux à Paris, le géant essaye de faire taire la critique. Mais la ficelle est un peu grosse et ne trompe que ceux qui le veulent bien : ce n'est pas une opération immobilière qui vaudra réindustrialisation de notre pays.

En plus d'être la figure du rentier ultime, il faut s'inquiéter de l'abus de position dominante dont le géant américain est actuellement accusé à Bruxelles. Les comportements de Google sont sous le coup d'une enquête de la Commission européenne pour soupçon de manipulation à son profit et pratiques discriminatoires.

Encore récemment, les modifications apportées à l'occasion de ce qui devait être une simple « mise à jour » avantagent généreusement les services proposés par Google (Places, Shopping...), au détriment d'autres sites qui n'ont pas l'heur d'appartenir à la galaxie de la firme aux jumelles.

Google développe en particulier un effort soutenu pour imposer ses moteurs spécialisés, à tel point que, aux États-Unis, des sociétés de recherche de voyages sur Internet et de recherche locale ont porté plainte pour dénoncer les pratiques d'auto-promotion monopolistique de Google. En France, une start-up, Twenga, a annoncé aussi vouloir porter l'affaire devant la justice européenne. Contrôlant le visible et le caché du Net, la firme utilise ce pouvoir pour favoriser ses intérêts commerciaux au prétexte d'une démarche de qualité. Juge et partie, au sens où il doit juger de la qualité de sites tout en proposant lui-même de nombreux contenus concurrents de ceux qu'il fait monter ou descendre, Google franchit des lignes blanches.

Ce n'est pas tout. Nicolas Sarkozy vient

plier genou devant un « Moteur Souverain » qui accommode nos libertés selon ses besoins. La CNIL ne s'y est pas trompée en condamnant Google à une amende record de 100 000 euros pour violation de la vie privée. Pire, c'est la préservation du pluralisme qui est en jeu. Google représente en effet 95 % du marché de la recherche sur Internet. Or les moteurs de recherche, qui sont la principale porte d'entrée sur Internet, sélectionnent, trient, classent et orientent les internautes vers des sites en fonction de mots-clés.

## Agence de publicité

Ces différents portails jouent exactement le rôle que jouent les médias pour l'information : ils rassemblent pour nous l'information supposée pertinente et la présentent selon un ordre supposé objectif. Et c'est là que le bât blesse. Une entreprise qui serait le seul média d'information auquel les gens pourraient se référer disposerait d'un pouvoir immense. Quel retournement de l'histoire de voir le capitalisme effréné réussir à se doter de sa Pravda !

Notre capacité d'information en ligne est, quasiment, entre les seules mains d'une gigantesque agence de publicité.

Il fut un temps où nous nous indignions face aux pratiques de TFi qui se vantaient de vendre notre temps de cerveau disponible à Coca-Cola. A côté de Google, cette ambition fut celle d'un amateur. Il nous faut, à l'inverse de Nicolas Sarkozy, combattre ce monopole, au nom de la protection des entreprises de notre pays contre les prédateurs et de la défense de nos libertés fondamentales et de notre démocratie. Et il est de notre devoir de contenir la dominance absolue de Google pour que s'épanouisse une société numérique libre et prospère. ■

¶

Après l'ouverture du site de données publiques Data.gouv.fr et avant la conférence sur le Web, Nicolas Sarkozy a inauguré, le mardi 6 décembre, le nouveau siège français de la société Google à Paris

# A qui profite la résidence alternée ? L'enfant, prisonnier de l'intérêt des adultes

Bernard Golse

Pédopsychiatre-psychanalyste. Chef du service  
de pédopsychiatrie de l'hôpital Necker (Paris)

La question passionnelle de la résidence alternée pour les enfants de couples séparés me fait souvent penser à celle des rythmes scolaires où, sous couvert de l'intérêt premier des enfants, il ne s'agit au fond que de la préservation de l'intérêt ou du narcissisme des adultes. Si, dans quelques rares situations, cette disposition peut s'avérer utile pour l'enfant, il y faut un nombre de conditions, qui ne sont en rien respectées dans la loi de mars 2002, qu'il faudrait amender mais que la proposition de loi Mallié-Decool durcit encore.

Le 15 avril 2010, j'ai été invité par Richard Mallié et Jean-Pierre Decool à un petit-déjeuner de travail pour parler de la proposition de loi que ces députés UMP et leur collègue Rémi Delatte souhaitaient déposer, afin que la résidence alternée puisse être mise en œuvre plus fréquemment et plus systématiquement.

J'avais alors précisé que cette mesure ne saurait s'appliquer aux enfants de moins de 3 ans environ (2 ans et demi pour les uns, 3 ans et demi voire 4 ans pour d'autres), qui ont d'abord et avant tout besoin de se forger une figure principale d'attachement comme fondement de leur sécurité interne.

J'ajoutais que cette mesure ne pouvait se penser que dans des conditions bien précises – notamment quant au rythme raisonnable de l'alternance et quant à la proximité du domicile des deux parents –, et surtout si, et seulement si, elle était souhaitée, en bonne intelligence, par les deux parents.

Quelques mois ont passé, et j'ai eu la faiblesse de croire que mes propos avaient eu un certain écho... Ce n'était que pure naïveté de ma part puisque non seulement cette proposition de loi va être à nouveau soumise à discussion, mais qu'il aura fallu que je me mette très en colère pour que mon nom soit enfin retiré des attendus de ce projet absurde, voire scandaleux.

En effet, dans les motifs de justification de la proposition de loi, M. Mallié me faisait dire ce que je n'avais jamais dit, et encore moins pensé, à savoir qu'après l'âge de 2 ans et demi, la résidence alternée serait « profitable » à l'enfant, autrement dit souhaitable !

Ce que je crois, essentiellement, c'est que la polémique à propos de la résidence alternée est une stricte affaire d'adultes qui n'ont rigoureusement que faire de l'intérêt premier de l'enfant.

Hormis quelques cas d'entente suffisamment bonne entre les parents, la plupart du temps la résidence alternée se trouve prise dans les conflits mêmes qui ont motivé la séparation et qui lui survivent parfois longtemps. Il ne s'agit le plus souvent que d'un moyen de continuer à se déchirer sur le dos de l'enfant dont l'intérêt premier passe à la trappe. Comme dans le cas de cet enfant d'à peine 2 ans que j'ai suivi et qui faisait, chaque semaine, plus de mille kilomètres en train pour passer du domicile d'un parent à l'autre !

Certains parents veulent l'imposer en pensant que l'amour que l'enfant leur porte n'est qu'une question de temps passé ensemble, quand ce n'est pas pour des raisons purement financières. Mais ils oublient qu'être l'enjeu de parents qui ne s'entendent pas ou se déchirent est bien plus dévastateur pour l'enfant qu'une dissymétrie des temps de résidence.

Mais le narcissisme est plus fort que tout, et l'invocation du « syndrome d'aliénation parentale », pur fantasme d'une nosographie psychiatrique prétendument moderne qui ne repose sur aucune base

## « Être l'enjeu de parents qui ne s'entendent pas est bien plus dévastateur pour l'enfant qu'une dissymétrie des temps de résidence »

scientifique, ne fait que recouvrir l'agressivité et les carences des adultes sous les oripeaux d'une fallacieuse scientificité.

Il y a mille et une manières de nuire aux enfants, et elles sont toutes répréhensibles, mais elles le sont encore plus quand elles se cachent derrière une pseudo-attention à leur intérêt premier, car l'agressivité se double alors d'une inadmissible hypocrisie.

Une fois de plus, on sent bien les effets de l'ambivalence envers les enfants et envers l'enfance, ambivalence qui meut certains lobbies de parents haineux ou esseulés et dont la garde de l'enfant n'est plus que la dernière arme envers leur ancien conjoint, et le gage d'une réassurance personnelle qui néglige, sans vergogne aucune, les besoins fondamentaux des enfants dont ils ont pourtant la responsabilité.

Cette loi à visée purement démagogique et électoraliste risque malheureusement de voir le jour, et les juges pourront ainsi imposer – plus encore qu'ils ne le font déjà trop souvent – la résidence alternée à des parents qui ne sont aucunement en mesure de la faire fonctionner de manière harmonieuse. Mais les apparences seront sauves : les parents seront traités à égalité, et on pourra même se faire croire que cela est bon pour les enfants. Populisme oblige ! ■

¶

Les députés Richard Mallié, Jean-Pierre Decool et Rémi Delatte (groupe UMP) ont déposé mi-octobre une proposition de loi visant à privilégier la résidence alternée pour l'enfant en cas de séparation des parents

# Israël-Palestine : traduisons les promesses en actions !

Yazid Sabeg

Commissaire à la diversité  
et à l'égalité des chances

Ofer Bronchtein

Président du Forum international  
pour la paix

Tous les deux, nous sommes nés de la diversité à la française, celle qui permet à des générations d'enfants d'immigrants de devenir des enfants accomplis de la République française. Je suis musulman, il est juif, et nous désirons partager nos appréhensions, notre réflexion, nos espoirs.

A l'heure où des millions d'Arabes ont le regard tourné vers notre pays, il faut que la France continue à soutenir ces populations dans leur courageuse et probablement longue marche vers la liberté, la dignité et la démocratie. Eux comme les millions d'Israéliens descendus dans la rue veulent un partage plus équitable des richesses, tous ont décidé de prendre leur destin en main.

Les uns et les autres avaient entendu avec espoir et enthousiasme le discours de Nicolas Sarkozy à Jérusalem en juin 2008 : « La France ne transigera jamais avec la sécurité d'Israël. Mais on doit la vérité à ses amis. La vérité, c'est que la sécurité d'Israël ne sera véritablement assurée que lorsqu'à ses côtés on verra enfin un Etat palestinien indépendant, moderne, démocratique et viable. » Ces propos ont sonné comme une promesse aux oreilles de tous. Le moment est venu de traduire les promesses et les espoirs en actions concrètes. La jeunesse arabe tout particulièrement attend de la communauté internationale des actes et des messages qui seront autant de soutiens pour la poursuite sereine de cette période difficile de transition.

Car la « cause palestinienne » est dans le cœur de chaque Arabe, chaque musulman, mais aussi dans celui de tous ceux qui

croient en la paix au Proche-Orient, ceux qui ne veulent plus que le conflit israélo-palestinien entrave leur route vers la liberté. Le temps est donc venu de reconnaître un Etat palestinien, qui vivra en paix et en sécurité avec Israël, et de faire reconnaître Israël comme foyer national du peuple juif.

Le vote de la France pour l'adhésion de la Palestine à l'Unesco a démontré sa position courageuse. Le président de l'Autorité palestinienne a assisté à la cérémonie de levée du 195<sup>e</sup> drapeau de l'Unesco, celui de l'Etat palestinien. Malheureusement, moi, Ofer Bronchtein, j'étais le seul Israélien dans la salle. Je regrette que ceux qui ont été invités ne soient pas venus, j'aurais tant aimé que l'ambassadeur israélien soit présent. Je regrette également que les personnalités juives n'aient pas été invitées, notamment celles qui avaient rencontré le président Abbas l'année dernière à Paris.

## Un moment historique ?

C'est dommage, car cette journée gagnerait à être considérée comme un moment historique : celui où l'Unesco reviendrait à sa mission d'origine, promouvoir la culture, l'éducation et la science, cessant de servir d'arène aux affrontements politiques. Une ambition servie par un travail commun : professeurs rédigeant des manuels scolaires destinés à tous, artistes se produisant sur la même scène pour un public mixte, écrivains se lisant, intellectuels réfléchissant ensemble.

Nous nous réjouissons des dernières paroles du discours du président Abbas : « Je désire la paix avec Israël ». Nous espérons que la prochaine étape sera la reconnaissance de la Palestine aux Nations unies et que, cette fois-ci, de nombreux Israéliens seront présents. Celui qui lèvera le premier la main pour dire oui à la Palestine devra être le représentant d'Israël. ■

¶

Le 13 décembre, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a assisté, à Paris, à la cérémonie de levée du 195<sup>e</sup> drapeau de l'Unesco, celui de l'Etat palestinien

ANDRÉ WILMS  
KATI OUTINEN  
JEAN-PIERRE DARROUSSIN  
BLONDIN MIGUEL

# LE HAVRE

un film de Aki Kaurismäki

«Une merveille de drôlerie et d'humanisme»  
TÉLÉRAMA

AU CINÉMA LE 21 DÉCEMBRE

# Hollande entre Merkel et Sarkozy

En juin 1997, Lionel Jospin et ses ministres tout frais nommés, après la victoire de la gauche aux élections anticipées provoquées par Jacques Chirac, étaient arrivés au Conseil européen, à Amsterdam, en affichant la volonté de modifier les règles du pacte de stabilité. Pierre Moscovici, alors ministre délégué aux affaires européennes, avait provoqué le trouble chez les partenaires de la France – et chez M. Chirac – en déclarant que le gouvernement se donnait six mois pour décider d'entrer ou non dans la monnaie unique, le futur euro. Porte-parole de M. Jospin, Manuel Valls avait sonné la retraite en mettant la déclaration de M. Moscovici au compte de son inexpérience.

Quatorze ans plus tard, on ne retrouve pas seulement deux des acteurs de l'époque dans une nouvelle distribution des rôles, l'un directeur de campagne de François Hollande, l'autre responsable de sa communication. C'est aussi la question de l'intégration européenne et de la relation franco-allemande qui ressurgit, à l'identique, sur la route des socialistes.

Dans un entretien au *Monde*, en mai 1997, juste avant les législatives qu'il allait remporter, M. Jospin avait déclaré, catégorique : « *Le pacte de stabilité, c'est du super-Maastricht et c'est une concession que le gouvernement français a faite absurde-ment aux Allemands ou à certains milieux allemands. Donc je n'ai aucune raison de me sentir engagé par rapport à cela.* »

Cette affirmation peut être comparée avec celle de François Hollande, lundi 12 décembre, sur RTL, au sujet de l'accord conclu par les Etats membres de la zone euro, le 9 décembre, à Bruxelles. « *Si je suis élu président de la République, je renégocierai cet accord, a déclaré le candidat du PS à l'élection présidentielle. Je ferai en sorte qu'on y ajoute ce qui manque : l'intervention de la Banque centrale européenne, les eurobonds et un fonds de secours financier.* »

A Bruxelles, le 30 novembre, M. Hollande avait estimé que, « *depuis plusieurs mois, (...) c'est M<sup>me</sup> Merkel qui décide et M. Sarkozy qui suit* ». Le 28 octobre, au lendemain d'un entretien télévisé du président de la République, M. Hollande lui

## Analyse

PAR PATRICK JARREAU  
Service Politique

avait reproché d'avoir « *cédé à la position allemande* ».

Le candidat socialiste concentre ses critiques sur Nicolas Sarkozy, accusé d'avoir affaibli la France depuis quatre ans et demi, au point qu'elle ne peut plus tenir tête aux dirigeants allemands. Il ne met pas en cause ces dirigeants eux-mêmes et ne critique pas « *les Allemands* ». Mais, comme M. Jospin autrefois, il se fait fort d'obtenir de M<sup>me</sup> Merkel, en mai ou juin 2012, des concessions que le chef de l'Etat actuel n'a pas pu lui imposer. Du moins M. Hollande promet-il d'essayer, se donnant ainsi une obligation de moyens plutôt que de résultats. Sans doute faut-il lire dans cette prudence la leçon qu'il a retenue de 1997, alors qu'il étreignait la fonction de premier secrétaire du Parti socialiste.

**Comme M. Jospin autrefois, François Hollande se fait fort d'obtenir de la chancelière des concessions que le chef de l'Etat actuel n'a pas pu lui imposer**

Constatant aujourd'hui que sa gestion de la crise de l'euro lui profite dans l'opinion des Français, M. Sarkozy cherche à enfermer le candidat socialiste dans un piège. Ou bien M. Hollande approuve la politique menée par le président de la République face à la crise des dettes souveraines, et il valide ainsi, pour une grande part, les décisions prises, sinon depuis 2007, du moins depuis 2009. Ou bien il se dissocie de cette politique, et il s'expose à l'accusation d'irresponsabilité ou d'irréalisme. François Fillon n'a pas manqué de reprocher au candidat du PS, lundi, de ne pas dire qu'il « *soutiendra* » l'accord européen, « *même s'il n'est pas d'accord avec tout* ». M. Hollande peut faire valoir,

de son côté, que rien n'est bouclé, que cet accord doit déboucher sur un traité qui n'est pas encore rédigé, et qu'il ne le sera, selon M. Sarkozy, qu'au mois de mars.

Le chef de l'Etat prend appui sur les exigences de M<sup>me</sup> Merkel, partagées dans une large mesure par les sociaux-démocrates allemands, pour essayer d'obliger M. Hollande à avouer que sa politique, s'il l'emporte, ne pourra pas être très différente de celle qui est menée actuellement. Le député de la Corrèze refuse de faire un pareil cadeau à son adversaire, mais il ne peut pas, non plus, récuser les efforts entrepris pour trouver un compromis franco-allemand de nature à calmer les marchés et à prévenir une contraction des crédits bancaires qui, comme celle de 2009, serait désastreuse pour l'activité et pour l'emploi.

Le dilemme est similaire au sujet du classement de la dette française par les agences de notation. M. Hollande, rejetant toute idée de coresponsabilité, considère que l'évaluation de ces agences dépend exclusivement des décisions du pouvoir en place, sans prise en compte du contexte politique ni anticipation d'une alternance éventuelle. Selon certains de ses proches, une sorte de cohabitation informelle ne pourrait s'installer qu'au mois de février, si les sondages restaient aussi favorables pour lui et aussi défavorables pour le chef de l'Etat.

En attendant, faut-il craindre la probable dégradation de la note française ? Faut-il en minimiser l'importance, comme M. Sarkozy a commencé à le faire dans son entretien au *Monde* du 13 décembre ? Faut-il y voir la juste sanction d'une politique erronée ? Accusé à tort, il y a un mois, d'avoir paru souhaiter cette punition, M. Hollande a pris soin de préciser, sur RTL : « *J'espère que nous ne serons pas dégradés.* » Il n'a pas expliqué pourquoi.

En réalité, dans la phase actuelle, M. Sarkozy, candidat non déclaré revenant de loin, fait plus campagne que le candidat Hollande, qui a du temps devant lui et ne le gère pas si mal. Les vrais choix s'imposeront en janvier. ■

jarreau@lemonde.fr



**Vie moderne** | Chronique

PAR SANDRINE BLANCHARD

## Y aura-t-il DSK à Noël ?

**V**ous allez voir, DSK va revenir. Il sera candidat ! Quand on verra que Hollande ne fait pas l'affaire et que pénale-ment DSK n'a rien à se reprocher, le PS ira le chercher. Et ce sera tant mieux car c'est un super-économiste ; on en a besoin en ce moment.

– Un super-économiste ? Non mais tu rigoles. Comment se fait-il alors qu'il n'ait pas tiré la sonnette d'alarme plus tôt sur la situation de l'euro. C'est quoi cette histoire d'en faire un homme providentiel, lui qui a été aux commandes pendant toutes ces années, tu trouves que la situation s'est améliorée !

– N'importe quoi, il est grillé, il ne pourra jamais revenir, on ne pourra jamais plus le regarder, l'écouter sans penser à toutes ces histoires de soirées libertines et de parties fines. ■

Combien sommes-nous depuis sept mois à s'emballer en famille ou entre amis autour de l'affaire DSK ? La crise financière et ses sommets européens nous avons du mal à suivre, mais l'affaire DSK c'est notre série nationale, avec intrigue à rebondissements, apparition de nouveaux personnages et multiples lieux d'enquête.

Samedi soir, six amis, un bon repas et, à nouveau, le sujet a fusé. Il a suffi qu'une personne autour de la table lance « *vous avez vu les vidéos de l'hôtel ?* » pour que la discussion s'échauffe. DSK victime, DSK malade, DSK coupable, tout y passe ; chacun a son scénario, son interprétation, ses convictions.

« *La vidéo de l'hôtel, non mais*

*c'est n'importe quoi. En tout cas, il repart peinard. Alors qu'aux USA quand tu as eu un problème avec une femme tu pars en courant.*

– Tu parles, il ne se rend même pas compte de ce qu'il a fait ; quand on a tant de pouvoir on vit dans un autre monde ; il se croyait intouchable.

– Moi, ce qui me fascine, c'est sa femme qui reste avec lui. ■

La série DSK, c'est presque pire que la politique pour animer les discussions. Sexe, pouvoir, argent, il y a tous les ingrédients pour en faire un sujet qui fâche.

**Sexe, pouvoir, argent : il y a tous les ingrédients pour en faire un sujet qui fâche**

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) a publié une enquête sur la place de la politique en famille. Parmi les thèmes susceptibles d'engendrer une dispute, 11 % des Français citent « *la personnalité et la vie d'un responsable politique* ».

Vous avez du mal à vous dire que dans quinze jours c'est Noël ? C'est normal, en sept mois on a vécu cinq saisons : « *DSK à New York* », « *DSK, retour en France* », « *DSK au souvenir de Banon* », « *DSK à Lille* », « *DSK, et si c'était un complot ?* ». Pour Noël, on change de sujet ? ■

blanchard@lemonde.fr

# Marx n'est pas mort !

HORS-SÉRIE

**Le Monde**

UNE VIE, UNE ŒUVRE

**Karl Marx**  
L'irréductible

Avec Aron, Jameson, Foucault, Derrida et François Hollande

Karl Marx a bien failli mourir, enterré par la déroute du communisme. Que peut-il nous apporter encore aujourd'hui ?

Réponse à cette question avec une sélection de ses textes, des points de vue critiques de Maximilien Rubel à Raoul Vaneigem, de Claude Lefort à Louis Althusser, un grand portrait de Christian Laval, un entretien avec Fredric Jameson.

UN HORS-SÉRIE DU MONDE - 7,90 €

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## Livre du jour

### La politique, ou l'art de la violence

**C**en'est, évidemment, ni très glorieux ni très séduisant. Mais que reste-t-il de la politique quand on enlève le décor de la République, les beaux projets sans lendemain et la communication omniprésente ? Un ressort aussi puissant que destructeur : la violence de la conquête du pouvoir, la brutalité de ce désir, les haines, les trahisons et les souffrances qu'il déclenche. Telle est la démonstration, cruelle mais juste, que font Renaud Dély et Henri Vernet.

Les auteurs ne sont pas tombés de la dernière pluie. C'est donc sans ingénuité, mais sans agressivité qu'ils explorent – côté coulis-les – notre théâtre politique, cette jungle sans pitié où « *tous les coups sont permis* » et où le succès, ou la survie, passe par le meurtre symbolique de l'adversaire.

Le résultat est saisissant. Les deux auteurs ont sondé les reins et les cœurs de dizaines d'acteurs et témoins, grands et petits caciques, éclopés, écorchés ou rescapés de combats sans merci. Ils ont revisité ces haines tenaces, parfois inexpiables, qui ont scandé la dramaturgie politique des dernières décennies, entre Giscard et Chirac, Mitterrand et Rocard, Chirac et Balladur, Jospin et Fabius, Sarkozy et Villepin.

**Tous les coups sont permis**  
Renaud Dély et Henri Vernet  
Calmann-Lévy, 304 p., 18 €

Ils ont ausculté toutes les familles politiques, et aussi ces couples (Nicolas et Cécilia Sarkozy, François Hollande et Ségolène Royal, Jean-Marie et Pierrette Le Pen, etc.) qui n'ont pas résisté à cette passion aussi dévorante qu'exclusive. Sans parler du caractère des hommes, de celui de l'actuel

président, par exemple, qui « *humilie les siens* » et « *hystérise la politique* ».

Tous les cas appellent le même diagnostic : « *La politique contemporaine est devenue un art de la violence.* » Plus que dans le passé ? Oui, assurent Renaud Dély et Henri Vernet, et pour trois raisons qui sont aussi instructives que les nombreux et riches témoignages rassemblés. Tout d'abord, l'élection du président de la République au suffrage universel a « *instillé le virus du monarchisme au cœur de notre logiciel démocratique* » : un seul trône pour tant de candidats a aiguë un désir « *irrésistible, irrépressible, maladif* » et des ambitions qui « *détruisent tout sur leur passage* ».

#### Exutoire indispensable

En outre, les grandes batailles idéologiques offraient auparavant un étendard pudique à l'affrontement des ambitions personnelles. Leur effacement, sinon leur disparition, a mis à nu l'agressivité entre les individus. Comme le note Jean-Louis Debré, actuel président du Conseil constitutionnel et vieux briscard chiraquien : « *Ce n'est plus autour des idées, mais autour d'un clan, d'une équipe, d'un homme qu'on part au combat.* »

Enfin, l'affaiblissement de quelques règles républicaines, et notamment de la barrière entre vie privée et vie publique, « *génère de plus en plus de cruauté* », notent les auteurs, tout comme la dictature de la transparence instantanée d'Internet. Sévères constats, même si Renaud Dély et Henri Vernet tentent d'en atténuer la rudesse, en assurant qu'il s'agit, au fond, d'un exutoire indispensable et d'un mode de régulation des conflits. ■

GÉRARD COURTOIS

Renaud Dély est directeur de la rédaction du « *Nouvel Observateur* », Henri Vernet est rédacteur en chef adjoint politique au « *Parisien* »

## Rectificatifs & précisions

**Thierry Gaubert** Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article relatif au compte suisse de Thierry Gaubert, en marge de l'affaire de Karachi (*Le Monde* du 2 décembre), la somme versée en mai 1995 sur le compte de

M. Gaubert n'est pas de 397 500 francs, mais s'élève à 497 500 francs. Cet argent a ensuite été transféré vers une fiduciaire.

Par ailleurs, si M. Saffidi, responsable de la banque homonyme, a bien assuré aux enquêteurs que

M. Gaubert est « *venu plusieurs fois à la banque pour retirer des sommes en liquide* », il a également précisé qu'il s'agissait d'opérations « *que l'on pouvait considérer comme courantes ou normales* ».

# Merce Cunningham : salut à sa compagnie

Dernier tour de piste pour la mythique troupe. Pourtant le chorégraphe, mort en 2009, avait prévu une suite à l'aventure

## Danse

Le 31 décembre, à minuit, la compagnie du chorégraphe Merce Cunningham mettra définitivement les clés sous le tapis de danse. Champagne! Le réveillon aura lieu dans l'espace gigantesque et somptueux du Park Avenue Armory, à New York. Trois immenses scènes spécialement montées pour l'occasion sous un décor de nuages blancs et noirs signé par le plasticien Daniel Arsham verront défiler une série de pièces du maître américain interprétées par les quatorze danseurs de la troupe.

Le public – on attend 1 500 personnes pour cette soirée – pourra déambuler entre les plateaux tout en grignotant des petits fours, en fonction du « New Year's Eve package » qu'il aura acheté. Une soirée avec DJ fera péter les bouchons jusqu'au petit matin. Ce coup d'éclat mettra un point final à deux ans de tournée dans plus de 50 villes du monde, comme l'avait prévu « Mister » Merce dans son testament. Mort le 26 juillet 2009, à 90 ans, Cunningham ne voulait pas que sa troupe perpétue son œuvre sans lui.

La rigueur et l'invention féroces avec lesquelles cet « Einstein de la danse », comme certains l'avaient rebaptisé, a pendant soixante ans forcé les limites de son art est aussi à l'œuvre dans son testament. Son *legacy plan* (« plan de succession ») se révèle d'une incroyable méticulosité. Jusqu'à la reconversion de ses danseurs et des musiciens de la troupe y est évoquée et financée, ancienneté comprise, pendant un an! « Il ne se manifestait pas beaucoup, trop pudique pour ça, glisse Bénédicte Pesle, l'amie et administratrice française de la compagnie depuis ses débuts dans les années 1960. Mais il aimait beaucoup ses interprètes. »

Le *legacy plan* a tout d'une merveilleuse anomalie dans le monde de la danse. Pour la première fois, un chorégraphe anticipe sa disparition. Et comment! Les « dance capsules » imaginées par Cunningham et son équipe sont des bombes. Sortes de « valises pédagogiques numériques » très outillées, elles contiennent tous les documents concernant un spectacle : captation-vidéos, notes et dessins de Cunningham, musiques, indications des décors, costumes, lumières... Tout, tout, tout, pour que des compagnies, des danseurs ou des chercheurs puissent remonter une pièce s'ils le désirent.

Depuis deux ans, le nombre de « dance capsules », qui sera de 80 au total (le répertoire comptait près de 200 pièces), a augmenté



Deux créations de Merce Cunningham. En haut : « Biped » (1999). TONY DOUGHERTY Ci-dessous : « Suite for Five » (1956-1958). MARVIN SILVER

au rythme de la tournée. C'est le Merce Cunningham Trust qui se charge de leur gestion. « Un sondage a d'abord été mené auprès des danseurs de la compagnie par Patricia Lent, ancienne interprète et membre du Trust, pour savoir quels étaient les spectacles qui leur semblaient les plus perti-

nents à conserver, commente Julie George, collaboratrice de Bénédicte Pesle. La liste et le nombre ont ensuite été établis à partir des choix de toute la compagnie. »

Certains chefs-d'œuvre comme *Ocean* (1994) ou encore *Summerspace* (1958) ont fait l'objet de productions spécifiques pendant

la tournée. « On a profité de certaines présentations pour remonter sept spectacles en vue d'en faire des capsules, précise Julie George. C'est grâce par exemple au festival Montpellier Danse, au Festival d'automne et au Théâtre de la Ville, à Paris, que Roaratorio, qui n'avait été présenté que cinq fois

au public depuis sa création en 1979 sur une musique de John Cage, a pu faire l'objet d'un film. »

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un site Internet rassemblant les 80 capsules sera ouvert. Une entreprise qui exige un financement savant. Sur le site de la compagnie Merce Cunningham, le slogan « Join us »

accroche l'œil. Dans le contexte économique américain, l'Etat les soutient très peu. C'est dire les mille et une astuces que Trevor Carlson, directeur de la compagnie, a dû déployer pour boucler les différents volets du testament. Les fans de Cunningham peuvent ainsi devenir co-sponsors d'une capsule.

L'ultime étape avant New York est Paris. C'est dans le cadre du Festival d'automne, au Théâtre de la Ville, où il se sentait « comme à la maison », selon Bénédicte Pesle, que ses danseurs présenteront deux programmes de pièces couvrant plus de cinquante ans de danse. Un ultime feu d'artifice pour l'une des figures les plus palpitantes et inventives de la scène chorégraphique.

« Cela n'a pas toujours été facile, se souvient Bénédicte Pesle. La première fois que nous avons joué au théâtre de l'Est parisien, grâce aux chorégraphes Françoise et Dominique Dupuy, Merce, qui avait 35 ans – ce qui était vieux pour un danseur à l'époque –, avait reçu des tomates et deman-

Un ultime feu d'artifice pour l'une des figures les plus palpitantes et inventives de la scène chorégraphique

dit aux interprètes qui l'accompagnaient s'ils avaient encore le courage de danser avec lui. En sortant de scène, il m'avait demandé ce qu'il fallait faire et je lui avais répondu : « On continue, let's prepare the next one ! » C'était notre mot de passe. »

Le coup d'accélérateur qui va faire basculer Cunningham porte le nom de Michel Guy (1927-1990), directeur du Festival d'automne, à Paris, qui le soutient dès 1972. « Il a programmé régulièrement la compagnie, même si le succès public n'était pas toujours au rendez-vous, glisse Bénédicte Pesle. Il faut dire que l'abstraction, en peinture, mais encore plus dans la danse n'a jamais été le fort des Français. Ils préfèrent indéniablement qu'on leur raconte des histoires. »

C'est pour les raconter autrement, sans doute, qu'au tournant des années 1980, les chorégraphes Jean-Claude Gallotta, Angelin Preljocaj, entre autres, futurs chefs de file de ce que l'on appellera la nouvelle danse française, défilent dans le studio new-yorkais de Bethune Street.

Dans ce lieu modeste devenu mythique, dont tout le mobilier sera donné ou vendu d'ici avril 2012, ils apprennent la technique et les principes Cunningham dont celui, fameux et perturbant, de l'indépendance de la danse et de la musique, qui se construisent chacune de leur côté avant de se cogner le soir de la première. Elaboré avec son complice, le compositeur et musicien John Cage (1912-1992), que Cunningham avait rencontré au début des années 1940 et avec lequel il fonda sa compagnie en 1953, ce moteur artistique a fait exploser les codes des artistes nourris au ballet et à la narration.

« Le clash de l'indépendance de la danse et de la musique a donné des idées à ceux qui se cherchaient à l'époque des outils de travail, pointe Henry Pillsbury, ancien directeur de l'American Center, à Paris. Parallèlement, l'idée d'une énorme discipline du corps, mais aussi d'une authenticité humaine, expliquent l'attrait qu'ont suscité et suscitent toujours les travaux de Cunningham et Cage. » Un « package » qui, celui-là, passera le réveillon. ■

ROSITA BOISSEAU

## Carrefour vivant de musiciens et de plasticiens triés sur le volet

« SO MANY STEPS, so many new steps ! » (« Tellement de mouvements, tellement de nouveaux mouvements »). C'est le commentaire éberlué que le danseur Robert Swinston, pilier de la compagnie depuis 1980, puis assistant de Merce Cunningham et directeur de la chorégraphie, a fait spontanément la première fois qu'il a remonté la pièce *Suite for Five* dans les années 2000. « Il s'agit d'une œuvre des années 1950 dont je n'avais interprété que des fragments dans le cadre des soirées Event imaginées par Merce avec différents extraits de ses spectacles, raconte Swinston. On a pu la recréer grâce à des notes de Merce que l'on a retrouvées. L'aide de la danseuse Carolyn Brown aussi, qui avait participé à la création, a permis de finaliser le remontage. »

A l'affiche du Théâtre de la Ville, *Suite for Five*, pour cinq danseurs,

est un pur produit Cunningham. La musique de John Cage, les lumières de Beverly Emmons et les costumes du plasticien Robert Rauschenberg (1925-2008), enveloppent une danse fragmentée, solidement tenue par un buste droit et vissé.

Imaginée avec ses deux complices de choc – Cage et Rauschenberg qui sera directeur artistique de la compagnie de 1954 à 1964 –, *Suite for Five* a été conçue selon des règles strictes : chacun travaille de son côté, sur une durée identique, en ce qui concerne la danse et la musique, jusqu'au miracle (ou pas) de la première.

Ce processus, qui casse la hiérarchie entre les différentes composantes d'un spectacle, excitera nombre d'artistes de tous bords, transformant chaque œuvre de Cunningham en un carrefour vivant de musiciens et de plasticiens triés sur le volet. Brian Eno,

Radiohead, Sigur Ros, Sonic Youth, mais encore le Japonais Takehisa Kosugi, entre autres, ont servi la cause sonore du chorégraphe. Jasper Johns, Mark Lancaster, Frank Stella, Ernesto Neto... ont dressé ses scénographies. C'est Andy Warhol qui a soufflé les « silver clouds », coussins argentés gonflés à l'hélium planant dans le ciel de *Rainforest* (1968), pièce pour six danseurs, sur une partition de David Tudor. Chaque représentation de *Rainforest* se conclut par un lâcher de coussins dans le public.

### Elans contradictoires

La marque stylistique Cunningham est d'une sobriété extrême. Plateau généralement vide, toile de fond balayée de lumières ou de projections, danseurs le plus souvent en justaucorps. Ce dispositif fait la part belle à une écriture abs-

traite de plus en plus sophistiquée au fil du temps. Les corps crépitent de gestes rapides et s'élancent au gré d'élan contradictoires dans toutes les directions.

Cunningham imaginait ses pièces pas à pas grâce à des procédés aléatoires. Le hasard guidait entièrement son travail. Il tirait par exemple aux dés le nombre d'interprètes, leurs entrées et sorties, la longueur de leurs enchaînements, les rythmes... Avec l'apparition des nouvelles technologies qu'il avait courageusement apprivoisées dès les années 1990, sa gestuelle se plie et se tord selon des angles anatomiquement de plus en plus improbables. Au point de faire caler les interprètes. Au risque de transformer la danse en mécanique de virtuosité.

*Biped* (1999), sur une musique de Gavin Bryars, se joue des complexités informatiques en croi-

sant les danseurs réels et leurs silhouettes virtuelles projetées sur un tulle transparent. Discrètement ornés de strass, les treize interprètes font miroiter leurs maillots académiques pailletés. Sur le tulle, leurs mouvements explosés en lignes métalliques fluides se désintègrent en une nuée de points, de traits, qui font basculer la danse dans une transe cosmique. Luxueuse épure d'un geste abstrait. ■

R. BU

Merce Cunningham Dance Company. Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>. Premier programme : « Suite for Five-Quartet-Xover », du 15 au 18 décembre. Second programme : « Rainforest-Duets-Biped », du 20 au 23 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. De 25 à 34 euros. Journée familiale le 18 décembre. Theatredelaville-paris.com

# Le « Ramayana », périple en vers dans l'Inde millénaire

Inédite, une version illustrée du monument de la mythologie orientale est publiée en français

## Edition

New Delhi  
Correspondance

Dans son livre de mémoires intitulé *La Découverte de l'Inde*, Nehru ne cache pas sa surprise, lorsqu'il découvre, à la fin des années 1930, l'immense popularité du *Ramayana* dans les campagnes indiennes : « *Les vieux contes épiques comme le Ramayana, le Mahabharata, dans leurs traductions populaires, étaient largement connus parmi les masses (...), des villageois illettrés connaissaient des centaines de vers par cœur et leurs conversations étaient remplies de références aux deux épopées.* »

Un siècle plus tard, le *Ramayana* n'en finit pas d'être célébré dans le sous-continent. Des hommes politiques l'invoquent pour interdire l'ouverture d'une exploitation minière, à l'endroit même où le héros Ram serait passé pour libérer son épouse, ou pour réclamer, à Ayodhya, dans le nord de l'Inde, la démolition d'une mosquée.

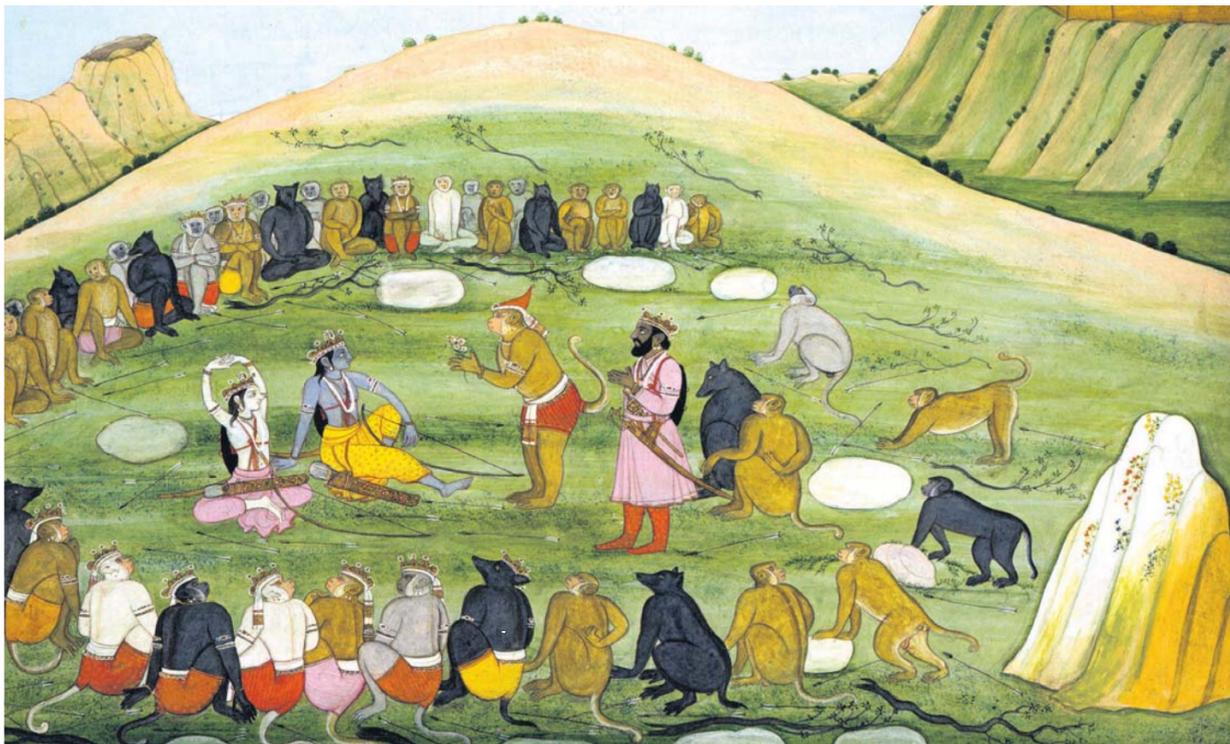
Rédigée aux alentours du début de notre ère par le poète Valmiki, cette épopée raconte l'histoire du vertueux prince Ram, injustement exilé par son père, le roi

d'Ayodhya, sous la pression de l'une de ses épouses.

Ram se réfugie alors avec sa femme, Sita, et son frère, Lakshmana, dans les épaisses forêts du sud du pays, où de nombreuses aventures les attendent. Au cours de la plus célèbre d'entre elles, Ravana, le roi des démons de Ceylan, enlève Sita et c'est grâce à une armée de singes que son époux parvient à la délivrer. Mais Ram est finalement contraint de se séparer de Sita : bien qu'elle soit restée chaste et fidèle à son mari, elle a perdu sa pureté rituelle en habitant la maison d'un autre homme.

Pour la première fois en France, les éditions Diane de Selliers publient une version du *Ramayana* illustrée de miniatures indiennes, dont certaines sont inédites (7 vol., 1 480 p., 850 €). Les premiers manuscrits illustrés, commandés par l'empereur moghol Akbar, datent de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, avant que d'autres souverains passent à leur tour commande lors des siècles suivants.

Le *Ramayana* doit être vu, autant que raconté. Les peintures, commentées par Amina Taha Hussein-Okada, conservatrice en chef au Musée Guimet à Paris, augmentent le récit par leurs partis pris et leurs choix stylistiques. Certains peintres approfondissent la psy-



« Guérison de Ram, de Lakshmana et des singes blessés », école Pahari, Guler ou Kangra, vers 1790. THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART, NEW YORK

chologie des personnages, usant d'éléments de la nature comme métaphores de la vie intérieure des héros, d'autres préfèrent représenter Ram en monarque.

### Océan de souffrances

Ces miniatures montrent que l'épopée indienne peut s'interpréter à l'infini. Ram y est à tour de rôle homme idéal, dieu ou roi. Dans la préface, l'historien de l'art B.N. Goswamy retient une image, montrant les exilés d'Ayodhya traversant un fleuve sur un radeau. Pour quelle raison le peintre a-t-il choisi de les représenter minuscules au milieu d'une rivière

immense, comparée dans le texte à un océan de souffrances ? « *Le peintre confond ici le fleuve de sa propre existence avec l'océan inexploré des douleurs* », suggère B.N. Goswamy.

Bien avant le cinéma de Bollywood, les peintres représentaient déjà les couples d'amoureux dans la nuit noire traversée d'éclairs, et bien avant les chorégraphes filmés, savaient montrer, dans leurs compositions, le rythme des raga, une mélodie associée à chaque moment de la journée.

A l'heure où l'Inde est fragilisée par les tensions entre hindous et

musulmans, cet ouvrage rappelle que la dynastie moghole a légué à l'hindouisme l'un de ses trésors artistiques. C'est d'ailleurs avec des érudits hindous que les peintres de la cour moghole travaillaient, apprenant à s'éloigner des thèmes classiques de la peinture persane, souvent influencés par l'art européen.

Grâce à ses illustrations, l'ouvrage montre qu'il existe du *Ramayana* des milliers d'interprétations. Nehru en avait tiré l'enseignement suivant : « *Il nous fait comprendre (...) le secret de nos ancêtres à vivre ensemble dans une société panachée, divisée en de multiples manières, et stratifiée en castes.* » ■

JULIEN BOUSSOU

## Inviter une étoile à sa table

Gâteau «Le Céleste» création de La Grande Epicerie de Paris



LA GRANDE  
EPICERIE PARIS

■ L E  
B O N  
M A R  
C H É  
RIVE GAUCHE

**Portrait** Riccardo Del Fra, contrebassiste qui a – entre autres – partagé la route de Chet Baker pendant huit ans, lui rend hommage à sa manière, poétique et dramatique, à l'Opéra de Lyon

## Le feeling de la vigie

### Jazz

**R**iccardo Del Fra, contrebassiste, 55 ans, né à Rome, fines lunettes, catogan, distinction, précision du geste, compositeur, leader de trio, quintet, big bands, directeur depuis 2004 de la section Jazz et musiques improvisées au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Les 16 et 17 décembre 2011, à l'amphithéâtre de Lyon, il redonne en quintet *My Chet, My Song*, avec Pierrick Pedron (sax), Aïrelle Besson (trompette), Paul Lay (piano) et Ariel Tessier (batterie).

Œuvre musicale créée à Marciac le 6 août 2011, avec l'orchestre du conservatoire de Toulouse (direction, Jean-Pierre Peyrebelle). Riccardo Del Fra s'est aussi bien produit huit ans aux côtés du trompettiste culte Chet Baker, qu'aux Vieilles Charrues avec Annie Ebrel (musique celtique) ou au Lincoln Center. Il appartient au cercle fermé des contrebassistes. De leur poste de vigie, les contrebassistes forment un monde à part : « On s'adore, on est curieux les uns des autres, on s'apprend, on se montre des trucs. Tout bassiste passe son temps à connaître des milliers de batteurs, de pianistes, il côtoie toutes sortes de solistes, mais ne croise jamais d'autres bassistes sur scène. » Ou alors, pour le pur bonheur du jeu, de la conversation, de l'étonnement.

Avant de succéder, à sa demande, au conservatoire, à Jean-François « J.F. » Jenny-Clark (1944-1998) au plus fort du mal qui devait l'emporter, dans les tout derniers instants, « on parlait de doigts, de passages d'accords, de recours, de positions... » Riccardo pratique la belle langue, tient à ce qu'aucun de ses compagnons ne soit oublié, disserte à l'infini sur



FAUSTINE / DALLE APRF

ses admirations. Insiste aussi sur son action au conservatoire.

« Pendant les deux premières années, j'ai restructuré le département, grâce à Alain Poirier, directeur et professeur d'analyse. Ayant autant à cœur de créer des passerelles avec d'autres départements (le classique), que d'inviter quelque soliste prestigieux pendant trois jours. Puis, j'ai recommencé à jouer, à diriger : si tu n'as pas une activité visible, tu n'es pas intéressant. Je fais tourner les élèves à l'étranger – au forum international de l'International Association Jazz Education : c'est là que s'est révélé le groupe *Rétroviseur* ; à New York, en 2007, j'ai amené vingt-six élèves et quatre

profes. On a joué partout. Mais je fais aussi en sorte que l'assemblée générale de l'Afijma [Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles] se tienne au conservatoire. »

Ses deux projets – un trio d'exception avec Marc Copeland au piano et Billy Hart à la batterie ; son chant pour Chet Baker – alternent avec ses activités de compositeur pour le cinéma (Lucas Belvaux), et ses activités pédagogiques. Autour de Chet, « je ne voulais pas faire un énième hommage, mais une évocation plus poétique, plus dramatique, dans le sens de sa chanson emblématique, *My Funny Valentine*, entièrement refon-

due. Ou du *But Not for Me* : j'associe le standard à une composition originale plutôt postmoderne. Nous avons fait tant d'albums et de route avec Chet. Grâce à lui, j'ai connu Al Levitt [batterie] et Alain Jean-Marie [piano]. On restait au Dreher, près de Châtelet, plus de quinze jours d'affilée. Pratique de la musique qui a totalement disparu, cela se sent. » Les clubs, en effet, sont devenus partout de micro-lieux de concerts, souvent pour promouvoir un album.

**La musique, c'est l'enfance ; l'enfance, c'est la mère ; la mère, c'est le cinéma**

La musique, c'est l'enfance ; l'enfance, c'est la mère ; la mère, c'est le cinéma. Avoir participé à la musique pour *La Cité des femmes*, sous la houlette de Fellini, là, présent ; avoir joué pour Lalo Schiffrin ou Ennio Morricone, cela crée moins de souvenirs que de devoirs. L'exigence et le risque : « Au conservatoire de Frosinone, je me suis mis à la contrebasse par amour pour le professeur Franco Petracchi. Il avait un feeling insensé et faisait sonner une basse en contreplaqué comme un Stradivarius. Plus la folie, le panache. Quand il attaquait un trait difficile, une phrase qui fait peur, il hurlait en riant : *Spavaldo!* » Spavaldo ? Allons-y ! Téméraires ! Soyons fous ! A l'assaut ! Banzai ! ■

FRANCIS MARMANDE

**My Chet, My Song – Hommage à Chet Baker**, les 16 et 17 décembre à 20 h 30, à l'Opéra national de Lyon (amphi opéra), place de la Comédie à Lyon. Tel. : 04-72-00-45-45. De 10 € à 16 €. Operalyon.com

## Enchères : l'art africain flambe

Nouveaux venus sur ce marché, les amateurs d'art contemporain font grimper les prix



Cavalier yoruba/nago (Nigeria, Bénin). SOTHEBY'S

**N**ous ne faisons plus le même métier : commentaire d'un marchand à propos des ventes d'arts africains qui ont lieu à Paris, capitale de ce marché, chez Christie's, le 13 décembre, et chez Sotheby's, le 14. Pourquoi cette phrase ? En raison des estimations annoncées pour les pièces principales de ces vacations.

Chez Christie's le 13, un masque Punu du Gabon, visage enduit de blanc, chevelure torsadée en deux cornes, a obtenu 229 000 euros, autant qu'une statuette Bamana (Mali), anguleuse et expressive. Un beau masque Fang (Gabon), aux lignes courbes épurées, a atteint 931 000 euros. Et un lion Fon du Bénin, estimé au mieux 300 000 euros, a dépassé le million.

Ce qui justifie les estimations tout aussi optimistes de Sotheby's : de 200 000 à 300 000 euros pour un ivoire Lega (RDC) au corps scarifié ; de 300 000 euros à 500 000 euros pour une cuiller anthropomorphe Dan (Côte d'Ivoire) ; entre 400 000 et 600 000 euros pour un cavalier yoruba/nago (Nigeria, Bénin) curieusement baroque et la même estimation pour une deuxième pièce Yoruba. Les masques ? Entre 200 000 et 250 000 euros pour un Kwélé (Gabon) aérien, de 200 000 euros à 300 000 euros pour un Boa (RDC) – que le catalogue compare un peu vite à un Picasso de 1907 –, ou entre 350 000 et 450 000 euros pour un Punu daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les histoires de ces œuvres se ressemblent. Collectées pour les plus précoces à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et, pour les plus tardives, dans les années 1970, elles ont séjourné depuis dans des collections privées. De là ces estimations, largement supérieures aux prix que pratiquent les marchands dans leurs galeries ? L'explication ne convainc pas, car les objets vendus par les marchands ont des trajets tout à fait comparables. Cela fait longtemps que plus rien d'important ne vient d'Afrique, le continent ayant été exploré en tous sens

et jusque dans ses contrées les plus écartées.

L'écart est dû à deux autres raisons. La première est liée à la visibilité médiatique supérieure des ventes aux enchères et à la publicité aimablement concurrentielle à laquelle se livrent Christie's et Sotheby's auprès des enchérisseurs potentiels – un phénomène identique à ce qui s'observe dans le champ de l'art contemporain. Il est assurément plus spectaculaire de lancer des enchères dans une salle bondée de millionnaires que de procéder à une acquisition dans une galerie. Il en va ainsi d'un Punu ou d'un Fang prestigieux comme d'un Richard Prince ou d'un Jeff Koons.

### Une fabuleuse élégance

Le parallèle ne s'arrête pas là. Le marché des arts dits « primitifs » attire désormais des collectionneurs d'art actuel, habitués à des montants considérablement plus élevés. Ils ne sont pas des spécialistes d'Afrique ou d'Océanie mais acquièrent quelques pièces « tribales » emblématiques pour le prestige social et au nom du lien entre art du XX<sup>e</sup> siècle et découverte des « Nègres ». Ce faisant, à leur insu sans doute, ils déconcertent et découragent des collectionneurs plus anciens, plus compétents, mais incapables de « suivre » au-delà d'un certain seuil.

Contraints de délaissier les pièces « classiques », ces amateurs savants s'intéressent aujourd'hui à des provenances auparavant ignorées, Asie du Sud-Est, Himalaya, zones tribales indiennes. Ou, d'Afrique et d'Océanie, à des objets dits utilitaires, armes, hameçons ou coupes, qui se révèlent souvent d'une fabuleuse élégance. Christie's proposait donc, le 13 décembre, avant sa grande vente du soir, un bel ensemble d'objets de curiosité provenant de la collection *Daniel Blau*. Lequel se trouve être le fils du peintre Georg Baselitz, lui-même excellent connaisseur de statuaire africaine. ■

PHILIPPE DAGEN

## Sortie trop discrète d'un film inédit d'Edward Yang

« The Terrorizers » a été tourné en 1986 par le réalisateur (disparu en 2007) du cultissime « Yi Yi »

### Cinéma

**L**a sortie d'un inédit d'Edward Yang est un événement. D'abord parce que l'œuvre, assez réduite (elle n'est composée que de sept longs-métrages), de ce cinéaste, disparu en 2007 à l'âge de 59 ans, a été peu vue en France. Seuls deux de ses films ont connu une distribution commerciale ici (dont *Yi Yi*, Prix de la mise en scène à Cannes en 2000). Une apparente confidentialité qui cache le fait qu'il s'agit d'un des plus grands artistes du cinéma contemporain, un de ceux ayant contribué à transformer en profondeur, quoique d'une manière extrêmement subtile, la nature du médium lui-même.

Il a été, avec Hou Hsiao-hsien, l'un des chefs de file de ce que l'on a appelé la « nouvelle vague » du cinéma taiwanais. Le foyer d'un bouleversement doux, mais radical, d'une certaine forme de modernité cinématographique, un nouveau rapport au plan et au temps filmique, une manière de faire muter ces notions, tout en continuant le projet d'un art qui tente à la fois de montrer le monde et de raconter des histoires. Imprégné de culture moderne, de mangas, de musique pop, de films hollywoodiens, Edward Yang a construit une œuvre qui est autant un regard sur l'histoire de son pays qu'une réflexion sur la société moderne.

Réalisé en 1986, *The Terrorizers* est son deuxième long-métrage. Divers personnages s'y croisent sans qu'au début du récit rien ne semble les relier : un photographe, une jeune prostituée eurasienne, une femme écrivain en panne d'inspiration mariée à un cadre d'entre-



Puzzle du visage de la prostituée (Cora Miao) que le photographe a affiché sur son mur. DR

prise en attente d'une promotion, d'autres figures plus furtives.

L'écrivain quitte son mari après un mystérieux coup de fil de la prostituée. Pour retrouver l'inspiration, dira-t-elle, mais elle entame une liaison avec un homme divorcé qu'elle a connu quand elle était jeune. Le photographe s'installe dans l'appartement auparavant occupé par la prostituée qu'il a, au début du film, prise en photo et qui semble l'obséder.

### Profusion de personnages

Les trajets de ces différents monades solitaires s'entrecroisent progressivement, provoqués par le hasard, la volonté de l'un ou de l'autre ou un mélange des deux, avant d'aboutir à une tragédie dont

la nature (réelle ou fictionnelle) restera indéfinissable pour le spectateur.

L'éparpillement apparent du récit n'est pas seulement la conséquence de la profusion de personnages. Il est, plus justement, la représentation de la vie elle-même, celle de chaque personnage et peut-être de l'individu moderne, une vie morcelée, incomplète, séparée de sa propre vérité.

Yang semble poursuivre une voie cinématographique affrontant l'aliénation contemporaine et la terreur urbaine. L'écrivain et le photographe ne sont-ils pas la figure de l'artiste en quête de sens face à un réel insaisissable, condamné à n'en saisir que des portions ? A cet égard, c'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre le portrait photo-

graphique de la prostituée, puzzle composé de différentes images représentant chacune des parties de son visage et dont seule l'addition complète celui que le photographe a affiché sur son mur.

Le cinéma peut-il recoller les morceaux de la réalité ou doit-il témoigner de leur insoluble émiettement ? Un art extrêmement personnel du récit et des choix affirmés, presque systématiques, de mise en scène (des plans froids, figés, peu de recadrages, un refus de l'émotion immédiate) décrivent une véritable pensée en action. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

**The Terrorizers**. Film taiwanais d'Edward Yang. Avec Cora Miao, Wang An, Lichun Lee. (1 h 49.)

### Arts La succession Sylvia Wildenstein gérée par Bercy

Le tribunal de grande instance de Paris a nommé le service des Domaines du ministère du budget curateur à la succession de la veuve du célèbre marchand d'art Daniel Wildenstein, Sylvia Roth-Wildenstein. Dans une ordonnance rendue le 30 novembre, une juge du tribunal a déclaré vacante la succession de M<sup>me</sup> Roth, prenant acte que sa sœur, Tamara Roth Cohn Eskenazi, qui était sa légataire universelle, y a renoncé en juillet. « Le curateur sera tenu, avant tout, de faire constater par un inventaire l'état de cette succession, (...) il en exercera et poursuivra les droits », précise la juge. Sylvia Roth-Wildenstein est décédée en novembre 2010 sans que soit réglé le conflit qui l'opposait aux deux fils d'un premier lit du marchand d'art – Alec (décédé en 2008) et Guy – au sujet de l'héritage de son époux, mort en 2001. Elle avait déposé avant son décès plusieurs plaintes contre Guy Wildenstein, qu'elle accusait d'avoir dissimulé une partie de son immense fortune, placée dans des fonds (« trusts ») hébergés dans des paradis fiscaux. – (AFP)



## Le monde à vos pieds

**Montrer ses gambettes** est, depuis les années 1960, une constante dans la mode féminine. Grâce à certaines marques de collants, les jambes se transforment en tableau vivant « arty ». Marion Dubois et Olivier Gonnet, fondateurs en 2008 de la marque Queues de sardines, dessinent les motifs qu'ils impriment ensuite couleur par couleur, une face après l'autre, dans leur atelier, situé dans une ferme à Bricquebec, en Normandie. « Je collectionne les collants depuis des années, comme les résilles de Dior, ou les impressions à la Warhol, mais je trouvais, avec Olivier, qu'on ne joue pas assez avec la jambe comme support ludique », explique Marion Dubois. Elle et Olivier, tous deux diplômés des Beaux-Arts, proposent leurs créations (de 45 à 52 euros la paire) sur leur tout nouveau site de vente en ligne (les-queues-de-sardines.com).

Chez Berthe aux grands pieds, les collants, mais aussi les chaussettes, égaient les pieds de toute la famille. Ils sont tricotés dans les ateliers Perrin, créés en 1924 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), en Bourgogne (28,90 euros la paire de collants 40 deniers). ■

VÉRONIQUE LORELLE (PHOTOS DR)



# Se jeter à l'eau à Budapest

Les bains de la capitale hongroise sont des lieux de convivialité et de cure fréquentés par les habitants et les touristes

## Tourisme

Budapest, Eger (Hongrie)  
Envoyé spécial

Plongé dans le bain où la température de l'eau affiche 37 °C, Istvan est un habitué des thermes Széchenyi situés à Pest, partie de Budapest sur la rive gauche du Danube. La soixantaine bien conservée, il y vient trois fois par semaine pour soigner ses rhumatismes dans l'un des plus grands et plus beaux complexes de baignade en Europe, où se pressent les touristes du monde entier.

Ces bains, construits entre 1909 et 1913, sont un bijou d'architecture de style romain et grec où l'eau – très riche en calcium et magnésium – est constamment chaude grâce à l'alimentation d'une source souterraine à 76 °C, à 1246 mètres de profondeur. Avec ses nombreux bains médicinaux, ses trois piscines en plein air, construites en 1926, où l'on vient se baigner même en hiver quand il fait un froid glacial à l'extérieur, ses saunas et hammams, les bains Széchenyi sont aussi un lieu de rencontres sociales fréquenté par les



Les bains Széchenyi, à Budapest, sont aussi un lieu de rencontres sociales fréquenté par les joueurs d'échecs. PHILIPPE LESPRIT/PICTURETANK

joueurs d'échecs. On y vient seul, entre amis ou en famille.

Dans ces grands bassins romains, Istvan retrouve souvent de vieux habitués qui n'ont pas encore déserté cet établissement

devenu chic et branché comparé aux bains de quartier, où les prix sont moins chers. « On parle de tout, mais surtout de politique, car ce qui se passe en Hongrie avec l'extrême droite est très préoccupant, dit-il. La seule chose de sûre, c'est qu'ils ne pourront jamais nous prendre nos bains ! »

La fréquentation des bains par les Budapestois est, en effet, une tradition millénaire. Ils y viennent pour soigner leurs affections rhumatologiques, musculaires, dermatologiques, ou les troubles locomoteurs et gynécologiques. Dans la capitale construite sur les ruines romaines d'Aquincum (qui signifie « riche en eaux »), ils ont le choix entre treize bains différents, reconstruits après la seconde guerre mondiale, dont celui, bâti dans l'Hôtel Gellért en 1918 au pied de la colline du même nom.

Sous de somptueuses mosaïques Art nouveau, hommes et femmes (séparément pour les thermes et ensemble pour les piscines intérieure et extérieure) s'y prélassent dans des eaux chauffées naturellement entre 26 et 38 °C et chargées en hydrocarbonate, calcium

et magnésium. Si les thermes Széchenyi et Gellért sont les plus courus, Budapest, sacrée « Ville de bains » en 1934, compte plusieurs bains d'une très belle architecture, plus petits et moins fréquentés. Parmi eux, le Rudas, dont la piscine date de 1896 avec une eau de 16 °C à 42 °C, dont on peut profiter chaque vendredi et samedi, en noc-

eaux curatives ainsi que des bains turcs hérités de l'occupation ottomane (1526-1686). Ceux d'Eger, ville historique située à 120 kilomètres de Budapest, réputée pour son vin (elle est jumelée avec

Mâcon) et sa résistance à l'invasion turque, ont été magnifiquement restaurés. La piscine et ses sept bassins sont ouverts toute l'année et recommandés pour les rhumatismes.

Après (ou avant) le bain, il est agréable d'aller flâner dans les rues piétonnes et, ensuite, de grimper au sommet du château fortifié construit au XIII<sup>e</sup> siècle après l'invasion tartare.

Outre le musée racontant les exploits d'une poignée d'habitants (dont un certain Sarkozy, mais sans y...) qui ont résisté pendant trente-huit jours, en 1552, à l'attaque de 80 000 Turcs, on peut se poser face à un superbe panorama d'où émergent une dizaine de clochers et, surtout, le seul minaret de la ville avec sa mince tour de 40 mètres et ses quatre-vingt-treize marches que l'on peut gravir.

On pourra finir la journée dans une des caves centenaires de la région pour y déguster des vins blancs ou rouges, dont « le sang de taureau d'Eger » hérité de la résistance face aux Turcs. Selon les spécialistes, ce vin donne « des pouvoirs magiques ». ■

DANIEL PSENNY

## On a le choix entre treize bains différents reconstruits après la seconde guerre mondiale, dont le fameux Gellért

turne, jusqu'à 4 heures du matin. Il faut aussi aller se tremper dans l'eau des bains turcs comme le Rac, le Kiraly ou le Lukacs, structurés autour d'une piscine octogonale surplombée par une magnifique coupole laissant filtrer quelques rais de lumière.

La Hongrie compte plus de 350 établissements thermaux, de nombreuses grottes avec des

### Carnet de route

**Y aller**  
Quatre vols quotidiens aller-retour Paris-Budapest par Air France et six par Malev, à partir de 206 euros. Possibilité de se rendre dans la capitale hongroise en train de nuit (18 heures 30 de trajet) avec changement en Allemagne, à Munich. Aller simple autour de 250 euros.

**Se loger**  
A Eger, nombreux hôtels à prix abordables. Parmi eux, le Hunguest Hotel Flora au centre de la source thermale. Un corridor direct conduit vers la piscine voisine de l'hôtel et les bains turcs (payants). Chambres à partir de 60 euros la nuit.

Hotelflora.hunguesthotels.hu  
A Budapest, Hôtel Gellért, Szent Gellért tér 1. Chambres à partir de 114 euros. Danubiushotels.com

### Les bains

Toutes les adresses des bains et thermes sont consultables sur Spabudapest.hu. Prévoir un bonnet et des claquettes pour se déplacer dans les établissements. Saunas et hammams sont gratuits. Les autres soins (massages, pédicure, consultations...) sont payants.

### Change

La Hongrie a conservé sa monnaie locale, le forint. Un euro correspond à 270 forints.

DU 30 SEPTEMBRE 2011  
AU 29 JANVIER 2012

# BASELITZ SCULPTEUR

MUSÉE D'ART MODERNE  
DE LA VILLE DE PARIS  
11 AV. DU PRÉSIDENT WILSON  
PARIS 16<sup>e</sup>  
WWW.MAM.PARIS.FR

Le Monde | arte | ANOUS PIPPS | MAM PARIS | MAIRIE DE PARIS

CHARLOTTE GAINSBURG  
STAGE WHISPER  
NOUVEL ALBUM

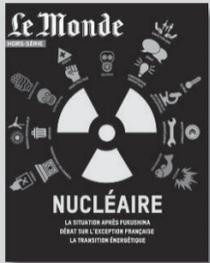
UN ALBUM DE CHANSONS INÉDITES  
ET SES MEILLEURS TITRES EN LIVE

FEAT. BECK, ASA TACCONE [ELECTRIC GUEST] CHARLIE FINK [NOAH & THE WHALE] CONOR J O' BRIEN [THE VILLAGERS] CONNAN MOCKASIN

EDITION COLLECTOR CD + DVD

Le Monde | TROIS ANOUS | feminin.com | 4

**M** en vente  
LE MONDE actuellement



Hors-série



Mensuel



Hors-série

**Collections**

Le Monde DE LA  
**MUSIQUE sacrée**

Dès jeudi 15 décembre n°10  
**FAURÉ, DURUFLÉ, HONEGGER**



LE CINEMA DU  
**Monde**



Dès le 16 décembre,  
le DVD n° 15  
**Correspondant 17**  
d'Alfred Hitchcock

**Nos services**

**Lecteurs**

**Abonnements**

Tél. : 32-89  
(0,34€ TTC/min)  
www.lemonde.fr/abojournal

**Boutique du Monde**

80, boulevard Auguste-Blanqui,  
75013 Paris  
M° Glacière ou Corvisart  
Tél. : 01-57-28-29-85  
www.lemonde.fr/boutique

**Le Carnet du Monde**

Tél. : 01-57-28-28-28

**Professionnels**

**Service des ventes**

Tél. : 0-805-05-01-47

**Le Monde**

Le Carnet

**Faites part de vos événements**

par téléphone : 01 57 28 28 28  
par e-mail : carnet@publicite.fr  
par fax : 01 57 28 21 36

au journal ou par courrier :  
Le Monde - Le Carnet  
80 boulevard Auguste Blanqui  
75707 Paris cedex 13

**Tarifs 2011** (prix à la ligne)

Naissances, Anniversaires  
de naissance, Mariages,  
Fiançailles... : **18 € TTC**

Décès, remerciements,  
Avis de messe, Anniversaires  
de décès, Souvenirs : **24 € TTC**

Thèses : **15 € TTC**  
Réduction abonnés

Un justificatif d'identité sera demandé.

Vous pouvez nous transmettre  
vos annonces la veille pour  
le lendemain :

- du lundi au jeudi jusqu'à 18 h ;
- le vendredi jusqu'à 17 h ;
- le dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.

**01 57 28 28 28**

**AU CARNET DU «MONDE»**

**Naissances**

**Edouard et Ramata GRANDJEAN,**

leur fille, **Sirine,**

**Michel et Michèle GRANDJEAN,**

**Ibrahima et Aissatou THIAM,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Iris**

le lundi 5 décembre 2011.

**Nadine et Jacky RICHARD**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Louise,**

le 12 décembre 2011, à Paris,

chez

**Anne-Laure JOZAN**

et **Nicolas RICHARD,**

ses cousines,

**Margaux et Luce,**

sont très heureuses.

**Anniversaire de naissance**

Bon anniversaire

**Lulu !**

Antonin.

**Décès**

**Waltraud Autexier,** née Arnold,  
son épouse,  
**Serge Autexier,** Jean-Marc Autexier,  
ses fils  
et leurs conjointes,  
**Luca et Chiara Autexier,**  
ses petits-enfants,  
**Michèle Boschiroli,** née Autexier,  
**Xavier Autexier,**  
ses frère et sœur  
et leurs conjoints,

ont la douleur de faire part du décès de

**Christian J. AUTEXIER,**

chevalier de la Légion d'honneur,  
chevalier dans l'ordre des Palmes  
académiques,

survenu le 10 décembre 2011,  
dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques se dérouleront le samedi  
17 décembre, à 12 heures, en l'église  
Maria-Königin, Saarbrücken, Kohlweg 44  
(Allemagne).

Ni fleurs ni couronnes.

**Waltraud Autexier,**  
**Egon - Reinert Strasse 19,**  
**D. 66111 Saarbrücken,**  
(Allemagne).

Les directeurs  
Et le personnel du Centre juridique  
franco-allemand  
de l'université de la Sarre,

ont la profonde tristesse de faire part du  
décès de

**M. le professeur**

**Christian J. AUTEXIER,**

directeur honoraire du CJFA,

ancien vice-président

de l'Université franco-allemande,

chevalier de la Légion d'honneur,

chevalier dans l'ordre des Palmes  
académiques,

survenu le 10 décembre 2011,  
dans sa soixante-huitième année,  
après une longue maladie.

Comparatiste de grand renom, il a  
puissamment contribué au rayonnement du  
Centre juridique franco-allemand qu'il a  
codirigé pendant trente ans avec un  
dévouement exemplaire.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le samedi 17 décembre 2011 à 12 heures,  
en l'église Maria-Königin, Kohlweg 44,  
à Sarrebruck (Allemagne).

Selon les vœux de la famille, ni fleurs  
ni couronnes, mais un don en faveur des  
œuvres d'aide aux étudiants nécessiteux  
pourra être versé par virement sur le  
compte de l'Union des Français de Sarre  
(mention Pr. Autexier), n°50048132  
à la Société Générale, Agence de Forbach,  
qui transmettra.

**François Weil,**  
président de l'EHESS,  
Le bureau,  
Le conseil d'administration,  
Le conseil scientifique,  
Ses collègues  
de l'Ecole des hautes études  
en sciences sociales,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

**Marc BARBUT,**

directeur d'études,

survenue le 12 décembre 2011.

La cérémonie religieuse aura lieu  
le vendredi 16 décembre, à 10 heures,  
en l'église Saint-Séverin, Paris 5<sup>e</sup>.

Sa famille ne souhaite pas de fleurs.

**Alain Blum,**  
son compagnon,  
**Alexandre et Clément,**  
ses fils,  
leurs épouses,  
Ses petits-enfants,  
L'ensemble de la famille  
Et ses amis,

ont la profonde tristesse d'annoncer le  
décès de

**Monique CHEVALIER,**

survenue le 12 décembre 2011, à Lyon,  
à l'âge de cinquante-six ans.

Elle s'est battue jusqu'à son dernier  
souffle entourée des siens.

**Sophie Mayoux,**

**Loïc Mayoux, Nino Mechedal,**

**Nicole et Jean Clerget,**

ses parents,

**Christophe, Martine, François,**

ses frères et sœurs et leurs conjoints,

ont la douleur de faire part du décès de

**Yves CLERGET,**

survenu le 10 décembre 2011.

Les obsèques auront lieu le vendredi  
16 décembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
en l'église Saint-Merri, 76, rue de la  
Verrerie, Paris 4<sup>e</sup>, à 11 heures.

Rassemblement d'adieu au crématorium  
du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux,  
Paris 20<sup>e</sup>, à 15 heures.

Des dons peuvent être faits à l'Institut  
du cerveau et de la moelle épinière,  
47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13<sup>e</sup>.

**Hervé DIDRY,**

(1<sup>er</sup> juillet 1944-9 décembre 2011),

chef monteur de films  
et bricoleur de génie,

rêve pour l'Eternité.

Il reposera chez lui, en Cévennes.

Sa famille l'aime immensément.

M<sup>me</sup> Michèle Kerinec,

son épouse,  
**Alain, Isabelle et Cécile,**

ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques KERINEC,**

ingénieur civil de l'aéronautique,  
officier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
médaillé de l'aéronautique,

survenu à l'âge de soixante-trois ans.

19, rue de la Plaine,  
78290 Croissy-sur-Seine.

**Françoise Lehmann,**

sa mère,  
**Clara et Pauline Rozenberg,**

ses filles,  
**Frédéric et Michèle Lehmann,**

son frère et sa belle-sœur,  
**Paul Rozenberg,**

L'ensemble de sa famille  
Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Sophie**

**LEHMANN-ROZENBERG,**

survenu le 12 décembre 2011.

Sa douceur, son humour, son talent  
et son courage restent à jamais dans nos  
mémoires.

Nous l'aimons à la folie.

La cérémonie aura lieu le vendredi  
16 décembre, au cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Une pensée pour

**Claude LEHMANN,**

son père.

**Jean Louis Garcia,**  
président  
Et les membres  
du conseil d'administration  
de la Fédération des APAJH,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Henri LAFAY,**

président de la Fédération des APAJH  
de 1979 à 1999,

président d'honneur

de la Fédération des APAJH,

professeur honoraire des Universités,  
officier de la Légion d'honneur,  
commandeur

dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 6 décembre 2011,  
dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il a été inhumé dans la plus stricte  
intimité familiale, le 10 décembre, au  
cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Grand militant associatif, avant-gardiste  
dans ses idées, Henry Lafay a  
profondément marqué notre histoire  
APAJH, le monde du handicap, la société  
toute entière.

Afin d'honorer son action militante  
d'une vie, un hommage public lui sera  
rendu début 2012.

Les marques de sympathie peuvent être  
adressées à sa veuve et ses enfants :

6, rue Taclet,  
75020 Paris.

**Laurence, Sophie, Julie, Camille,**

ses filles

et leurs mères,  
**Monique Aquavive et Sophie Horay,**

**Joséphine, Pénélope, Arthur, Virgile,**

**Tristan,**

ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Jacques LÉVÊQUE,**

écrivain et critique d'art,

survenu le 5 décembre 2011.

Familles et amis se réuniront le lundi  
19 décembre, à 10 h 15, au crématorium  
du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

**Ana Mari, Regina, Patricia, Jimena**

et **Elvira Llopis,**

**Marie Thérèse et Pedro Voyer,**

ont la tristesse de faire part du décès de  
leur oncle

**José Felix LLOPIS,**

commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 2011, à Madrid.

En son souvenir, une messe sera  
célébrée en la paroisse espagnole  
de Paris 16<sup>e</sup>, au 51 bis, rue de la Pompe,  
le lundi 19 décembre, à 19 heures.

**Lyon. Charliou.**

M<sup>me</sup> Paulette Radix,

son épouse,

**Michèle, Claudine, Frédéric,**

ses enfants,

Ses huit petits-enfants,  
Ses deux arrière-petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean RADIX,**

professeur de mathématiques retraité,

survenu le 11 décembre 2011,  
dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie laïque sera célébrée  
le vendredi 16 décembre, à 14 h 45,  
en la salle polyculte de la chambre  
funéraire de Lyon 7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité  
familiale.

Le docteur **Alain Sonnier**  
et son épouse,  
**M. et M<sup>me</sup> Christian Sonnier,**  
**M. Jean-Luc Sonnier,**  
ses fils et belles-filles,  
**Laure, Marion, Louise, Coline,**  
**Timothée et Valentin,**  
ses petits-enfants  
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jacqueline SONNIER,**

née **BERTHOUD,**

survenu le 11 décembre 2011,  
dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Elle a rejoint son époux,

**Jean SONNIER,**

décédé le 24 septembre 2004.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le vendredi 16 décembre, à 10 h 30,  
au temple de l'Étoile, 54, avenue de la  
Grande Armée, à Paris 17<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière du  
Montparnasse, à Paris 14<sup>e</sup>, dans l'intimité  
familiale.

La famille remercie particulièrement  
**Aminata Bâ.**

Famille **Sonnier,**  
5, rue Lalo,  
75116 Paris.

**Anniversaires de décès**

En 1991,

**Fanny CRAUS,**

épouse **BERCOVICI,**

nous quittait.

Nous pensons à elle.

Il y a quatorze ans, le 15 décembre 1997

**Philippe SORIN**

mourait subitement sur la neige...

« Je me souviens  
des jours anciens...  
et je pleure... »  
Verlaïne.

Le 15 décembre 2010, s'est éteint

**Jacques THIERRY,**  
chevalier de l'ordre du Mérite maritime.

*Tu brûles toujours en mon cœur.*

*Tu brilles toujours en mon esprit.*

Ta chérie,  
ta compagne d'éternité.

**Communication diverse**

Dans le cadre des Jéudis de l'IMA

**Hommage au compositeur,  
musicologue et ethnomusicologue,  
Christian Poché**

Musicologue à l'IMA,  
producteur à France Musique  
pendant près de trente ans :  
on se souviendra  
du rendez-vous des mélomanes  
qu'aura été son  
« Vocabulaire des musiques traditionnelle »,  
et, dernièrement,  
des émissions Zambra et Sanza

**Jeudi 15 décembre 2011, à 18 h 30.**

Institut du monde arabe,  
Salle du Haut Conseil (entrée libre)  
1, rue des Fossés-Saint-Bernard  
75005 Paris.  
Tél. : 01 40 51 38 38.  
www.imarabe.org

**Soutenance thèse**

**M<sup>me</sup> Laura Chicheportiche** soutiendra  
une thèse de doctorat en droit le  
15 décembre 2011, à 17 h 30 :  
**Les ruptures d'un commun accord du  
contrat de travail.**  
Salle des conseils Panthéon, 12, place  
du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.

**ABONNEZ-VOUS AU Monde**

ÉDITION ABONNÉS PREMIUM  
dont Le Monde sur Web, iPhone, iPad

LE JOURNAL **Le Monde** AVEC  
L'ÉDITION ABONNÉS PREMIUM





# Dr Luntz, le stratège des mots



**Lettre des États-Unis**  
Corine Lesnes

C'est un spécialiste qui le dit, le sondeur républicain Frank Luntz. Cette campagne va être « la plus vicieuse » depuis des années. Le stratège sait de quoi il parle. Il était le gourou en communication de Newt Gingrich au moment de l'ascension du chef républicain dans les années 1990. Les démocrates reprochent aux républicains d'avoir été les premiers à envenimer le débat public par des formules incendiaires, ce qui a conduit à une société totalement polarisée.

Frank Luntz, 49 ans, attire les superlatifs. Le « tsar des groupes témoins », le « Nostradamus des sondeurs ». Et même le « Goebbels républicain »... Comme Gingrich, il a le visage poupon et le goût de la provocation. Il se considère comme un « word doctor », un « docteur des mots »,

et on lui doit certains des glissements les plus réussis du langage politique. C'est lui qui a conseillé aux républicains d'utiliser le très neutre « changement » climatique plutôt que l'inquiétant « réchauffement ». Ou de répéter systématiquement l'expression « mainmise du gouvernement » pour qualifier la réforme de l'assurance-santé (ce qui lui a valu la médaille du « mensonge de l'année » 2010 par le site Politifact.org).

Les républicains le consultent, et parfois des hommes politiques étrangers (le premier ministre britannique David Cameron, notamment). Parmi ses clients, il compte une trentaine des 100 plus grosses compagnies américaines. Il officie aussi sur Fox News, entouré d'Américains moyens qui participent à des « focus

groups » et réagissent en direct aux discours politiques.

Fils d'un dentiste du Connecticut, Frank Luntz a souvent entendu sa mère hurler pour essayer de se faire comprendre de la femme de ménage qui ne parlait pas anglais. Il en a déduit cette leçon dont il a fait un livre : l'important n'est « pas ce que l'on dit, mais ce que l'autre entend ». A 17 ans, il était le président des jeunes lycéens républicains du Connecticut. Il a confié au *New Yorker* avoir lu Orwell très jeune et avoir été captivé par 1984.

En 1994, Frank Luntz a travaillé avec Newt Gingrich au « Contrat pour l'Amérique » qui a permis aux républicains de mettre fin à quarante ans de domination démocrate sur la Chambre des représentants. Newt est devenu « speaker » et Frank lui a fait signer une promesse de ne jamais attaquer Bill Clinton nommé. Selon le *New Yorker*, l'indiscipliné Gingrich n'a tenu que... douze jours.

Depuis le spectaculaire retournement des primaires, Frank Luntz est épaté par le come-back de son ancien mentor : « Gingrich, c'est le candidat anti-Obama parfait. Avec Obama, il s'agit de mots. Avec Gingrich, d'idées. »

En 2002, le sondeur a publié un mémo sur la manière de contrecarrer la perception que le Parti républicain est anti-environnement (il est « encore temps de contester la science », expliquait-il). En 2004, il a recommandé de ne jamais parler de l'Irak sans faire d'abord référence au 11 septembre 2001. C'est lui qui a articu-

lé le concept qui a été souvent entendu dans la bouche de George Bush : mieux vaut combattre les terroristes « dans les rues de Bagdad que dans celles de New York ou de Washington ».

Dans ses mémos sur le « langage du XXI<sup>e</sup> siècle », Frank Luntz conseille de dire « Département de la défense » plutôt que « Pentagone », trop technocratique. « Interceptions électroniques » plutôt qu'écoutes. Ne jamais parler de « problème », soutient-il. Et pour attirer les femmes, il peut être judicieux de s'en remettre à un « listening tour » ou une « conversation » (comme l'avait fait Hillary Clinton en lançant sa campagne en 2007).

**C'est lui qui a conseillé aux républicains d'utiliser le très neutre « changement » climatique plutôt que l'inquiétant « réchauffement »**

N'employez jamais au grand jamais le mot de « bonus » (préférez « récompense au mérite »). Idem pour « sacrifice ». En ce moment, les électeurs ont l'impression d'en faire déjà beaucoup. Mieux vaut les assurer que « nous sommes tous dans le même bateau ».

Début décembre, le bon docteur a été appelé en consultation à la réunion de l'Association nationale des gouverneurs

républicains. C'était à Orlando, en Floride, et il avait troqué son complet noir contre un polo « barbecue ». Il a évoqué Occupy Wall Street. « Je suis mort de peur, a-t-il juré. Ils ont un impact sur ce que les Américains pensent du capitalisme » (un terme à remplacer, presse-t-il, par « liberté économique »). Tout n'est pas perdu : « Les gens continuent à préférer le capitalisme au socialisme. » Mais ils pensent que « le capitalisme est immoral. Si nous sommes vus comme les défenseurs de Wall Street, nous avons un problème ».

Le sondeur a demandé aux participants qui étaient venus en costume-cravate de se mettre debout. La moitié de la salle s'est levée. « Voilà ce qui ne va pas !, s'est-il exclamé. Ce n'est pas qu'il faudrait que vous ressembliez à des hippies des années 1960. » Mais « quand ils nous voient, les gens pensent que nous ne comprenons pas ce qui se passe ». Il a recommandé aux élus de prononcer trois mots magiques dès qu'ils ouvrent la bouche : « I get it ». « Je comprends ». « Je comprends que vous êtes en colère. Je comprends que vous voyez les inégalités. Je comprends que vous voulez réparer le système. » Mais comment expliquer pourquoi l'écart se creuse entre riches et pauvres ?, a bravement demandé le gouverneur du Tennessee. « Il faut expliquer qu'ils se trompent en ciblant Wall Street. C'est Washington qu'il s'agit d'occuper. » La Maison Blanche en particulier. ■

lesnes@lemonde.fr

## C'est tout vu ! | Chronique télé

PAR ISABELLE TALÈS

### « Made in télévision »

Du bleu, du blanc, du rouge... Des logos, des labels... François Hollande (en gilet fluo) devant une chaîne de montage automobile, Nicolas Sarkozy (en manteau noir) dans une usine de skis... et Mireille Mathieu qui chante *Made in France* – dans une robe dont on préfère ignorer l'origine.

Mardi 13 décembre, où que porte la zappette – probablement « made in Japan » –, il est surtout question d'« acheter français », de « consommer français », de « produire français ». L'affaire est si grave que, sur LCP, on parle d'un débat qui ne doit pas « cacher la forêt de la désindustrialisation ». France 2 a dressé la carte météo des délocalisations-relocalisations, et c'est comme dans la vraie : plus de nuages que de soleil.

Dans son édito sur BFM TV, Ruth Elkrief propose plutôt de valoriser le côté « inventé en France » et s'énerve presque : « Est-ce que Steve Jobs s'est levé un matin en décidant d'inventer un produit made in USA ? » En l'occurrence, comme le rappelait le documentaire « Apple, la tyrannie du cool », diffusé sur Arte, son premier succès fut « made in a garage », et, si l'on en croit le commentaire, à une époque où la créativité se débridait aussi grâce au cannabis. Mais bon, on n'imagine pas une étiquette « made in fumant un joint ». En même temps, imagine-t-on le député et maire (UMP) de Nice, Christian Estrosi, en « Che Guevara » ? C'est pourtant ainsi qu'on le traitait, révèle-t-il sur BFM TV, quand il pratiquait le « patriotisme économique » au ministère de l'industrie.

Patriotisme économique ? Valérie Rosso-Debord, nouvelle tête « made in UMP », préfère dire sur i-Télé : « Vos emplettes sont vos emplois. C'est tout simple, c'est tout bête, les Français, ils compren-

nent », quitte à nous prendre par des « made de la dernière pluie ». En tout cas, le débat fait un heureux : Yves Jégo, qui peut enfin expliquer de chaîne en chaîne son label « Origine France garantie », « dont tout le monde se fichait encore il y a deux mois », constate Victor Robert, sur i-Télé. Du coup, le député (UMP) de Seine-et-Marne a eu le temps de peaufiner une pédagogie « made sur mesure » et répond au journaliste que même si le tissu de sa chemise n'est pas français, elle peut prétendre au label à condition qu'elle ait été cousue et repassée en France.

Où que porte la zappette – probablement « made in Japan » –, il est question d'« acheter français »

Dans l'une des multiples usines visitées au cours d'un zapping fort industriel, on a rencontré en Normandie et sur TF1 deux ouvrières qui ont appris à plus de 50 ans l'art de la chaussure assisté par ordinateur pour gagner en compétitivité. Le jour où on voit une étiquette « made by Josette et Françoise », on achète, promis. ■

Vite vu. Si l'on en croit l'auteur d'un livre qui transforme la classe politique en bestiaire, reçu mardi dans le « Grand Journal » de Canal+, Nicolas Sarkozy aurait toutes les caractéristiques d'un babouin, Rachida Dati d'une hyène et François Hollande d'une otarie. Dominique de Villepin, invité sur le même plateau, a pu rencontrer en chair et en laine son propre totem, un lama. « Il prend de la hauteur mais peut être rancunier. » Et finir à un croc de boucher ?

## A ne pas manquer sur LeMonde.fr

**Tragédies Les attaques les plus meurtrières en Europe depuis dix ans**

Les deux attaques perpétrées, mardi 13 décembre à Liège (photo) et à Florence, viennent allonger la longue série des fusillades meurtrières ayant eu lieu en Europe depuis dix ans. (PHOTO: AP)  
<http://www.lemonde.fr/europe/>

## Le Monde DE LA MUSIQUE sacrée

Les plus grands chefs-d'œuvre par les plus grands interprètes

Dès jeudi 15 décembre

N°10 **FAURÉ**  
REQUIEM

Direction : Jean Fournet

**DURUFLÉ**  
REQUIEM

Direction : Maurice Duruflé

9€  
90

2 CD  
+  
1 livret  
de 40 pages



**La musique sacrée a inspiré aux grands compositeurs leurs pages les plus intenses, auxquelles les plus talentueux interprètes ont toujours voulu se confronter.**

*Le Monde* vous convie à ces rencontres historiques, au sommet absolu de l'art et de l'émotion, avec sa nouvelle collection « Le Monde de la musique sacrée » : le *Requiem* de Verdi, par Tullio Serafin, la *Missa solemnis* de Beethoven, par Karajan, la *Grande Messe des morts* de Berlioz, par Charles Munch, la musique pour orgue de Bach, par Helmut Walcha, parmi tant d'autres merveilles.

Autant d'enregistrements rares et mythiques, gravés pour l'éternité. Chaque jeudi, découvrez, en plus du *Monde*, un album comprenant deux CD entièrement remastérisés et un livret illustré de 40 pages sur chaque œuvre et son interprétation.

En vente chez votre marchand de journaux et sur le [www.lemonde.fr/boutique](http://www.lemonde.fr/boutique) ou 3289 (0,34 € TTC/min)  
\* Chaque double CD-livret sera vendu au prix de 9,90 € en plus du *Monde*.  
Offre réservée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du *Monde* et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels.  
Crédits photos : Volume 9 : NLS-UDO - SANS TITRE. Fissura dans une coquille de lave, pétates appelées langues de feu, Ile de la Réunion 1990. Ilfochrome sur aluminium, 100 x 100 cm édition 8. Volume 10 : NLS-UDO - AUTEL D'HIVER. Sculpture de neige, Chiemgau, Haute-Bavière, Allemagne 1976. Papier endura, 50 x 50 cm édition 15.  
Volume 11 : NLS-UDO - SANS TITRE. Tournesols vidés de leurs graines, baies d'obier, bonnets d'évêque, noyaux de bonnets d'évêque sur une rivière, Donsauried, Bavière, Allemagne 1993. Ilfochrome sur aluminium, 124 x 124 cm, édition 3. Illustration dos du volume : NLS-UDO - SANS TITRE - Lit de ruisseau, Fleurs de liseron, Ile de la Réunion, océan Indien 1990. Ilfochrome sur aluminium, 124 x 124 cm, 8 exemplaires. Courtesy Galerie Pierre-Alain Challer.

CHAQUE JEUDI  
EN PLUS DU MONDE

Le Monde

france  
musique

# CHANEL

JOAILLERIE



www.chanel.com

BAGUE "PREMIÈRE"

OR BLANC ET OR JAUNE 18 CARATS, ONYX ET DIAMANTS